HIS

D

HISTOIRE NATURELLE

DES VÉGÉTAUX.

De la Bibliothèque
du
Chanoine Scott
curé
de Ste Foy

1866

HISTOIRE NATURELLE

DES VÉGÉTAUX,

CLASSÉS PAR F[illegible]

Avec la citation de la classe et de l'ordre de Linné, et l'indication de l'usage que l'on peut faire des plantes dans les arts, le commerce, l'agriculture, le jardinage, la médecine, etc. *des figures dessinées d'après nature*, et un *GENERA* complet, selon le système de *Linné*, avec [illegible] familles naturelles de *A. L. de Jussieu*.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964

Par J. B. LAMARCK, de l'Institut national de France, et professeur au Muséum d'hist. naturelle;
Et par B. MIRBEL, membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Paris; professeur de Botanique à l'Athénée de Paris.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. QUÉBEC

TOME XI.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN XI — 1803.

HISTOIRE NATURELLE DES PLANTES.

TRENTE-SIXIÈME FAMILLE.

LES CAPRIFOLIACÉES. *Caprifolia.* Jussieu.

Caract. de famille. Calice supérieur d'une seule pièce, souvent muni à sa base d'un second calice ou de deux bractées ; corolle épigyne, souvent monopétale, régulière ou irrégulière, rarement composée de pétales réunis seulement par leur base élargie ; ordinairement cinq étamines portées sur la corolle, et alternes avec ses divisions lorsqu'elle est monopétale, portées sur l'ovaire et alternes avec les pétales lorsque la corolle est de plusieurs pièces, ou bien insérées au milieu des pétales ; un style, quelquefois aucun ; un à trois stigmates. Fruit inférieur ; une baie ou une capsule à une ou plusieurs loges, contenant chacune plusieurs graines ; embryon placé dans une petite cavité au sommet d'un grand périsperme charnu ; radicule supérieure.

La plupart des plantes de cette famille sont des arbrisseaux ; très-peu sont

des arbres ou des herbes. Leur tige n'est pas toujours droite ; quelquefois elle est rampante ou se roule en spirale autour de ses supports. Les feuilles sont presque toujours opposées et rarement alternes ; jamais elles n'ont, comme dans plusieurs rubiacées, des stipules alternes avec elles autour du même point de la tige. La disposition des fleurs est très-variable dans un assez grand nombre ; elles forment des corymbes à l'extrémité de la tige ou des rameaux. On trouve des corolles monopétales, presque polypétales et polypétales. Les plantes de la première section ont beaucoup de rapport avec les rubiacées qui précèdent, et leur corolle est monopétale. Les plantes de la quatrième section se rapprochent infiniment des aralies qui suivent immédiatement ; elles ont les unes et les autres la corolle polypétale. Les quatre sections offrent des différences assez marquées ; elles formeront sans doute

dans la suite quatre groupes différens.

Toutes les plantes de cette famille sont très-remarquables, soit par leurs propriétés médicinales, soit par leur beauté, soit par les phénomènes singuliers qu'elles présentent dans leurs développemens.

I.

Calice caliculé ou muni de bractées; corolle monopétale; un style.

Ier GENRE.

LINNÉE, *Linnæa*. Linn. Juss. Lam. (*Didynamie-angiosperm.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions posé sur l'ovaire, ceint d'un second calice à quatre divisions inégales, et hérissées de poils; corolle en cloche, évasée, à cinq lobes; quatre étamines, dont deux plus longues; stigmate en tête; baie petite, ovale, sèche, divisée en trois loges, chacune à une graine.

La linnée boréale (*linnæa borealis*, L.).

Cette plante porte le nom du célèbre Linné. Elle seule constitue le genre. On la trouve dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. C'est un sous-arbrisseau toujours vert, de la longueur d'un pied ou davantage, rameux et rampant sur la terre; il tapisse ordinairement dans les lieux où il croît une étendue de terrein considérable; ses feuilles sont opposées, un peu pétiolées, petites, arrondies, et crénelées. Les rameaux qui portent les fleurs sont verticaux et de leur sommet part un pédoncule délié, terminé par deux petites fleurs blanches à l'extérieur, rougeâtres à l'intérieur, et penchées vers la terre. Elles répandent, sur-tout le soir, une odeur agréable.

Cette plante fournit, dit-on, un excellent remède contre les rhumatismes.

IIe ET IIIe GENRES.

TRIOSTEUM. L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

OVIEDA. L. J. Lam. (*Didynamie-angiospermie.* Voy. 3e vol.)

IVe GENRE.

LONICÈRE, Chèvrefeuille; *LONICERA.* L. Lam. *SYMPHORICARPOS, DIERVILLA.* Xylosteon. *CAPRIFOLIUM.* J. Lam. (*Pentandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice petit, persistant, à cinq dents; corolle régulière à cinq divisions; cinq étamines; un style délié et de la longueur de la corolle; stigmate obtus et un peu en tête; baie globuleuse, contenant plusieurs graines.

Ce genre comprend une vingtaine d'espèces; elles croissent dans l'un et l'autre hémisphère. Neuf sont indigènes

de l'Europe, et plusieurs autres peuvent être naturalisées dans les pays tempérés. Les unes sont des arbrisseaux à tige sarmenteuse et qui s'entortillent autour des corps en se roulant de gauche à droite; les autres sont des arbrisseaux à tiges droites et fortes. Leurs rameaux et leurs feuilles sont opposés. Les feuilles sont simples, ordinairement entières, plus souvent sessiles que pétiolées et quelquefois réunies par la base et traversées par la tige. Leurs fleurs sont régulières ou irrégulières, disposées en verticille ou en corymbe au sommet des tiges, ou bien deux ensemble sous des pédoncules axillaires.

Les chèvrefeuilles sont de tous les arbrisseaux ceux qui ornent le mieux les jardins; mais ils ont le grand désavantage d'être dévorés par les cantharides ou les pucerons. Ils sont généralement cultivés dans toute l'Europe et en Amérique. Ceux qui sont sarmenteux prennent toutes les formes que

l'on desire. On en couvre des berceaux, des tonnelles ; on en tapisse des murs, des palissades ; ils grimpent sur les arbres et retombent en guirlande de leurs branches ; ils plaisent enfin sous toutes les formes et flattent agréablement la vue et l'odorat. Les autres forment des arbustes très-élégans ; ils se couvrent de fleurs au printemps, et sont encore très-agréables à la vue, lorsqu'ils sont couverts de fruits pendant l'été. Ils servent à la décoration des parterres. Comme ils souffrent le ciseau, on leur donne la forme d'un buisson, d'une boule, d'un vase ou mille autres formes gracieuses.

On trouve des chèvrefeuilles en fleurs dès le commencement du printemps, et plusieurs fleurissent encore très-avant dans l'automne.

Tiges sarmenteuses et tournantes ; fleurs en verticille ou en tête au sommet des rameaux.

Le chèvrefeuille des jardins ou d'Italie (*lonicera caprifolium*, L.). Il croît dans les contrées méridionales de l'Europe, et vit dans les haies et les bois. C'est un des plus beaux ornemens des jardins. Sa tige est une souche ligneuse à écorce raboteuse et grisâtre; elle pousse une quantité de jets cylindriques fort longs, rameux, feuillés, et qui s'entortillent autour des corps qui leur servent d'appui. Les feuilles sont sessiles, longues d'un pouce et demi, ovales, obtuses, très-entières, d'un gris bleuâtre en dessous, opposées par paires. Les deux ou trois paires de la partie supérieure des rameaux sont réunies chacune en une feuille arrondie et traversée par la tige. Les fleurs sont sessiles et disposées en verticille à la base des deux ou trois dernières paires

de feuilles; elles sont grandes, belles, rougeâtres et d'une odeur gracieuse. La corolle est un long tube évasé et divisé en deux parties; la supérieure large et à quatre dents; l'inférieur étroite, entière et réfléchie. Les baies sont rouges et agglomérées.

Cette espèce fleurit depuis la fin du printemps, jusqu'au milieu de l'été, et conserve ses feuilles une partie de l'hiver.

Le chèvrefeuille des bois (*lonicera periclymenum*, L.). Cette espèce croît dans une partie de l'Europe. Elle ne se distingue de la précédente que par des feuilles supérieures qui sont libres par leur base au lieu d'être réunies en une seule.

On connoît deux variétés remarquables de cette espèce; l'une le *chèvrefeuille d'Allemagne*, dont les feuilles sont sans poil et les fleurs rouges; l'autre, *le chèvrefeuille à feuilles de chêne*, dont les feuilles sont sinuées et quelquefois panachées de vert et de blanc jau-

nâtre ; cette variété est plus curieuse que belle ; la première au contraire est très-belle, et fleurit jusqu'en automne.

Tige droite ; deux fleurs sur chaque pedoncule.

Le chèvrefeuille des Alpes (*lonicera alpigena*, L.). Il croît dans les Alpes et les Pyrénées, dans les contrées méridionales de la France, en Autriche et en Italie. Sa hauteur est de deux ou trois pieds. Il forme un buisson. Son bois est cassant ; ses rameaux sont un peu épais ; les feuilles qu'il porte sont d'un vert foncé, longues de deux à quatre pouces, ovales, pointues, très-entières. Les fleurs sont pourpres, portées deux ensemble sur des pédoncules axillaires ; il leur succède deux baies réunies en une seule et ressemblant à une petite cerise.

Cet arbrisseau a un port élégant et fait un très-bel effet dans les jardins,

lorsqu'il est en fleur ou en fruit. Ses baies sont purgatives ; deux suffisent pour faire vomir. Les oiseaux et les lézards les mangent avec avidité.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Université de Québec

Tige droite ; pédoncules multiflores.

Le chèvrefeuille à petites feuilles (*lonicera symphoricarpos*, Liu.) est originaire de la Virginie, de la Caroline, et naturalisé en France; il est cultivé depuis cinquante ans. Il est touffu, haut de deux à trois pieds, et très-joli, lorsqu'il est en fleur au printemps ou en fruit dans l'arrière-saison. Ses feuilles sont petites, très-rapprochées, ovales, arrondies, très-entières et velues en dessous. Les fleurs sont régulières, en cloche, très-petites et groupées plusieurs ensemble à l'aisselle des feuilles il leur succède de petites baies rouges couronnées par le calice; elles contiennent deux graines, et restent attachées sur l'arbrisseau pendant une partie de l'hiver.

II.

Calice caliculé ou muni de bractées ; un style ; corolle presque polypétale.

Ve GENRE.

GUI, *Viscum*. Tourn. D. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Monoïque ou dioïque; calice à peine apparent ; corolle (calice, L.) à quatre pétales courts, dilatés et réunis à la base. Fleur mâle : quatre anthères sessiles sur le milieu des pétales. Fleur femelle : ovaire muni d'un rebord au sommet ; un style court ; un stigmate en tête ; baie petite non couronnée, contenant une graine.

Ce genre comprend douze espèces. Une seule croît en Europe ; quelques-unes croissent au Cap de Bonne-Espérance, et toutes les autres en Amérique. Ce sont des arbrisseaux ou des sous-arbrisseaux parasites. Leurs feuilles sont épaisses, simples et opposées. Leurs

fleurs sont disposées aux aisselles des feuilles, et sont sessiles ou en épi. Les baies sont quelquefois glutineuses. Quelques espèces n'ont pas de feuilles, et leurs rameaux sont applatis et articulés.

Le gui à fruits blancs (*viscum album*, L.). C'est le seul qu'on trouve en Europe. Le pommier, le poirier, le tilleul sont les arbres sur lesquels il croît le plus ordinairement et le plus abondamment. Cet arbuste offre cela de particulier qu'il se dirige indifféremment dans tous les sens, et toujours perpendiculairement à son point d'insertion ; il forme une touffe arrondie jaunâtre, d'un à deux pieds de diamètre, formée d'une infinité de ramifications cylindriques, très ouvertes et articulées les unes au-dessus des autres ; elles partent ordinairement deux ou quelquefois plusieurs ensemble de chaque articulation. Les feuilles sont deux ensemble aux articulations et ne tombent point pendant l'hiver ; mais les plus

anciennes une fois tombées ne se renouvellent point, et la plante par conséquent n'en est garnie qu'aux articulations supérieures. Elles sont longues d'un à deux pouces, lancéolées, obtuses, sessiles, fermes, épaisses, très entières et traversées par cinq nervures longitudinales à peine visibles. Les fleurs sont petites, jaunâtres, sessiles et groupées trois ou quatre ensemble, à la naissance ou la jonction des rameaux supérieurs. Elles paroissent au printemps; à la fin de l'été elles sont remplacées par des baies grosses comme des baies de groselier, blanches, brillantes comme des perles, et remplies d'une substance très-gluante qui enveloppe une seule graine.

Les anciens regardoient le gui comme une production spontanée, causée par l'extravasation du suc nourricier des arbres. Théophraste et Pline avancèrent les premiers qu'il se reproduisoit, par le moyen des graines; mais ils pensoient

qu'elles ne possédoient leur vertu germinative, qu'après avoir passé par l'estomac des oiseaux. Les expériences modernes prouvent que, sans autre moyen que celui d'un médiocre degré d'humidité, les graines de gui germent par-tout, sur les arbres vivans comme sur les arbres morts, et même sur la terre et les pierres; mais elles ne prospèrent jamais que sur des végétaux vivans. Le phénomène de leur germination est singulier; la graine paroît être une aggrégation de plusieurs graines; au lieu d'avoir une seule radicule et une seule plumule, elle développe quelquefois plusieurs radicules et plusieurs tiges. Les radicules naissent de divers points, sous la forme d'un petit globule porté par un petit filet qui s'alonge, jusqu'à ce que le globule trouve un corps qui lui serve d'appui. Alors le globule s'entr'ouvre et s'épanouit comme l'ouverture d'un corps de chasse ou comme la trompe d'un insecte; de

l'intérieur de la trompe partent de petits filets ; lorsque la germination a lieu sur un arbre, ces filets s'implantent dans l'écorce et commencent à puiser les sucs du végétal ; la sève s'extravase et forme au point d'insertion de la trompe un bourrelet qui grossit à mesure que le parasite fait des progrès. Les trompes sont quelquefois tellement disposées autour de la graine, que lorsque leur pédicule veut se relever pour former la tige, elle cède aux efforts qu'ils font les uns contre les autres, et chaque pédicule devenu libre, produit un pied de gui particulier.

La première, et quelquefois encore la seconde année, le pédicule de la trompe ou la petite tige n'est surmonté que d'un petit bouton ; pendant la troisième année, ce bouton forme deux feuilles ; à l'aisselle des feuilles naissent deux nouveaux boutons, d'où naissent ensuite deux branches terminées par de nouvelles feuilles ; l'accroissement se fait

dès-lors d'une manière plus rapide; le bouton de chaque feuille contient les rudimens de trois branches, et sans l'effet de l'avortement, l'arbuste déjà très-rameux, le seroit incomparablement davantage.

Les feuilles ont une saveur légèrement amère et une odeur un peu narcotique. Le bois, sur-tout lorsque l'arbuste croît sur le chêne, a été regardé par les auteurs anciens et modernes comme un spécifique dans l'épsilepie, les vertiges, &c. Les baies prises intérieurement purgent avec violence; appliquées à l'extérieur elles sont très-résolutives. Les anciens en préparoient une espèce de glu qu'ils employoient fréquemment en cataplasme sur les abcès, pour les faire mûrir et hâter leur suppuration. On peut faire encore de la glu avec l'écorce du gui; mais celle qu'on trouve dans le commerce est préparée avec l'écorce de houx; après avoir pilé l'écorce, on la roule en peloton que

l'on fait pourrir, qu'on lave ensuite à plusieurs reprises dans l'eau en le malaxant continuellement entre les mains, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une pâte gluante.

Les anciens avoient une grande vénération pour le gui. Pline rapporte que rien n'étoit plus sacré pour les Druïdes que ce végétal, et le chêne qui le portoit. Ils alloient le cueillir dans les bois avec la plus grande cérémonie. Un d'entr'eux, vêtu de blanc, montoit sur l'arbre, et coupoit le gui avec une serpe d'or. On immoloit ensuite des victimes, et au premier jour de l'an, on distribuoit cette plante au peuple, en criant : *Aguilaneuf;* c'est-à-dire, *A gui, l'an neuf,* pour annoncer la nouvelle année. Ces prêtres superstitieux croyoient que les animaux stériles devenoient féconds en buvant de l'eau de gui, et que cette plante étoit un préservatif contre toutes sortes de poisons. C'est sans doute par une suite de superstition des Druï-

des, que l'on donne encore aujourd'hui en médecine la préférence sur tous les guis, à celui qui croît sur le chêne.

Virgile, dans son Enéïde, compare au gui le rameau d'or que cherchoit Enée.

Quoique le gui conserve ses feuilles pendant l'hiver ; quoique sa couleur soit un peu dorée, ce n'est cependant pas une décoration pour les jardins. Ses touffes éparses sur les arbres ne présentent rien d'agréable à la vue, et les arbres sont épuisés par ce parasite.

Les grives sont très-friandes de ses fruits.

VIe GENRE.

RHIZOPHORE, Paletuvier, Manglier ; *Rhizophora*. L. Juss. Lam. (*Dodécandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice accompagné de deux bractées à la base, et ayant de quatre à douze divisions ; pétales planes ou pliés en deux, égaux en nombre et

alternes avec les divisions du calice; étamines en nombre égal, ou double avec celui des pétales, et insérées une à une ou deux à deux sur leurs onglets; un style; deux stigmates, une capsule toute particulière, formée par le renflement du disque du calice, à une loge et une graine; graine germant dans le fruit, et poussant par le sommet entr'ouvert de la capsule une longue radicule.

Les arbres et arbrisseaux de ce genre ne peuvent vivre que dans les lieux inondés ou marécageux, ou sur un sol couvert de limon. Ils forment souvent d'immenses forêts, sur les bords des mers ou des lacs dans l'Inde et en Amérique. Leurs rameaux sont presque toujours opposés; leurs feuilles sont ordinairement opposées, toujours entières, coriaces, roulées en cornet, dans leurs jeunesse, et enveloppées alors comme celles du figuier par deux stipules ou écailles qui se dessèchent et se détachent bientôt. Les fleurs naissent aux aiselles des feuilles, ou à l'extrémité

des rameaux, disposées par paires sur un court pédoncule une ou deux fois fourchu. Les caractères qu'elles offrent sont très-variables, mais les caractères tirés du fruit et le phénomène extraordinaire de la germination, sont constans dans toutes les espèces. Vers la maturité du fruit, la capsule s'ouvre à son sommet; l'embyron se développe; la radicule pénètre dans l'ouverture du sommet de la capsule, et s'élève au-dehors sous la forme d'une longue massue; elle se penche vers la terre, et son poids fait pencher le fruit; enfin elle se détache, tombe et se fiche par la pointe dans le limon, où bientôt elle prend racine. La pointe opposée, celle qui étoit plongée dans le fruit est formée par le cotyledon et la plumule; elle se développe de son côté pour former la tige.

Le rhizophore mangle, le manglier (*rhizophora mangle*, L.). Cette espèce est la plus commune et la plus remar-

quable. Elle croît dans l'Inde et en Amérique, dans les Antilles. Dans les Antilles cet arbre s'élève souvent à cinquante pieds. Son tronc principal est soutenu par une quantité de grosses racines disposées comme autant d'arcs-boutans. Sa large tête est formée de longs rameaux étendus au loin horizontalement. Les feuilles qui couvrent les rameaux sont opposées, pétiolées, coriaces, longues de trois à six pouces, ovales, oblongues, très-entières, luisantes, d'un vert foncé en dessus, d'un vert jaunâtre et pointillées sur la surface inférieure. A leur aiselle, sur les vieux rameaux et sur les pédoncules solitaires et fourchus naissent de petites fleurs, dont le calice coriace et fendu en quatre parties, entoure quatre pétales blancs, planes, velus et portant chacun deux anthères. Après la floraison et la germination des graines dans les fruits, les radicules, longues d'un à deux pieds et plus grosses que le doigt, pendent de

tous les rameaux comme des chandelles. Des branches inférieures et même des rameaux les plus élevés, s'élancent, comme de grosses cordes, des jets cylindriques qui tombent par leur propre poids vers la terre, se divisent vers sa surface, pénètrent dans son intérieur, y jettent des racines et poussent des rejets nouveaux qui s'élèvent pour former de nouveaux arbres.

Avec cet étrange moyen de multiplication, joint aux moyens que la nature emploie pour assurer le succès de la germination, on peut concevoir combien doivent être immenses les forêts de mangliers dans les lieux où la nature du sol ne met point d'obstacle à leur propagation. Lorsqu'elles sont placées sur les rivages des mers, elles rendent les terres inabordables. C'est un étonnant spectacle pour les Européens qui les voient pour la première fois. Leur intérieur ou même leur voisinage est inhabitable pour tout autre que les na-

turels du pays, à cause de l'horrible quantité d'insectes volans qui les couvrent. Les Sauvages cependant pénètrent dans leur épaisseur, pour chasser les oiseaux aquatiques ou ramasser des coquillages; ils font souvent de très-longs voyages dans ces forêts redoutables, et, comme sur un second sol, ils marchent sans crainte sur les racines qui se pressent et s'entrelacent de toutes parts au-dessus du limon ou des eaux. Les racines et les branches inférieures des mangliers, qui sont baignées par les flots, sont toutes couvertes de coquillages très-bons à manger; lorsque dans son reflux la mer les abandonne, ils restent suspendus dans les airs. Des voyageurs, témoins de ce spectacle et trompés par l'apparence, ont débité une fable ridicule, en avançant que ces coquillages croissent réellement sur les arbres au milieu de l'air, comme les animaux terrestres.

L'écorce du manglier est épaisse et

couleur de rouille. On l'emploie à tanner les cuirs. Le bois est blanc ; lorsqu'il séjourne dans l'eau, il devient rougeâtre. On l'emploie pour le chauffage.

Rhizophora signifie en grec *qui porte racine.*

III.

Calice muni de bractées ; point de style ; trois stigmates ; corolle monopétale.

VIIe GENRE.

VIORNE, Mancienne, Aubier, Laurier-thym ; *Viburnum.* T. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-trigynie.* L. G.)

Caractère génér. Calice petit à cinq dents, et accompagné de bractées à la base ; corolle petite, en cloche, à cinq divisions ; cinq étamines alternes avec les divisions de la corolle ; trois stigmates sessiles ; une baie à une graine et nue (couronnée dans le genre *tinus* de Tournefort).

Les espèces de ce genre forment de jolis arbrisseaux. Les uns croissent en Europe, les autres en Amérique, les

autres au Japon. Leurs feuilles sont opposées; leurs fleurs sont terminales et disposées en ombelle-corymbiforme. Dans le genre *opulus*, T., les fleurs de la circonférence de l'ombelle sont neutres, irrégulières et beaucoup plus grandes.

La viorne laurier-thym (*viburnum-tinus*, Lin.), vulgairement le laurier-thym. Cet arbrisseau craint le froid; il ne croît spontanément qu'en Espagne, en Italie et dans le midi de la France. Il sert à l'ornement des jardins : on peut l'élever à la hauteur d'un oranger; mais sa hauteur habituelle est de six à neuf pieds, et lorsqu'on le cultive dans des pots, il est réduit au tiers de sa hauteur ordinaire. Il se couvre de fleurs deux fois l'année, en hiver et pendant l'été, et ses fleurs durent très-long-temps. Ses feuilles ne tombent jamais; elles ressemblent parfaitement à celles du laurier. Sa tige principale est environnée de nombreux drageons naissant

de la racine. Les rameaux sont couverts de verrues, et les plus jeunes pousses sont tétragones et rougeâtres. Les feuilles sont opposées, pétiolées, longues de deux pouces à deux pouces et demi, ovales, pointues, roides, luisantes, très-entières à leur bord; les jeunes sont garnies de poils courts couleur de rouille. Les ombelles couronnent les rameaux; les corolles sont rouges avant leur épanouissement, blanches ensuite. Les étamines sont de la longueur de la corolle; les baies, lorsqu'elles sont mûres, sont d'un bleu foncé.

On connoît quatre variétés de cet arbrisseau; une à feuilles hérissées de poils en-dessous et à leur bord; une autre à feuilles sans poils et luisantes des deux côtés; une troisième à feuilles lancéolées, oblongues, garnies de poils à leur bord et en-dessous sur les nervures; une quatrième à feuilles hérissées de poils de toutes parts. Les baies du laurier-thym sont très-purgatives.

La viorne lantanne (*viburnum lantana*, L.), vulgairement la mancienne, la coudre-moisine. Cette espèce croît dans les haies et les bois de l'Europe, et s'élève à la hauteur de six pieds. Cet arbrisseau est remarquable par la beauté de son feuillage. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, arrondies en cœur, longues de deux à trois pouces, finement dentées à leur bord, très-nerveuses, blanchâtres et cotonneuses en dessous. Les fleurs sont blanches; leurs pédoncules et les jeunes rameaux qui portent l'ombelle sont couverts d'une écorce blanchâtre et comme farineuse. Les baies sont d'abord vertes, puis rouges, enfin noires.

Les rameaux de cet arbrisseau sont très-flexibles, et l'on en fait de très-bons liens. L'écorce intérieure est vésicatoire. Les baies sont astringentes; les peuples du nord les mangent. Les racines macérées dans la terre et pilées donnent de la glu.

La viorne obier (*viburnum apulus*, L.), vulgairement l'obier. Cet arbrisseau croît en Europe, dans les bois, le long des haies et sur le bord des prés humides. Sa tige est haute de six pieds. Les feuilles qui couvrent les rameaux ressemblent à celles du groselier ou d'un érable; elles sont opposées, pétiolées, longues des deux ou trois pouces, aussi larges que longues, et divisées en trois lobes pointus bordés de dents aiguës et inégales. Les pétioles sont munis de glandes dans leur longueur, et à leur base de filets en forme de stipules. Les rameaux sont revêtus d'une écorce lisse et blanche, et se terminent par une ombelle plane, garnie de petites fleurs à leur centre et de grandes fleurs irrégulières à la circonférence. Les baies sont en petit nombre; leur saveur est âpre et leur couleur rouge. On les mange dans le nord. Les oiseaux en sont très-friands. Le bois est blanc et très-cassant.

La culture a fait naître une singulière variété, connue sous le nom de rose de Gueldres, à cause de la province de Gueldres, d'où elle s'est répandue dans les jardins. Dans cette variété toutes les fleurs sont stériles, et au lieu de s'étaler en une ombelle plane, elles se resserrent et forment de grosses boules d'une blancheur éclatante et d'un magnifique aspect. On a encore donné à cet obier stérile, le nom vulgaire de *boule de neige, de pain mollet, de caille-botte.*

Viburnum (Virg.) vient, dit-on, de *viere*, qui signifie en français *lier ;* ainsi nommé, parce que les jeunes jets de la viorne-mancienne, souples et flexibles comme ceux de l'osier, peuvent servir de lien.

VIIIe GENRE.

SUREAU, Yèble; *Sambucus*. T. L. J. Lam. (*Pentandrie trig.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice petit à cinq dents ; corolle en roue à cinq divisions profondes ; cinq étamines alternes avec les divisions de la corolle ; trois stigmates sessiles ; baie arrondie, à peine couronnée, et contenant trois ou quatre graines.

On connoît cinq espèces de sureaux; elles croissent en Europe ou en Amérique ou au Japon. Une espèce a la tige herbacée ; tous les autres sont des arbrisseaux. Leurs feuilles sont opposées, ailées avec impaire, quelquefois deux fois ailées, quelquefois accompagnées à la base de stipules, souvent munies, à la place des stipules, de deux glandes pédicellées. Les fleurs sont blanches et forment des ombelles corymbiformes à l'extrémité des rameaux.

Le sureau noir ou commun (*sambucus nigra*, L.). Cet arbrisseau qu'on trouve fréquemment en Europe dans les haies et les terreins gras et humides, croît aussi spontanément au Japon. On le cultive souvent dans les campagnes autour des maisons. Il s'élève quelquefois à quinze ou vingt pieds. Le tronc et les vieilles branches sont couverts d'une écorce épaisse, gercée et d'une couleur grisâtre. Les jeunes branches et les rameaux sont creux et remplis de moelle. Les derniers rameaux sont verds et garnis de feuilles opposées, ailées avec impaire et composées de dix à quatorze folioles ovales-lancéolées, aiguës et dentées en scie. L'extrémité des rameaux se prolonge en un pédoncule surmonté d'un large corymbe de très-petites fleurs blanches, auxquelles succèdent de petites baies noires. Le corymbe est formé par cinq divisions principales. On trouve des fleurs dont les lobes de la corolle et le nombre des

étamines varient de quatre à sept. Les baies ont presque toujours deux graines et rarement trois.

Lorsque cet arbrisseau est en fleur, il répand au loin une odeur très-suave; mais excepté les fleurs, toutes ses parties exhalent une odeur très-désagréable, et son ombre, dit-on, est nuisible à la santé. Au reste, le sureau est un végétal très-intéressant. Le suc de l'écorce intérieure, le suc des feuilles et des jeunes pousses purge avec énergie à la dose d'une once. Le suc des fleurs est purgatif à la dose de deux onces. L'infusion des fleurs sèches, prise comme le thé, excite abondamment la transpiration. Appliquées en cataplasme, les feuilles et les fleurs sont excellentes pour guérir les érysipèles, les rhumatismes et les inflammations. Les fleurs donnent au vin un goût de muscat. Les baies sont diurétiques et arrêtent les dyssenteries. Elles sont un poison pour les poules. Dans le nord on prépare un

vin assez agréable et qui a un peu le goût du vin de Frontignan, en faisant fermenter leur suc avec du sucre, du gingembre et du girofle. Les baies contiennent encore un principe colorant. Si on trempe dans leur décoction de la toile préparée dans un bain d'alun, celle-ci prend une couleur d'un brun verdâtre. Les graines sont purgatives. En les faisant macérer dans l'eau, on peut en tirer ensuite par la pression une huile qui est très-résolutive à l'extérieur. Le bois des vieilles tiges de sureau est très-dur, et peut être employé par les tourneurs. Parmi les bestiaux, les moutons seuls mangent les feuilles cet arbre.

Le sureau yèble ou l'yèble (*sambucus ebulus*, L.). Cette plante croît en Europe, dans les champs, sur les bords des chemins et des fosses humides. Sa tige est herbacée. Elle est dure, roide, verticale, cannelée, haute de trois ou quatre pieds, garnie de feuilles ailées, et sur-

montée d'un beau corymbe de petites fleurs blanches semblables à celles du sureau. La tige est coupée de nœuds et pleine de moelle. Les feuilles sont opposées, naissent à l'endroit des nœuds et sont accompagnées de stipules à leur base. Elles sont semblables aux feuilles de sureau; mais elles sont formées de huit à neuf paires de folioles plus longues, plus étroites et plus finement dentées. Les corymbes ont trois divisions principales.

L'yèble possède les propriétés du sureau, mais à un plus haut degré. L'écorce intérieure de ses racines est un purgatif hydragogue très-puissant, et fait quelquefois vomir. L'odeur de l'yèble est repoussante; elle chasse les rats des greniers. Les bestiaux ne touchent point à cette plante.

Sambucus vient d'un mot arabe qui signifie *purger*.

IV.

Calice simple ; un style ; corolle polypétale.

IXe GENRE.

CORNOUILLER, *Cornus*. Tourn. L. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à quatre dents; quatre pétales petits et élargis à leur base ; quatre étamines alternes avec les pétales ; anthères vacillantes et inclinées ; un style ; un stigmate ; un drupe petit, ombiliqué, contenant un noyau à deux loges et à deux graines.

Ce genre comprend douze espèces. Deux ou trois seulement croissent en Europe. On trouve les autres dans l'Amérique et dans l'Asie septentrionale ou au Japon. Deux espèces sont herbacées ; les autres sont des arbrisseaux ou des arbres de moyenne grandeur. Leurs feuilles sont simples et habituel-

lement opposées, alternes dans une seule espèce. On divise les espèces en cornouillers et sanguins. Dans les premiers les fleurs s'épanouissent avant le développement des feuilles, sont disposées en ombelle et ceintes d'une colerette de quatre folioles quelquefois grandes et colorées. Dans les secondes les fleurs ne s'épanouissent qu'après le développement des feuilles, sont disposées en corymbe à l'extrémité des rameaux, et n'ont point de colerette.

Fleurs en ombelle avec une colerette.

Le cornouiller mâle (*cornus mas*, Linn.). On le trouve en Europe dans les haies et sur les rochers. Il est très-rameux, et peu élevé dans l'état sauvage. Dans les jardins il devient un grand arbrisseau. Tous les ans, dès la fin de l'hiver, il est couvert d'innombrables fleurs jaunes. Ces fleurs sont très-petites et groupées le long des rameaux en petites ombelles ceintes

d'une colerette de quatre folioles presqu'aussi longues que les pédoncules des fleurs et souvent renversées. L'écorce de l'arbre est verte-cendrée. Les jeunes rameaux sont tétragones ; après la floraison ils sont garnis des feuilles opposées longues d'un pouce et demi, ovales, portées sur de courts pétioles, très-entières à leur bord, et relevées en dessous de nervures saillantes qui convergent au sommet. Les fruits, semblables pour la forme à de petites olives, sont d'un fort beau rouge et ont le goût des baies de l'épine-vinette. Ils sont groupés deux, trois ou quatre ensemble.

On connoît des variétés du cornouiller à fruit blanc et à fruit jaune. Le cornouiller cultivé porte dans le midi de la France le nom d'*alcurnier*. Cet arbre s'accommode de tous les terreins. On le multiplie de graine ou de marcotte. Il souffre le ciseau, et l'on peut en faire de jolies palissades. Le bois est

fauve et dur, et propre à faire des cerceaux. Les fruits portent le nom de *cournouilles* ou *cornioles*. Ils sont un peu astringens et bons à manger. On les mange cruds ou confits au sucre. Ils peuvent aussi, avant leur maturité, être confits au vinaigre comme les olives.

Fleurs en corymbe sans colerette.

Le cornouiller sanguin, vulgairement le cournouiller femelle, bois punais. Il croît dans les bois et les haies de l'Europe et dans l'Asie et l'Amérique septentrionales. Sa hauteur est dix pieds. Sa tige se divise en rameaux nombreux, longs, droits et teints pendant l'été d'une couleur rouge de sang. De-là le nom de sanguin qu'on donne quelquefois à cette espèce. Les feuilles sont opposées, portées sur de courts pétioles, longs d'un pouce et demi, ovales-lancéolées, entières à leur bord, relevées de nervures et un peu velues

dans leur jeunesse. Entre les dernières feuilles, à l'extrémité des petits rameaux naît un corymbe de fleurs blanches; il leur succède des fruits ronds, noirâtres dans leur maturité.

Cet arbrisseau fleurit au commencement de l'été. Son bois est très-dur. Ses fruits sont amers, stiptiques et abandonnés aux oiseaux. Dans quelques endroits cependant on les recueille et l'on en tire une huile bonne à brûler.

Cornus (Pl.) du mot latin *corna*; ainsi nommé à cause de la dureté du bois.

Xe GENRE.

LIERRE, *Hedera*. T. L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice terminé par un limbe à cinq dents qui se détachent bientôt; cinq pétales larges à la base; cinq étamines alternes avec les pétales; anthères fendues à leur base, vacillantes et

inclinées sur les filets ; ovaire à demi-enfoncé dans le calice ; un style ; un stigmate ; une baie globuleuse à cinq graines, et couronnée d'un rebord circulaire un peu au-dessous du sommet ; quelques graines ordinairement avortées ; périsperme charnu ; radicule droite.

On connoît trois espèces de lierres. Une espèce croît en Europe, les deux autres vivent en Amérique. Ce sont des arbrisseaux toujours verds, sarmenteux et grimpans à l'aide de griffes répandues le long des tiges. Leurs feuilles sont alternes ou éparses, et portées sur des pétioles dilatés à leur base. Leurs fleurs sont terminales.

Le lierre d'Europe (*hedera helix*, Linn.). Les pays chauds de l'Europe paroissent les plus naturels à ce végétal. C'est dans ces lieux qu'il acquiert les dimensions les plus considérables, et qu'il donne le plus fréquemment des fleurs et des fruits. Lorsqu'il est jeune il rampe sur la terre, et ses feuilles sont

arrondies, anguleuses et échancrées en cœur. Dans l'âge adulte il grimpe le long des arbres et des vieilles murailles, au moyen de petites griffes qui collent ses tiges contre leur surface, et il s'élève ainsi à des hauteurs considérables. Ses feuilles alors ne sont plus quelquefois anguleuses. Dans la vieillesse il est quelquefois debout, sans soutien, et ses feuilles supérieures sont alors entières et pointues. Dans tous les âges du végétal, les feuilles sont fermes, luisantes, lisses, veinées, alternes ou éparses, et portées sur des pétioles renflés à la base. L'écorce des tiges et des branches est ridée et cendrée. A leur extrémité naissent pendant l'automne des grappes de petites fleurs verdâtres auxquelles succèdent des baies noires, grosses et rondes comme un petit pois. Ces baies mûrissent pendant l'hiver, et restent long-temps sans tomber après qu'elles sont mûres.

Les anciens, induits en erreur par les

diverses formes que prend le lierre suivant son âge et les lieux qu'il habite, en avoient mentionné une prodigieuse quantité d'espèces. Le lierre rampant, le lierre grimpant, le lierre en arbre, qu'on regarde encore aujourd'hui comme des variétés, n'en méritent pas davantage le nom, puisqu'ils ne sont que des individus d'une même espèce, à diverses époques de leur existence. Les variétés réelles de cet arbrisseau sont le lierre à feuilles panachées, et le lierre de Bacchus ou des poètes, dont les baies sont jaunes.

Il découle naturellement ou par incision des vieux troncs du lierre, une résine sèche, d'un roux noirâtre, luisante, d'une saveur âcre un peu astringente, et d'une odeur d'encens lorsqu'on la brûle. On la nomme improprement résine de lierre. Elle entre dans quelques onguens comme résolutive. Introduite dans le creux d'une dent gâtée, elle en calme la douleur.

Les gros troncs qui fournissent la résine peuvent être travaillés au tour, et l'on en fait différens vases. Comme le bois est très-poreux, on attribuoit autrefois à ces vases la propriété de laisser filtrer l'eau et de retenir le vin lorsqu'on y versoit ces deux liqueurs mêlées. On prépare encore avec le bois du lierre de petites boules de la grosseur d'un pois. Ces globules qu'on introduit dans les cautères, et les feuilles du lierre qu'on applique sur l'ouverture de la plaie, entretiennent très-bien la suppuration. Les feuilles sont très-propres à déterger les ulcères. Leur décoction est employée dans différentes maladies de la peau, telles que la teigne, les dartres; elle détruit les poux et noircit les cheveux.

L'usage intérieur de la plante est dangereux. On a cependant donné avec succès les feuilles en poudre, à la dose de vingt grains, contre l'atrophie des enfans. La racine est très-détersive; ré-

duite en poudre elle est utile contre le tænia. Les baies sont très-purgatives et vomitives. Les oiseaux les mangent. Les chèvres et les moutons mangent les feuilles, quoiqu'elles soient âcres et amères.

Le lierre étoit très-célèbre chez les anciens Grecs et Romains. C'est avec lui qu'on couronnoit les poètes. Les peuples de la Thrace, les Bacchantes en ornoient leurs thyrses, et en couronnoient encore leur tête pour célébrer les fêtes de Bacchus. Cette plante étoit consacrée à ce dieu ainsi que la vigne. Parmi nous les marchands de vin en suspendent encore des couronnes devant leurs tavernes.

On fait avec le lierre des portiques; on en couvre des murailles; on en tapisse des grottes artificielles. Son aspect, quoique sauvage, produit un effet assez agréable à cause du feuillage que l'hiver ne flétrit point.

Quoique cet arbrisseau ne puise point

sa nourriture sur les arbres qu'il couvre, il peut cependant leur être nuisible, en retenant de l'humidité superflue qui pourrit l'écorce, et on doit l'écarter avec soin de ceux que l'on veut conserver.

Hedera (Pl.) vient, selon les étymologistes, du mot latin *adhœrere ;* ainsi nommé parce que le *hedera helix* s'attache aux corps sur lesquels il grimpe.

TRENTE-SEPTIÈME FAMILLE.

LES ARALIACÉES, *Araliæ*. Juss.

Caract. de famille. Calice supérieur d'une seule pièce, à bord entier ou denté; corolle polypétale sur l'ovaire; étamines en nombre déterminé, distinctes, insérées au même point que les pétales, égales en nombre et alternes avec eux; ovaire simple, surmonté de plusieurs styles; autant de stigmates; une baie ou rarement une capsule, divisée en autant de loges qu'il y a de styles; une graine dans chaque loge; embryon très-petit au sommet du périsperme; radicule supérieure.

Cette famille ne comprend que quelques genres. Toutes les plantes qu'ils renferment sont exotiques; les unes sont des arbres, les autres des arbrisseaux, les autres des herbes. Leurs feuilles sont ordinairement composées. La base du pétiole engaîne la tige. Les fleurs forment des ombelles.

Bernard de Jussieu et Adanson avoient

confondu ces plantes avec les ombellifères. Le fruit les en distingue essentiellement. Le nombre des styles les sépare aussi des derniers genres de la famille des caprifoliacées, avec lesquelles elles ont infiniment de rapport.

Ier ET IIe GENRES.

GASTONIA. Commers. Juss. Lam. (*Dodécandrie-dodécagynie.*)

POLYSCIAS. Forst. Juss. (*Octandrie-tétragynie.* Voy. 3e vol.)

IIIe GENRE.

ARALIE, *ARALIA*. T. L. J. Lam. (*Pentandrie-pentagynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq dents ; cinq pétales ; cinq étamines ; cinq styles et cinq stigmates ; baie à cinq loges, et couronnée par les cinq styles persistans.

Ce genre comprend dix espèces. Les unes croissent en Amérique ; les autres

dans l'Inde. Elles sont des arbres, des arbrisseaux ou des herbes. Leurs feuilles sont entières, ou lobées, ou décomposées.

IVe GENRE.

PANAX, Ginseng; *Panax*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq dents; cinq pétales; cinq étamines; deux styles; deux stigmates; baie presque en cœur, ombiliquée et à deux loges; fleurs mâles à calice entier, et portées sur un individu séparé.

Toutes les espèces sont exotiques. On trouve dans ce genre le ginseng, plante fameuse par les propriétés qu'on lui attribue à la Chine, et sur-tout par le prix extraordinaire qu'on y attache.

Le ginseng à cinq feuilles (*panax quinquefolium*, L.). Cette plante croît

dans le nord de l'Amérique et dans les forêts de la Tartarie entre les 39e et 47e degrés de latitude septentrionale. Sa racine est vivace, longue de deux à trois pouces, de la grosseur du doigt, alongée en fuseau ou divisée en deux branches pivotantes. Alors elle a quelque ressemblance avec la partie inférieure de l'homme; de-là lui vient le nom de *ginseng* à la Chine, et celui de *garenteguen* chez les Iroquois. La tige qui se renouvelle tous les ans laisse en tombant une impression sur le collet de la racine, de sorte qu'on connoît l'âge de la plante par le nombre des impressions. Cette tige est haute d'un pied, et se termine par trois feuilles naissant du même point et divisées chacune en cinq folioles. Entre les trois feuilles naît un pédoncule commun couronné d'une ombelle simple de petites fleurs d'une couleur herbacée. A ces fleurs, dont une partie avorte, succèdent quelques baies arrondies un peu comprimées, rouges

lorsqu'elles sont mûres, et contenant deux graines.

Les Asiatiques regardent le ginseng comme une panacée universelle, et les Chinois y ont recours dans leurs maladies comme à la dernière ressource. Mais ses propriétés sont exagérées; les plus reconnues sont celles de fortifier l'estomac et de purifier le sang. On donne de la transparence à la racine de cette plante par un procédé à-peu-près semblable à celui que les Orientaux emploient pour le *salep*. Le ginseng préparé est si précieux aux yeux des Chinois, qu'une livre de cette racine se vend au poids de trois livres pesant d'argent. Le ginseng qu'on vend à la Chine n'a été connu en Europe qu'en 1610. Des Hollandais curieux en apportèrent du Japon, où il se vendoit au-dessus du poids de l'or. Il ne fut connu en France qu'à l'arrivée des ambassadeurs de Siam, qui, entr'autres présens, en apportèrent à Louis XIV. On lit dans les Voya-

geurs, que le gouvernement chinois fait tous les ans cueillir cette plante par dix mille soldats tartares dans les déserts, où elle croît naturellement.

Panax, nom que Théophraste donnoit à la plante appelée maintenant *pastinaca*, *tout remède*, ou *remède souverain*, en grec; ainsi nommé à cause de ses vertus médicinales.

TRENTE-HUITIÈME FAMILLE.

LES OMBELLIFÈRES, *Ombelliferæ*. Juss. (*Pentandrie-digynie*. Linn.)

Caractère de famille. Calice couronnant l'ovaire, tantôt entier et à peine apparent, tantôt à cinq dents; cinq pétales alternes avec les divisions du calice; cinq étamines alternes avec les pétales; ovaire inférieur surmonté de deux styles et de deux stigmates; ovaire se changeant par la maturité en deux graines appliquées l'une contre l'autre; embryon très-petit caché au sommet d'un périsperme ligneux ou cartilagineux, qui occupe tout l'intérieur de la graine; fleurs en ombelle; pétiole des feuilles membraneux à la base et embrassant la tige.

Les végétaux qui composent ce groupe ont entr'eux tant de ressemblance, qu'ils paroissent ne former qu'un seul genre. Ils ont toujours été réunis et connus sous la dénomination d'*ombel-*

lifères. Cette dénomination est fondée sur le plus saillant de leurs caractères généraux, celui de la disposition de leurs fleurs.

Les ombellifères sont presque toutes herbacées, peu d'espèces sont ligneuses. Elles s'élevent de quelques pouces à sept ou huit pieds et davantage.

Leur racine est presque toujours vivace, épaisse et alongée en fuseau. Leur tige en général verticale et striée est cylindrique, creuse ou pleine de moelle, garnie de rameaux et de feuilles alternes et terminée par des ombelles de fleurs. Les feuilles quelquefois, mais rarement entières, sont habituellement une, deux ou plusieurs fois ailées; leur pétiole est embrassant et membraneux à la base, et enveloppe les feuilles avant leur développement. Les fleurs sont petites et solitaires sur des pédoncules particuliers qui partent tous d'un point commun et s'écartent en divergeant comme les rayons d'un parasol. Cette

réunion de pédoncules et de fleurs porte le nom d'ombelle. Ordinairement plusieurs de ces ombelles sont portées à leur tour par des pédoncules communs qui, réunis comme les premiers en un point commun forment une ombelle composée. Celle-ci porte le nom d'ombelle générale ; les premières, les ombelles simples portent celui d'ombelles partielles ou d'ombellules ; quelquefois les fleurs sont sessiles et alors les ombellules forment des têtes parfaitement semblables à celle des scabieuses. Les deux sortes d'ombelles sont souvent ceintes d'une collerette de folioles au point de départ des pédoncules ; quelquefois les ombelles générales, quelquefois les ombellules, quelquefois les unes et les autres en sont privées. La collerette des ombelles générales porte le nom d'involucre et celle des ombellules celui d'involucelle. L'ovaire de chaque fleur est simple. Le calice l'enveloppe ; la corolle le couronne. Ordinairement le

calice paroît peu distinct de l'ovaire, mais souvent il déborde son sommet sous la forme de cinq dents plus ou moins saillantes. Cinq pétales alternent avec les dents du calice; ces pétales sont planes ou pliés en deux, courbés en demi cercle ou seulement au sommet, échancrés ou courbés en cœur, ou fendus en deux; ils sont ordinairement blancs; quelquefois d'une couleur pourpre et assez souvent jaunes. Les couleurs varient moins que dans les autres familles. Dans les fleurs du centre de l'ombelle, les pétales sont plus petits et à-peu-près égaux entr'eux, mais dans les fleurs de la circonférence ils sont plus grands et souvent inégaux. Les étamines sont au nombre de cinq, insérées au même point que les pétales et alternes avec eux; elles tombent avec eux peu de temps après la fécondation. Le sommet de l'ovaire est recouvert d'une substance glanduleuse, deux styles sur-

montés chacun d'un stigmate à peine distinct, s'élèvent du milieu de cette substance glanduleuse. Quelquefois les styles avortent, et les fleurs sont stériles; ces fleurs se trouvent ordinairement au centre de l'ombelle. Par la maturité l'ovaire devient un fruit toujours petit et souvent très-menu, tantôt applati, tantôt arrondi, tantôt oblong ou très-alongé, et composé de deux graines appliquées l'une contre l'autre. Lorsque le fruit s'ouvre, les deux graines d'abord séparées par le bas restent quelque temps attachées par le haut du côté intérieur à un axe très-délié qui enfile le centre du fruit, et se partage ordinairement en deux filets dont chacun retient une graine. La face par laquelle les graines sont appliquées l'une contre l'autre dans le fruit, est plane, ou concave, ou convexe. La face extérieure est plane ou convexe, relevée de côtes et creusée de sillons. Tantôt les côtes et les sillons sont très-peu marqués, et alors

la surface de la graine est simplement striée ; tantôt les côtes sont très-saillantes, et leur dos se prolonge en membrane, en poils ou en pointes aiguës ; alors le fruit est ailé, velu ou hérissé. Chaque graine a deux enveloppes ; elles ne sont pas toujours et par-tout contiguës entr'elles. L'extérieure est nécessairement la moitié du calice partagé en deux avec le fruit ; elle est souvent coriace, quelquefois crustacée, quelquefois de la nature du liége ; l'intérieure est membraneuse. Elle recouvre immédiatement un grand périsperme ligneux ou cartilagineux, au sommet duquel est niché un très-petit embryon.

Rien de plus difficile que de distinguer par des caractères tranchés, et d'établir dans une série continue les genres d'une famille très-naturelle comme celle des ombellifères. Les caractères importans sont trop généraux pour servir à des distinctions particu-

lières, et ceux qu'on est obligé d'employer, sont trop minutieux pour ne pas être variables et arbitraires. Les auteurs qui se sont occupés d'ombellifères ont été très-embarrassés et ont beaucoup varié sur le choix de ces caractères. Morison, Tournefort, Haller, &c. ont donné la préférence à ceux qu'offre le fruit; les autres, à l'exemple d'Artedi ont eu recours à la présence ou l'absence de la collerette des ombelles. Adanson a joint à cette considération celle de la forme des pétales et du fruit, et celle de la couleur des fleurs. Cusson a surtout insisté sur la forme des pétales et du fruit. Les sections et les genres de Linné, quoique fondés sur la considération de tous ces caractères, sont cependant sujets à d'innombrables exceptions. Néanmoins ils sont généralement adoptés, en attendant un travail plus parfait sur cette partie.

Ainsi que les caractères, les propriétés sont encore communes dans les famil-

les naturelles. Dans les ombellifères ces propriétés résident principalement dans les racines et les graines. Les graines sont chaudes et carminatives ; les racines sont apéritives et sudorifiques. Lorsque ces plantes vivent dans les lieux humides ou aquatiques, elles sont vénéneuses par un excès d'énergie dans leurs propriétés; cultivées, au contraire dans les jardins, plusieurs s'adoucissent et deviennent très-propres pour la nourriture. D'après Jussieu, leurs qualités résident dans un principe amer, plus ou moins concentré et différemment combiné avec un principe aromatique, et leurs effets varient suivant les proportions de ce principe. Ainsi par exemple, mangées avec excès, les ombellifères salutaires deviennent vénéneuses, et prises en petite quantité les ombellifères vénéneuses sont salutaires.

I.

Ombellifères vraies ; ombelles et ombellules souvent nues.

Ier GENRE.

ÉGOPODE, Podagraire ; *Ægopodium*. Linn. *Angelica*. Tournef. *Pimpinella*. Lam.

Caractère générique. Calice entier ; pétales ovales, courbés au sommet ; fruit ovale-oblong, strié.

L'ÉGOPODE podagraire (*ægopodium podagraria*, L.), vulgairement la petite angélique sauvage. C'est la seule espèce de ce genre. On la trouve en Europe, le long des haies et dans les vignes. Elle a le port de l'angélique. Sa hauteur est de deux à trois pieds. Sa racine est longue et rampante. Sa tige est verticale et un peu rameuse. Ses feuilles inférieures sont deux fois

ternées. Les supérieures sont opposées et seulement ternées ; les folioles sont ovales, pointues, dentées. Les fleurs sont blanches et leur ombelle assez lâche.

Dans le Nord on mange cette plante comme potagère. Tous les bestiaux s'en nourrissent avec plaisir. Les anciens croyoient qu'elle étoit propre à guérir la goutte ; de-là le nom de *podagraire*.

IIe GENRE.

PIMPINELLE, Boucage ; *PIMPINELLA*. L. J. Lam. *TRAGOSELINUM*. Tourn.

Caractère générique. Calice entier ; pétales courbés en cœur au sommet et presque égaux ; stigmate un peu en tête ; fruit ovale-oblong ; graines planes intérieurement, convexes en dehors, et marquées de trois petites côtes ou nervures saillantes.

Ce genre comprend neuf ou dix es-

pèces. Elles croissent en Europe et en Afrique. Leur tige est herbacée. Leurs feuilles sont ordinairement ailées, mais quelquefois ternées. Les ombelles sont blanches ou légèrement purpurines. L'anis se trouve dans ce genre ; quelques auteurs en font un genre séparé.

L'anis (*pimpinella anisum*, L.) croît spontanément en Italie, en Sicile, et dans le Levant. On le cultive dans les jardins et dans plusieurs endroits, comme branche de commerce. Cette plante est à peine haute d'un pied. Sa tige est branchue, feuillée, et porte à son sommet des ombelles de petites fleurs blanches. Sa surface est cannelée et un peu velue. Les premières feuilles qui naissent de la racine sont arrondies, divisées en trois, dentées et un peu incisées. Les premières feuilles de la tige sont ailées, et les folioles sont petites et profondément incisées ; les feuilles du sommet de la plante sont profondément découpées en lanières étroi-

tes et pointues. Souvent on trouve sous l'ombelle deux ou trois folioles linéaires. Les graines sont verdâtres, convexes et cannelées sur le dos; leur odeur est douce; leur saveur est suave et mêlée d'un peu d'acrimonie agréable.

Les graines d'anis sont stomachiques, digestives; mais sur-tout très-propres pour dissiper les vents. On en retire par la distillation une huile essentielle, très-pénétrante, dont les propriétés sont plus énergiques. L'esprit-de-vin la dissout. Elle se fige comme du beurre au moindre froid. Dans le Nord on pétrit le pain avec des graines d'anis pour l'aromatiser. Les confiseurs couvrent ces graines avec du sucre et forment des petites dragées très-agréables au goût. Ces dragées portent simplement le nom d'anis. On donne aux graines non-couvertes le nom d'*anis vert* pour les distingner.

IIIe GENRE.

CARVI, *Carum*. Linn. Juss.

Caractère générique. Calice entier; pétales relevés en carène, échancrés, presque égaux; graines oblongues, convexes, légèrement striées.

Deux espèces composent ce genre. Elles sont d'Europe. Les feuilles sont deux fois ailées et finement découpées. Leurs fleurs sont blanches. Celles du centre de l'ombelle sont sujettes à avorter. L'ombelle est accompagnée à la base d'une foliole.

Le carum carvi, le cumin des prés, (*carum carvi*, L.). On le trouve en Europe dans les prés montagneux, et on le cultive dans les jardins. Cette plante est bisannuelle. Sa hauteur est de deux pieds. Sa racine grosse, blanche et alongée en fuseau, produit une tige verticale, striée, garnie de feuilles,

branchue et surmontée par des ombelles de fleurs blanches. Les feuilles sont longues et deux fois ailées ; les folioles sont découpées à la naissance des pétioles secondaires; les folioles sont disposées en croix.

Dans le Nord on mange les racines. On mêle les graines avec le pain et le fromage. Leur odeur est très-pénétrante. On en aromatise l'esprit-de-vin. Elles contiennent beaucoup d'huile essentielle ; c'est à elles que l'huile de Vénus doit son parfum. Ces graines sont carminatives, stomachiques, diurétiques. Le vin dans lequel on les a infusées, arrête souvent les fièvres du printemps. On boit le vin au commencement du frisson.

IVe GENRE.

ACHE, Persil; *Apium*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entier; pétales arrondis, égaux, courbés au sommet; graines oblongues, convexes, relevées de cinq nervures.

Ce genre comprend deux espèces; elles sont d'Europe. Les fleurs sont jaunâtres. Les ombelles sont ceintes d'une à trois ou quatre folioles de même que les ombellules.

Le persil commun (*apium petroselinum*, L.). Il croît spontanément dans la Sardaigne et le midi de la France, dans les lieux couverts, et on les cultive dans tous les jardins potagers. Cette plante est vivace et s'élève à deux ou trois pieds. Sa racine est blanche, grosse comme le doigt et alongée en fuseau. La tige s'élève du centre d'une rosette

de feuilles radicales pétiolées, deux fois ailées, et composées de folioles ovales, rétrécies en coin, inégales, incisées et bordées de dents blanchâtres au sommet; elle est verticale, rameuse, creuse, striée, dépourvue de poils, garnie de feuilles linéaires et terminée par des ombelles de petites fleurs d'un jaune pâle. Ces ombelles sont planes, souvent penchées et ceintes d'une ou plusieurs folioles linéaires; les ombellules sont toujours ceintes de plusieurs folioles alongées en alêne.

Le persil à feuilles frisées est une variété produite par la culture.

Le persil répand une odeur particulière très-agréable. Les feuilles sont généralement employées dans les cuisines comme assaisonnement. Toute la plante est apéritive. Les racines sont diaphorétiques; les feuilles résolutives, les graines âcres et atténuantes. La décoction de la racine prise intérieurement et les feuilles pilées, appliquées exté-

rieurement sont employées pour résoudre les dépôts laiteux. L'usage habituel du persil est nuisible aux personnes sujettes à l'ophtalmie. Cette plante plaît beaucoup aux bestiaux. Les lapins et les lièvres en sont avides. C'est un poison pour les petits oiseaux. Les graines en poudre tuent les poux.

Le persil odorant, le persil des marais, le céleri (*apium graveolens*, L.). Cette plante croît spontanément dans les terreins humides et marécageux ; elle est bisannuelle. Sa racine est alongée en fuseau, rousse en dehors, blanche en dedans. Sa tige est haute de deux pieds, rameuse, profondément sillonnée, noueuse, garnie de feuilles qui portent à leur aisselle des ombelles pédonculées, et terminée ainsi que les rameaux par des ombelles ordinairement sessiles. Les feuilles inférieures sont pétiolées et deux ou trois fois ailées. Les feuilles supérieures sont ternées et sessiles. Les folioles sont dans

les deux cas en forme de coin, incisées, dentées, fermes et luisantes. Les ombelles sont peu garnies de fleurs. Les corolles sont blanches. L'involucre de l'ombelle est composé de folioles découpées; les ombellules n'ont presque point d'involucelle.

Dans les marais cette plante est d'une odeur désagréable; la racine répand un suc jaune et fétide, et ses propriétés sont suspectes. Elle a été naturalisée dans les jardins potagers, où elle porte le nom de céleri. Tout le monde la connoît dans cet état. Ses dimensions sont plus grandes; sa racine est grosse, blanche et succulente; ses feuilles sont droites; son odeur est aromatique et agréable. On blanchit les feuilles et on les mange en salade avec les racines; elles provoquent l'appétit et sont un peu aphrodisiaques. Les propriétés de la racine sont plus énergiques que celles du persil commun. Le suc a souvent coupé les fièvres intermittentes, en le

prenant à la dose de six onces au commencement du frisson. Le suc de la plante excite la sueur, et déterge les ulcères scorbutiques de la bouche. On confit les sommités fleuries.

Ve GENRE.

ANETH, Fenouil; *Anethum*. T. L. J. Lam.

Caractère générique. Calice entier; pétales entiers roulés en dedans; graines oblongues, convexes; striées. Fleurs jaunes: ombelles sans involucres.

Ce genre comprend trois espèces; elles croissent en Europe; elles sont remarquables par leurs feuilles qui sont divisées et soudivisées en longues folioles capillaires.

L'aneth fenouil (*anethum fœniculum*, L.). On trouve cette plante dans le midi de la France, sur les rochers de Madère, et on la cultive dans les jardins. Dans l'état sauvage elle s'élève

tout au plus à deux ou trois pieds. Sa racine est alongée en fuseau, blanche; elle est bisannuelle. Ses tiges sont cylindriques, remplies de moelle, garnies de feuilles, striées, rameuses et terminées ainsi que les rameaux par des ombelles grandes et concaves. Les feuilles sont grandes et plusieurs fois divisées et soudivisées en folioles capillaires. Les fleurs sont jaunes; les graines sont oblongues.

Le fenouil acquiert dans les jardins cinq ou six pieds de haut. Toute la plante répand une odeur particulière très-agréable. En Italie, sa tige et les racines sont plus grosses que le bras. On y mange cette plante comme le celeri, et on se sert des graines pour assaisonner le pain et différens mets. La racine est peu aromatique; sa décoction ou l'infusion des feuilles ou des graines augmente le lait des nourrices. On fait avec les graines des dragées,

comme avec les anis, et on leur donne également ce nom.

L'aneth odorant; aneth (*anethum graveolens*, L.). L'aneth croît naturellement dans les champs, en Espagne, en Portugal, en Italie. Sa hauteur est d'un pied et demi; sa tige est un peu rameuse; ses feuilles ressemblent à celles du fenouil, mais sont plus petites, moins lâches. Les ombelles ont deux pouces environ de diamètre. Les fruits sont comprimés; les graines sont applaties et entourées d'un petit rebord.

Son odeur est agréable, pénétrante; sa saveur vive, âcre. Elle est carminative, stomachique, anti-émétique. On emploie les feuilles et les graines dans les cataplasmes résolutifs.

VIe GENRE.

MACERON, *Smyrnium*. Tourn. L. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entier peu apparent ; pétales alongés en pointe, relevés en carène, légèrement fléchis à leur sommet, presque égaux ; graines courtes, très-convexes, à trois angles saillans sur le dos.

Ce genre renferme sept espèces. Les unes croissent en Europe, les autres en Afrique ; une se trouve en Amérique. Elles sont annuelles, bisannuelles ou vivaces. Les feuilles de la tige sont simples ou ternées ; les fleurs sont jaunâtres. Les fleurs du centre des ombelles avortent dans quelques espèces.

Le maceron commun (*smyrnium olusatrum*, L.). Cette plante croît en Europe dans les lieux sombres et marécageux. Elle a été long-temps cultivée dans les jardins potagers. Elle est

bisannuelle. Sa racine est en forme de navet, et remplie d'un suc âcre et amer qui a l'odeur et la saveur de la myrrhe. Sa tige est verticale, haute de deux à trois pieds, anguleuse, feuillée, rameuse et terminée par des ombelles de petites fleurs blanches. Les feuilles sont luisantes. Les radicales sont portées sur de longs pétioles et trois fois ternées. Les caulinaires sont simplement ternées, et la gaîne de leur pétiole est déchirée à son bord. Les folioles sont grandes, ovales, un peu lobées, entières à leur bord dans leur moitié inférieure, et dentées dans leur moitié supérieure.

Toutes les parties de cette plante ont une odeur forte. On fait entrer la racine et les graines dans les apozèmes pour purifier le sang; elles sont rarement employées. Le céleri a succédé à cette plante. On la mangeoit autrefois en salade après l'avoir fait blanchir par les procédés ordinaires.

VIIe GENRE.

PANAIS, *Pastinaca*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entier ; pétales entiers courbés en dedans ; graines elliptiques, comprimées, planes, presque membraneuses sur les bords.

Ce genre comprend trois espèces. Elles sont d'Europe. Les feuilles sont ailées ; les fleurs sont jaunes ; les ombelles sont quelquefois ceintes d'involucelles.

Le panais cultivé (*pastinaca sativa*, L.). Il croît spontanément dans les lieux cultivés et les pâturages de l'Europe méridionale, et on le cultive dans tous les jardins potagers. Cette plante est bisannuelle. Sa racine épaisse, alongée en fuseau et blanchâtre, pousse une tige verticale, haute de trois ou quatre pieds, sillonnée, divisée en rameaux ouverts, garnie de grandes feuilles ailées,

et terminées ainsi que les rameaux par une ombelle de fleurs jaunes. Les feuilles sont pétiolées et ailées avec impaire. Elles sont d'un vert sombre et velues dans le panais sauvage, et d'un vert jaunâtre dans le panais cultivé. Les folioles sont sessiles, ovales, plus ou moins profondément incisées ou lobées, et bordées de dents surmontées d'une petite pointe.

Les racines sont d'un fréquent usage dans la cuisine. Elles sont douces, sucrées, aromatiques, nourrissantes, mais un peu venteuses. On les emploie à l'extérieur dans les remèdes propres à guérir la gale et les dartres.

Le panais oppoponax (*pastinaca oppoponax*, L.). Il croît dans le midi de la France, dans l'Italie, dans la Sicile et le Levant. Sa racine, grosse comme le bras, rameuse, jaunâtre et vivace, jette des feuilles simplement ailées et composées de cinq folioles. Du milieu s'élève à la hauteur de cinq à

huit pieds, une tige cylindrique, verticale, très-droite, garnie de feuilles très-grandes à sa partie inférieure, successivement moins grandes vers son sommet, où elle se divise en rameaux ouverts, la plupart opposés et terminés par plusieurs ombelles assez garnies de petites fleurs d'un jaune vif. Les feuilles inférieures sont deux fois ailées. Les folioles sont presque sessiles, ovales, finement crénelées, un peu rudes au toucher, munies d'un lobe à leur base, et remarquables par un de leurs côtés plus étroit que l'autre, et descendant beaucoup moins sur la côte moyenne. La surface de la base de la tige et des pétioles des feuilles inférieures est couverte d'écailles membraneuses, roussâtres. Sous l'ombelle principale sont disposées d'autres ombelles portées sur des pédoncules alternes, opposés ou verticillés. Les ombelles et les ombellules sont ceintes de cinq ou six folioles linéaires, longues d'une ligne.

Dans les pays chauds il découle par incision de cette plante une gomme-résine connue et employée en pharmacie sous le nom d'*oppoponax*. Son odeur fétide est un peu semblable à celle de la gomme ammoniaque. Sa saveur est amère et nauséabonde. Elle a les propriétés des gommes-résines.

Pastinaca dérive, selon Tournefort, de *pastus*, parce que la racine est employée pour la nourriture, ou de *pastinare*, parce qu'on se sert de la houe pour arracher la racine de terre.

VIIIe GENRE.

THAPSIA. Tourn. Linn. Juss. Lam. (Voy. 3e vol. *Pentandrie-digynie.*)

II.

Ombellifères vraies ; ombelles nues ; ombellules involucellées.

IXe GENRE.

SESELI. L. Juss. Lam. (Voy. 3e vol. (*Pentandrie-digynie.*)

Xe GENRE.

IMPÉRATOIRE, *Imperatoria*. T. L. J. Lam.

Caractère générique. Calice entier ; pétales fléchis en cœur au sommet, presqu'égaux; graines planes entourées d'un large rebord membraneux, et marquées de trois côtes sur le dos.

L'impératoire commune (*imperatoria ostruthium*, L.), est la seule espèce qui constitue ce genre. Elle croît dans les lieux ombragés des montagnes du midi de l'Europe. Sa racine est vivace ; elle est épaisse, noueuse et garnie de rejetons rampans, elle produit de grandes feuilles pétiolées, divisées en trois parties, portant chacune trois folioles larges, à trois lobes et dentées. Du milieu des feuilles s'élève, à la hauteur d'un pied et demi ou deux pieds, une tige cylindrique, creuse, garnie

de peu de feuilles et surmontée d'une grande ombelle plane, étalée et très-garnie de fleurs blanches. Les ombellules ont une involucelle d'une ou deux folioles. Les feuilles de la tige sont portées sur de courts pétioles, et composées de trois folioles semblables aux folioles des feuilles radicales.

La racine est très-estimée, très-stomachique. Sa saveur est aromatique, piquante, agréable. Son odeur est pénétrante ; ses propriétés sudorifiques, carminatives, emménagogues et céphaliques, &c. sont très-actives. Appliquée extérieurement, elle ranime et déterge les vieux ulcères.

XIe GENRE.

CERFEUIL, *Chærophyllum*. T. Linn. Juss. Lam. *Scandix*. T. L. J. *Myrrhis*. T.

Caractère générique. Calice entier ; pétales un peu inégaux ; fruit alongé en bec d'oiseau, pointu, lisse, strié ; quelquefois velu.

Ce genre, auquel on a réuni d'après Lamarck le genre *scandix* de Linné, renferme vingt-deux espèces. La plupart croissent en Europe ; elles sont annuelles ou vivaces par leur racine. Elles sont remarquables par la forme grêle et alongée de leurs fruits.

Le cerfeuil odorant ou musqué, (*chærophyllum odoratum*, Lam. *scandix odorata*, Linn.). Cette plante croît dans les prés, sur les montagnes de la Suisse, en France, en Italie. Sa racine est vivace. Elle est grosse, longue,

blanche, molle et d'une saveur douce. La tige est épaisse, creuse, cannelée, rameuse, haute de deux à trois pieds, terminée ainsi que les rameaux par de petites ombelles de fleurs blanches et garnie de grandes feuilles, trois fois ailées, très-molles et parsemées de taches blanches. Toute la plante est un peu velue, aromatique, et a la saveur de l'anis. Les folioles des feuilles sont très-nombreuses, ovales, pointues, incisées et dentées. Les graines sont longues d'un demi-pouce, noires, relevées de trois côtes et creusées de trois sillons.

Cette plante est plus aromatique que le cerfeuil commun. On la cultive dans les jardins potagers; elle est employée comme plante d'assaisonnement; on la met dans les salades. On mange ses racines dans la Silésie.

Le cerfeuil cultivé ou commun (*chærophyllum sativum*, Lam. *scandix cerefolium*, Linn.). Il est spontané dans les champs du midi de l'Europe, et cul-

tivé dans tous les jardins potagers. Cette plante est annuelle et d'une consistance tendre et délicate. Elle est haute d'un à deux pieds; sa racine blanche, alongée et fibreuse, donne naissance à une tige verticale, striée, creuse, rameuse, garnie de feuilles alternes deux ou trois fois ailées, et porte vers les sommités de petites ombelles sessiles et latérales. La tige est velue à la naissance des feuilles; les feuilles sont un peu velues; les folioles sont obtuses, découpées et imitent celles du persil. L'ombelle est formée de quatre ou cinq rayons; les ombellules en ont davantage; elles sont ceintes de deux folioles tournées d'un même côté. Les fleurs sont blanches, et les extérieures sont un peu irrégulières; les styles sont droits; les graines sont alongées, grêles, lisses, luisantes.

Toute la plante a une odeur et une saveur aromatiques. On la mange en salade; on l'ajoute aux alimens; elle en

facilite la digestion. Elle est incisive, apéritive, résolutive, diurétique. On emploie le suc dans les vertiges, les obstructions, les fièvres lentes, les maladies de la peau. On applique les feuilles pilées sur les engorgemens laiteux, les contusions, les piqûres d'insectes; les vaches, les chèvres, les moutons mangent le cerfeuil; les chevaux n'en veulent point.

Le cerfeuil sauvage (*chœrophyllum silvestre*, Linn.). On le trouve dans les vergers et les prés de l'Europe. Cette plante est vivace; elle a le port et les feuilles de la ciguë. Sa tige est haute de deux ou trois pieds, rameuse, garnie de grandes feuilles deux ou trois fois ailées, et se termine par des ombelles de fleurs blanches. La tige est renflée sous chaque rameau. Les feuilles sont tantôt sans poil, tantôt velues sur les nervures, tantôt sur toute leur surface; les folioles sont alongées, demi-ailées, incisées et pointues. L'ombelle est com-

posée de peu de rayons, et quelquefois elle est munie à sa base d'une foliole; l'ombellule est ceinte de cinq, six ou sept folioles ovales-lancéolées, qui se réfléchissent vers la terre avec l'âge. Les fleurs sont blanches et irrégulières. Les graines sont luisantes, lisses et noirâtres à leur maturité.

Cette plante passe pour venimeuse; son odeur est forte et fétide si on la broie. Les tiges teignent en vert. Les ombelles cueillies au temps de la floraison teignent en jaune.

Le cerfeuil à aiguillettes, aiguille ou peigne de Vénus (*chœrophyllum rostratum*, Lam. *scandix pecten*, Linn.). Cette jolie plante est commune dans les champs de la France, et des autres contrées tempérées et méridionales de l'Europe. Sa tige est menue, foible, rameuse, étalée et haute de six à douze pouces. Ses feuilles sont finement divisées en découpures étroites et pointues. Les ombelles n'ont que deux ou

trois rayons; les fleurs sont petites, blanches et irrégulières. Les fruits sont très-remarquables; ils sont longs d'un pouce et demi à deux pouces, et ressemblent à une grosse aiguille ou à une dent de peigne.

Cette plante a une saveur âcre, mais douce.

Chœrophyllum, feuille gaie, en grec, ainsi nommé à cause de la beauté du feuillage.

XIIe GENRE.

CORIANDRE, *Coriandrum*. T. L. J. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq dents; pétales fléchis en cœur au sommet, égaux dans le disque, inégaux et plus grands à la circonférence; fruit sphérique ou formé de deux petites sphères appliquées l'une contre l'autre.

Ce genre ne comprend que deux espèces assez voisines l'une de l'autre,

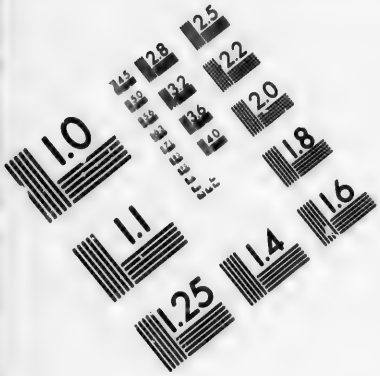

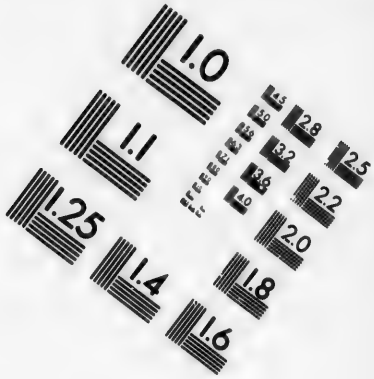

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

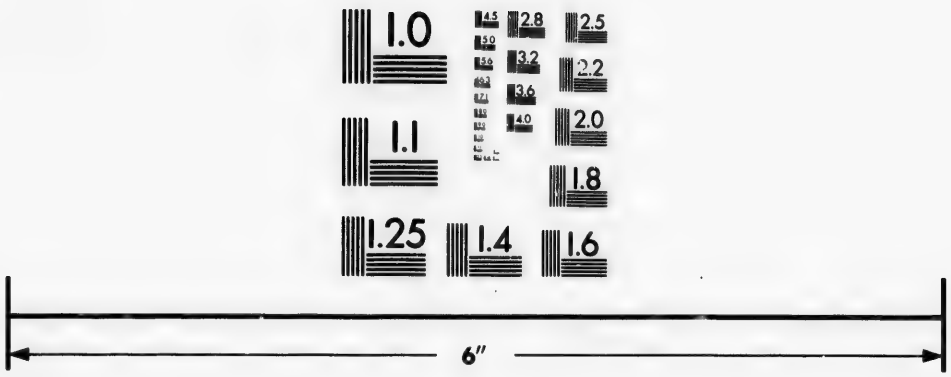

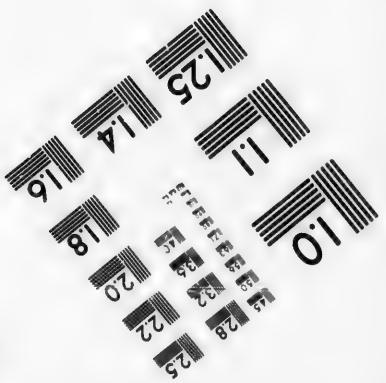

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Elles croissent en Europe; leur odeur est très-forte, très-désagréable; elles sont annuelles.

La coriandre cultivée (*coriandrum sativum*, Linn.). Elle croît spontanément en Italie. On la cultive aisément dans les jardins et dans les champs du midi de la France. Sa surface est dépourvue de poil; sa hauteur est d'un à deux pieds; sa tige est verticale, feuillée, ordinairement rameuse, et se termine par des ombelles de fleurs blanches, légèrement purpurines. Les feuilles sont deux fois ailées et inégales; les folioles des feuilles inférieures sont assez larges, ovales, lobées, incisées et dentées; les folioles des feuilles supérieures sont longues, étroites et divisées en deux ou trois découpures linéaires. Les fleurs sont inégales; celles du centre sont régulières, et souvent avortées; celles de la circonférence sont plus grandes et irrégulières. L'ombelle est ordinairement ceinte d'une foliole, et

l'ombellule de deux ou trois tournées d'un seul côté.

Cette plante exhale une odeur de punaise insupportable. Cette odeur infecte le voisinage des champs où la coriandre est cultivée. Lorsque le temps est couvert, l'odeur se répand au loin, et cause des maux de tête et des envies de vomir à ceux qui la respirent. Ce principe vénéneux est très-volatil; les graines le perdent à mesure qu'elles approchent de la maturité, et acquièrent à la place une odeur aromatique très-agréable. Les graines sont seules en usage; elles fortifient l'estomac et chassent les vents. Les parfumeurs les emploient; elles sont encore employées dans les cuisines. On les confit au sucre pour en faire de petites dragées. Les peuples du nord les mêlent dans leur pain pour l'aromatiser. Ces graines sont si coriaces, qu'on a beaucoup de peine à les réduire en poudre.

Coriandrum (Théoph. Diosc. Pl.),

formé d'un mot grec qui signifie *punaise ;* ainsi nommé, parce que les graines avant leur maturité ont l'odeur de cet insecte.

XIIIe GENRE.

ÆTHUSE, *Æthusa*. Linn. Jusss.

Caractère générique. Calice entier ; pétales inégaux, fléchis en cœur au sommet ; fruit ovale, arrondi, strié.

On connoît quatre espèces de ce genre. Elles croissent en Europe ; elles sont annuelles ou bisannuelles ou à racine vivace. Les ombellules du centre de l'ombelle sont plus courtes.

L'æthuse à forme de persil (*æthusa cynapium*, Linn.), vulgairement la petite ciguë. Cette plante croît dans les terreins cultivés, et les jardins potagers ; elle est annuelle et fleurit tout l'été ; sa hauteur est de deux pieds ; toute la plante est dépourvue de poil,

et le feuillage en outre offre un aspect luisant. La tige est verte et sans taches, striée, feuillée, droite, divisée en rameaux ouverts, et terminée par des ombelles de petites fleurs blanches. Les feuilles sont deux fois ailées, et les folioles sont ovales, sessiles et profondément découpées. L'ombelle n'a point d'involucre; l'involucelle déborde l'ombellule de toutes parts.

Cette plante est un violent poison pour l'homme; elle exhale lorsqu'on la froisse une odeur d'ail désagréable. Elle est très-dangereuse dans les jardins potagers, parce qu'elle ressemble beaucoup au persil, avec lequel elle est souvent mêlée et cueillie. On a vu de tristes exemples à la suite de méprises faites à cet égard. Cette plante fait encore périr les oies; néanmoins les autres animaux la mangent. Elle peut remplacer la ciguë pour l'usage extérieur.

Æthuse meum (*æthusa meum*, L.). Cette espèce croît sur les montagnes

du midi de l'Europe. Sa racine est vivace, épaisse, longue, brunâtre et couronnée par un faisceau de poils roides, débris des anciennes feuilles. Sa tige s'élève du milieu des feuilles radicales à la hauteur d'un pied ; elle est un peu divisée, garnie de très-peu de feuilles et terminée par une ombelle de fleurs blanches. Les feuilles ressemblent à celles du fenouil, mais elles sont plus petites; leurs divisions sont plus courtes et encore plus déliées ; les pétioles des feuilles de la tige sont courts, membraneux, ventrus, engaînans. L'ombelle est quelquefois munie à sa base d'une foliole; les ombellules sont ceintes de trois folioles latérales.

La racine a une odeur particulière, forte, pénétrante, mais très-agréable. Ses propriétés sont très-efficaces. Elle pourroit remplacer toutes les autres ombellifères, comme stomachique, cordiale, sudorifique, carminative, &c. On l'emploie beaucoup contre les ma-

ladies des bestiaux. Elle plaît beaucoup aux animaux ruminans.

Æthusa ; ce mot signifie en grec *brûlant*, ainsi nommé à cause des propriétés malfaisantes de l'*æthusa cynapium*, L.

XIVe GENRE.

CICUTAIRE, *Cicutaria*. J. Lam. *Cicuta*. Linn.

Caractère générique. Calice entier ; pétales presqu'égaux, ovales, fléchis au sommet; fruit presqu'ovale, sillonné.

Ce genre comprend trois espèces ; une croît en Europe ; les autres sont d'Amérique. Ces plantes sont aquatiques et vénéneuses. Leur racine est vivace ; les folioles des feuilles sont lancéolées et dentées ; quelquefois l'ombelle est munie d'une foliole. L'ombellule est ceinte de trois à cinq folioles très-étroites.

La cicutaire aquatique (*cicutaria aquatica*, Lam. *cicuta virosa*, Linn.). Elle croît en Europe, sur le bord des étangs et des fossés aquatiques. Sa racine est grosse comme le bras d'un enfant, garnie de beaucoup de fibres, creuse dans son intérieur, coupée par des diaphragmes et remplie d'un suc jaunâtre, vénéneux. Sa tige est haute de trois pieds, cylindrique, creuse, rameuse, garnie de grandes feuilles deux ou trois fois ailées, et dont les folioles sont lancéolées et bordées de dents aiguës blanchâtres à leur sommet. Les ombelles sont disposées à l'extrémité de la tige et des rameaux; elles sont peu serrées. Les ombellules sont ceintes de folioles très-déliées, qui débordent ordinairement les fleurs. Les fleurs sont blanches et presque régulières.

Cette plante est un poison pour l'homme et pour plusieurs espèces d'animaux; elle tue en causant l'inflammation et la gangrène. Plusieurs phar-

macologistes et même Linné, recommandent de préparer l'emplâtre de ciguë avec cette plante, plutôt qu'avec la vraie ciguë, *conium maculatum*, L.

XVe GENRE.

PHELLANDRIE, *Phellandrium*. Tourn. Linn. Juss.

Caractère générique. Calice à cinq dents ; pétales fléchis en cœur au sommet ; fruit ovale, lisse, couronné par les dents du calice et par les styles.

Ce genre comprend deux espèces. Elles croissent en Europe. Leurs feuilles sont très-découpées. Les ombellules sont ceintes de sept folioles ; les fleurs centrales sont très-petites.

La phellandrie aquatique (*phellandrium aquaticum*, Linn.). Cette espèce est bisannuelle et croît dans les eaux. Sa tige est haute de deux pieds, plus grosse que le pouce, et garnie de

faisceaux de fibres par intervalles. Ses feuilles sont grandes, trois fois ailées; les premières et secondes divisions font un angle obtus avec leur pétiole respectif, et paroissent brisées. Les folioles sont profondément découpées. Les fleurs des ombelles sont petites, blanches; les styles sont longs; les graines sont âcres, aromatiques.

Cette plante a passé pour venimeuse. La graine est d'un grand usage en Hollande contre le scorbut; elle est encore recommandée comme fébrifuge, apéritive, diurétique. L'herbe appliquée en cataplasme facilite la guérison des ulcères scorbutiques. Les chèvres et les moutons la mangent. C'est un poison pour les chevaux. Linné attribue à un charanson qui vit sur cette plante la maladie des chevaux qui la mangent.

La phellandrie des montagnes (*phellandrium mutellina*, L.) Cette espèce a la racine vivace et croît dans les prairies des montagnes. On juge de la bonté

des pâturages par l'abondance de cette plante. Sa racine est épaisse, rameuse et garnie à son sommet d'un faisceau de filets déliés, débris des anciennes feuilles. La tige est presque nue, et haute d'un pied. Les feuilles sont d'un vert gai, un peu fermes, plus longues que larges, deux fois ailées, et leurs folioles sont divisées en découpures aiguës. Les fleurs sont blanches, rougeâtres et odorantes ; les graines sont sillonnées. Cette plante est aromatique et très-saine pour les bestiaux.

Phellandrium, liège mâle, en grec.

III.

Ombellifères vraies ; ombelles et ombellules involucrées.

XVIe GENRE.

ŒNANTHE, *Œnanthe*. Tourn. L. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq dents ; pétales du disque fléchis en cœur, presqu'égaux ; pétales de la circonférence, plus grands et irréguliers ; fruit ovale, strié, couronné par le calice et les styles.

Ce genre comprend onze espèces. Sept croissent en Europe, et les autres au Cap de Bonne-Espérance. La plupart sont aquatiques et suspects. Leur racine est vivace, quelques espèces ont des racines tubéreuses. D'autres ont leur tige fistuleuse et striée. Les ombelles sont formées d'un petit nombre de rayons. Les ombellules sont globuleuses. Les fleurs souvent sessiles, et celles de la circonférence stériles.

L'œnanthe fistuleuse (*œnanthe fistulosa*, L.). Elle croît dans les marais et les lieux humides. Sa racine rampe sous les eaux, et jette de nombreux faisceaux de fibres; lorsque la plante est cultivée dans les jardins, ou lorsqu'elle croît dans les prés, c'est au contraire un paquet de petites tubérosités qu'elle a pour racine. La tige est grosse, lisse, striée, creuse, cylindrique, foible, verticale, branchue, presque nue et haute d'un pied et demi. Les feuilles sont de forme différente, les inférieures sont deux fois ailées, et leurs folioles sont planes et un peu larges; celles de la tige sont un pétiole creux et des folioles simples et déliées. Les ombelles sont formées de trois rayons, et très-souvent n'ont point d'involucre. Les fleurs sont blanches. Les fruits par leur ensemble forment de chaque ombellule une tête globuleuse, hérissée. Chaque fruit est une pyramide renversée, courte, penta-

gone, tronquée au sommet et couronnée par le calice, et deux longs styles. Toute la plante est lisse.

Cette plante passe pour venimeuse. Sa décoction, dans laquelle on fait bouillir des noix, étant versée sur les taupinières, fait, suivant Bomami, périr sûrement les taupes. Les vaches et les chèvres ne mangent point cette plante.

L'œnanthe saffrané (*œnanthe crocata*, L.). Cette plante croît dans les lieux marécageux de l'Europe. Sa racine est vivace. C'est un faisceau de tubérosités alongées. Sa tige haute de deux ou trois pieds ou davantage, rameuse, feuillée, roussâtre, cannelée et creuse, est surmontée ainsi que les rameaux d'une grande ombelle de petites fleurs blanches. Ses feuilles sont une, deux ou trois fois ailées, et les folioles sont partagées en découpures obtuses. L'ombelle est formée de rayons nombreux, quelquefois elle n'a point

d'involucre, souvent elle est ceinte comme les ombellules de plusieurs petites folioles. Les pétales sont aigus; les anthères roussâtres; les fruits un peu alongés, et ne sont pas tronqués.

Cette plante est un poison très-dangereux; elle contient un suc laiteux blanc qui s'écoule quand on la brise, et prend bientôt à l'air une couleur de safran.

Œnanthe, fleur de vigne, en grec.

XVIIe GENRE.

GINGIDIUM. Forst. Juss. (*Pentand. digynie.* Voyez 3e vol.)

XVIIIe GENRE.

CUMIN, *Cuminum*. L. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice composé de cinq arètes ; pétales échancrés presqu'égaux ; fruit ovale, strié, couronné par le calice.

Ce genre est fondé sur une seule espèce (*cuminum ciminum*, L.). Elle croît en Egypte, en Ethiopie, et on la cultive à Malte. C'est une petite plante annuelle, haute tout au plus d'un demi-pied. Sa tige est verticale, rameuse, striée, garnie de feuilles et surmontée, ainsi que les rameaux, de petites ombelles de fleurs blanches un peu purpurines. Les feuilles sont découpées profondément en divisions peu nombreuses, longues et capillaires. Les ombelles et les ombellules sont souvent à quatre rayons, et ceintes de quatre folioles.

Les graines de cette plante sont employées en pharmacie; elles ont une saveur aromatique, âcre, un peu amère et une odeur très-forte, très-pénétrante; elles sont stomachiques et carminatives. Les Hollandais en mettent, dit-on, dans leur fromage, et les Allemands dans leur pain.

XIXe GENRE.

BUBON, *Bubon*. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq dents peu marquées; pétales lancéolés, légèrement fléchis en dedans; fruit ovale, strié, velu.

Ce genre comprend cinq espèces; deux croissent en Europe, et les autres en Afrique. Trois ont la tige ligneuse; les autres sont herbacées. L'involucre est de cinq folioles, et l'involucelle de plusieurs.

Le bubon de Macédoine (*bubon Ma-*

cedonicum, L.), vulgairement le persil de Macédoine. Il croît dans le Macédoine. On le cultive dans les jardins de botanique. Il est bisannuel. Sa hauteur est de deux pieds; sa tige est verticale, feuillée, divisée en plusieurs rameaux chargés de plusieurs petites ombelles et étalés en panicule. Les feuilles sont grandes, deux ou trois fois ailées et les folioles sont ovales-rhomboïdales, incisées et bordées de dents terminées en pointe aiguë. Les sommités de la plante sont chargées de duvet et blanchâtres.

Les graines sont employées en pharmacie. Elles sont carminatives, diurétiques, emménagogues. Leur odeur et leur saveur sont aromatiques.

Le bubon galbanifère (*bubon galbanum*, Lin.). Il croît spontanément en Afrique, au Cap de Bonne-Espérance, en Arabie, en Syrie. C'est un petit arbrisseau haut de trois à cinq pieds. Sa surface est couverte d'une rosée bleuâtre qui s'efface sous le doigt. Sa

tige est droite, feuillée, rameuse, et surmontée ainsi que les rameaux d'une ombelle de fleurs jaunes. Ses feuilles sont deux fois ailées. Les folioles sont un peu fermes, rétrécies en coin vers la base, lobées, incisées et bordées de dents aiguës à leur bord supérieur. Le pétiole se dilate subitement à sa base en une large gaîne membraneuse. Les ombelles ceintes d'un involucre de plusieurs folioles, sont grandes, épaisses, très-garnies.

Cette plante fournit la gomme-résine connue dans les pharmacies sous le nom de *galbanum*. Cette substance est en graines d'un jaune roussâtre, d'une saveur amère, âcre et d'une odeur forte. Lorsque sa plante est dans la troisième ou quatrième année, on coupe la tige à quelques doigts au-dessus de la racine. Le suc laiteux découle goutte à goutte, et on le recueille lorsqu'il épaissit. On présume que le galbanum est extrait de plusieurs autres ombellifères résineuses.

Bubon, aine, en grec ; ainsi nommé parce qu'on employoit le *bubon macedonicum* contre l'inflammation de cette partie du corps.

XXe GENRE.

SISON, Berle, Chervi ; *Sium.* Tourn. L. J. Lam. *Sison.* L. J.

Caractère générique. Calice entier ; pétales égaux, lancéolés ou en cœur, traversés longitudinalement par une ligne saillante ; fruit ovale, strié.

On a réuni, d'après Lamarck, dans le genre *sium,* le genre *sison* de Linné. Ces deux genres réunis offrent vingt-six espèces. La plupart sont d'Europe. Plusieurs croissent au Cap de Bonne-Espérance ; les autres à la Chine, au Japon, en Amérique. La plupart ont leur racine vivace ; dans la plupart les feuilles sont simplement ailées. L'ombelle est ouverte, plane, formée, en gé-

néral, par des rayons peu nombreux, et ceinte de quatre à dix folioles lancéolées ou linéaires, souvent entières, quelquefois incisées ou dentées, et plus ou moins renversées. Les ombellules sont petites, ouvertes, et sont ceintes de plusieurs folioles.

La berle chervi (*sium sisarum*, L.), vulgairement chervi. Cette plante est cultivée depuis très-long-temps dans tous les jardins potagers. On pense qu'elle est originaire de la Chine. Sa racine est un faisceau de tubérosités, longues d'un demi-pied, grosses comme le doigt, blanches, tendres, sucrées, aromatiques. Les tiges, hautes de deux à trois pieds, striées, feuillées et un peu rameuses, sont terminées, ainsi que les rameaux, par des ombelles de petites fleurs blanches. Les feuilles sont ailées avec impaire, et les folioles sont lancéolées, pointues et finement dentées. Les feuilles voisines des fleurs sont quelquefois ternées; l'ombelle est

ceinte de quatre ou cinq folioles inégales.

Les racines de chervi sont apéritives, mais on les emploie rarement comme remède, et très-communément au contraire comme nourriture. C'est un aliment très-adoucissant, très-sain, très-léger. Pline rapporte que l'empereur Tibère avoit un goût si particulier pour cette nourriture, qu'il exigeoit des Allemands un tribut annuel de racines de chervi. Margraff a retiré un très-beau sucre de ces racines. On peut en faire de l'amidon.

La berle ninsi (*sium ninsi*, Linn.), vulgairement ninsi. Cette espèce est très-voisine de la précédente; les feuilles de la partie supérieure de la tige et celles des rameaux sont seulement composées de trois folioles; dans les aisselles des rameaux naissent des bulbes de la grosseur d'un pois, qui reproduisent la plante ainsi que la racine.

Le ninsi croît spontanément à la

Chine. Cette plante est généralement cultivée et très-estimée dans le pays. Ses racines entrent avec celles du ginseng dans tous les remèdes fortifians des Chinois.

Sium (Diosc. Pl.), d'un mot chaldéen qui signifie *natare*, parce que plusieurs espèces flottent sur les eaux.

XXIe GENRE.

ANGÉLIQUE, *Angelica*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq dents peu apparentes; pétales lancéolés, courbés en dedans; fruit arrondi, anguleux, solide, couronné par les styles réfléchis en dehors.

On connoît six espèces d'angéliques; quatre croissent en Europe, deux dans l'Amérique septentrionale. Ces plantes ont un très-beau port. Leur racine est bisannuelle ou vivace. Les feuilles sont

grandes et souvent deux fois ailées. Les ombelles sont encore grandes, étalées et formées d'un grand nombre de rayons. Les ombellules sont globuleuses. L'involucre est composé d'une ou de trois à cinq folioles. L'involucelle en a huit.

L'angélique archangélique (*angelica archangelica*, L.). C'est la plus belle espèce du genre. Elle croît spontanément sur les montagnes de la France, de l'Autriche, de la Laponie et on la cultive dans les jardins. Elle se plaît le long des ruisseaux ; sa hauteur est de quatre à cinq pieds ; sa tige est herbacée, peu solide, épaisse, creuse, cylindrique, striée, un peu branchue, garnie de grandes feuilles et terminée ainsi que ses branches par une grande ombelle verdâtre. Les feuilles sont deux fois ailées et les folioles sont ovales-lancéolées, aiguës et dentées en scie ; la foliole terminale est lobée, les autres le sont encore souvent. Les pétioles sont membraneux, engaînans, et enflés à la

base. L'ombelle n'a le plus ordinairement qu'une foliole pour involucre. Les rayons de l'ombelle sont anguleux. L'involucelle des ombellules est formé de plusieurs folioles renversées Les pétales sont ovales, aigus, verdâtres et tombent bientôt ; les étamines sont blanches.

L'angélique est une des ombellifères les plus précieuses. Son odeur est agréable et sa saveur est aromatique, un peu âcre et amère. Elle est très-recommandable comme cordiale, stomachique, carminative, emménagogue et anti-vermineuse. Elle fortifie les genecives lorsqu'on la mâche. Divers peuples du nord l'emploient comme assaisonnement. On prépare par la fermentation avec les racines fraîches, une liqueur spiritueuse. On confit au sucre les racines, les jeunes tiges, les pétioles et les sommités de la plante. L'angélique ainsi préparée est un stomachique excellent et en même temps

très-agréable ; on la sert en cet état sur les tables. Les lapins mangent avidement les jeunes tiges dépouillées de leur écorce.

L'angélique sauvage (*angelica silvestris*, L.). On la trouve dans les prés et dans les parties humides des forêts. On la confondroit au premier aspect avec la précédente. On la distingue cependant aux folioles des feuilles qui ne sont point lobées ; aux pétioles qui sont très-enflés à la base ; aux pétales qui sont d'un blanc rougeâtre, au lieu d'être verdâtres.

Cette angélique a les mêmes propriétés que la précédente, mais à un degré plus foible. Les graines en poudre font périr les poux. Cette plante déplaît aux bestiaux.

Angelica, du mot latin *angelus* ; ainsi nommé à cause des vertus de l'espèce appelée *archangelica*.

XXIIe GENRE.

LIVÈCHE, *Ligusticum*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à peine denté; pétales entiers, courbés en dedans; fruit oblong; graines à cinq côtes et à quatre sillons.

Ce genre comprend treize espèces; la plupart indigènes d'Europe, et à racine vivace; la plupart ont les feuilles plusieurs fois ailées. Les rayons des ombelles et des ombellules sont nombreux. Les involucres et les involucelles ont un nombre variable de folioles.

La livèche à feuilles de céleri (*ligusticum levisticum*, L.), vulgairement ache de montagne. Elle croît spontanément dans les prés couverts, sur les montagnes d'Italie et du midi de la France. Sa hauteur est de quatre à cinq pieds. Sa racine est vivace; toutes ses

parties sont polies et luisantes. La tige est cylindrique, noueuse, creuse, un peu rameuse, garnie de grandes feuilles assez semblables à celles du céleri, et terminée par des ombelles de fleurs jaunes. Les feuilles sont deux fois ailées; les folioles sont rétrécies en coin à la base et découpées au sommet. La racine est grosse, charnue, rameuse et noirâtre en dehors.

Toute la plante a une odeur particulière très-forte, et une saveur vive et aromatique; ses propriétés sont les mêmes et aussi énergiques que celles de l'angélique et de l'impératoire.

Ligusticum (Dioscor. Plin.), ainsi nommé d'une contrée de l'Italie, appelée *Ligurie*, et connue aujourd'hui sous le nom de *côte de Gênes*.

XXIIIe GENRE.

LASER, *Laserpitium*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice presqu'entier; pétales fléchis au sommet, échancrés, presqu'égaux; fruit ovale ou oblong; graines un peu convexes et relevées de quatre ailes membraneuses souvent un peu rongées sur le bord.

Ce genre comprend vingt-quatre espèces. La plupart croissent en Europe; presque toutes ont la racine vivace. Les feuilles sont une ou plusieurs fois ailées; les ombelles et les ombellules composées de nombreux rayons; les involucres et les involucelles formés de plusieurs folioles inégales et membraneuses.

Le laser à larges feuilles (*laserpitium latifolium*, Lam.). Il croît dans les bois des montagnes, en France, en Allemagne, en Italie, en Suisse. Sa racine

est longue, épaisse, noirâtre et couronnée d'un faisceau de filets, restes des anciennes feuilles. Sa tige est haute de deux à trois pieds, striée, cylindrique, feuillée, un peu rameuse, et terminée par des fleurs blanches disposées en ombelles grandes et ouvertes. Toute la plante, en général, est dépourvue de poil. Les feuilles sont portées sur un pétiole divisé en trois parties, soutenant chacune trois ou cinq folioles assez larges, ovales, quelquefois divisées en deux ou trois lobes, bordées de crénelures, surmontées d'une pointe. Les folioles sont fermes, luisantes, d'un vert bleuâtre en dessous, et un peu velues sur les nervures. Les ailes des graines ont le bord ondulé.

La racine de cette plante est âcre et chaude comme celle de l'angélique.

XXIVe GENRE.

HERACLÉE, Berce; *Heracleum.* Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice presqu'entier; pétales échancrés et fléchis en cœur, égaux dans le disque, inégaux dans la circonférence; les deux pétales extérieurs fendus en deux; fruit elliptique, comprimé, échancré au sommet.

Ce genre comprend dix espèces. Toutes, une seule exceptée, croissent en Europe. Dans presque toutes la racine est vivace; deux ou trois seulement sont bisannuelles. Les rayons des ombelles et des ombellules sont nombreux. L'involucre est composé de plusieurs folioles qui se détachent et tombent bientôt. Les involucelles sont de trois à sept folioles.

La berce brancursine (*heracleum spondylium*, L.). Elle croît dans les prés et sur le bord des bois. Sa racine

est blanche, alongée en fuseau ou divisée, et imprégnée d'un suc jaunâtre. Sa tige est haute de trois ou quatre pieds, verticale, épaisse, cylindrique, cannelée et un peu velue. Ses feuilles sont très-grandes, ailées, vertes en dessus, blanchâtres en dessous, et hérissées de poils des deux côtés. Les folioles sont découpées en cinq à sept lobes crénelés. Les ombelles sont très-grandes. Les fleurs sont blanches et irrégulières. Les fleurs de la circonférence ont les deux pétales extérieurs quatre fois plus grands que les autres.

Cette plante varie beaucoup. Son odeur est forte, un peu aromatique. La racine a une saveur âcre, ainsi que l'écorce de la tige. Sous l'écorce réside un suc mucilagineux sucré. Les Russes et les Polonais préparent avec cette plante, par la fermentation, une liqueur spiritueuse, connue sous le nom de *parst*, et qui tient lieu de bière aux habitans peu fortunés. On recomman-

doit autrefois mal-à-propos cette plante comme émolliente. Sa trop grande abondance détériore les foins et gâte les pâturages, car les bestiaux la mangent rarement.

Heracleum (Dioscor.), du nom du père d'Hippocrate, selon Linné.

XXVe GENRE.

FÉRULE, *Ferula*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entier; pétales oblongs, presqu'égaux; fruit ovale, comprimé; graines marquées sur le dos de trois lignes.

On connoît douze espèces de férules: elles croissent dans le Levant ou le midi de l'Europe. Ce sont des plantes herbacées à racine bisannuelle ou vivace. Plusieurs ont une tige très-élevée. Les feuilles sont plusieurs fois ailées, et leurs découpures sont étroites et linéai-

res. Les ombelles et les ombellules sont globuleuses et formées de plusieurs rayons. Les ombelles sont ceintes d'un involucre qui se détache et tombe bientôt. Les ombellules ont un involucelle de plusieurs folioles courtes. Le pédoncule qui porte l'ombelle générale porte latéralement d'autres ombelles. Les fleurs sont jaunes.

La férule commune (*ferula communis*, L.). Elle croît en Italie et dans le midi de la France, en Espagne, sur les côtes de la Méditerranée. Sa hauteur est de cinq à six pieds, sa tige est verticale, épaisse, cylindrique, ferme, un peu rameuse, garnie de grandes feuilles divisées et soudivisées en découpures longues et linéaires, et terminée ainsi que les rameaux par trois ombelles bien garnies, une intermédiaire plus grande, et deux latérales plus petites et opposées.

L'intérieur de la tige est rempli d'une moelle blanche qui prend feu très-faci-

lement. Rai dit qu'en Sicile elle remplace l'amadou.

Selon Tournefort, cette férule n'est point la férule des anciens. Il a vu cette dernière dans la Grèce, et parmi les Grecs d'aujourd'hui elle conserve encore le nom qu'on lui donnoit autrefois. Sa hauteur est de cinq à six pieds, et son épaisseur d'environ trois pouces : de dix en dix pouces, elle est coupée de nœuds, d'où naissent des feuilles et des branches. L'écorce de la plante est épaisse et dure, et tout l'intérieur est rempli d'une moelle blanche qui prend feu très-facilement, et ne se consume que très-lentement sans endommager l'écorce. Aussi conserve-t-on dans la Grèce, depuis la première antiquité, l'usage des tiges de férule pour porter du feu d'un lieu dans un autre. Hésiode rapporte que Prométhée après avoir enlevé le feu dans le ciel, l'emporta dans une tige de férule. Diodore de Sicile fait connoître le vrai sens de cette

fable : selon lui Prométhée fut l'inventeur du fusil d'acier avec lequel on tire, comme l'on dit, du feu des cailloux ; il se servit pour le recevoir de moelle de férule au lieu d'amadou, et apprit à le conserver dans les tiges de cette plante.

Les tiges de férule sont assez fortes pour servir d'appui, et trop légères pour blesser ceux que l'on frappe. C'est pourquoi Bacchus, l'un des plus grands législateurs de l'antiquité, ordonna sagement aux premiers hommes qui burent du vin de se servir d'une canne de tige de *férule*, parce que souvent dans la fureur du vin ils se cassoient la tête avec les bâtons ordinaires. Les prêtres de Bacchus avoient aussi des cannes pareilles. Plutarque et Strabon remarquent qu'Alexandre tenoit les œuvres d'Homère dans une cassette de férule, à cause de sa légéreté. Aujourd'hui on emploie dans la Grèce les tiges de cette plante pour faire des tabourets.

La férule assa-fœtida, L. (*ferula assa-fœtida*, Linn.), vulgairement *assa-fœtida* Cette plante croît dans la Perse. Sa racine est vivace, semblable pour la forme à celle du panais, noirâtre en dehors, blanche en dedans, et surmontée d'un faisceau de filets roides et d'une couleur brune. Il naît de la racine une touffe de six ou sept feuilles assez grandes, d'un vert bleuâtre, lisses, et à-peu-près semblables aux feuilles de la pivoine; elles sont découpées profondément en trois ou cinq parties ovales, oblongues, prolongées par leur base sur le pétiole, et alternativement divisées en lobes obtus. La tige est verticale, pleine de moelle, haute de quatre pieds, et embrassée de distance en distance, par les pétioles membraneux de quelques feuilles avortées. De leur aisselle naissent des rameaux terminés ainsi que la tige par une ombelle assez grande, dépourvue d'involucre, ainsi que les ombellules d'involucelle.

Toute la plante contient un suc laiteux, qui répand une odeur fétide approchant de l'odeur d'ail, mais plus forte. Ce suc retiré de la racine, et épaissi à l'air, forme une gomme-résine, en masse roussâtre, remplie de grumeaux blanchâtres et brillans. Elle porte le nom de *hingh* chez les Persans, et en Europe celui d'*assa-fœtida ;* sa saveur âcre et désagréable et plus encore son odeur infecte et détestable, lui ont fait donner le nom vulgaire de *stercus diaboli.* Les Perses et les Asiatiques ne sont pas affectés comme nous par l'odeur et la saveur de cette substance; car ils la mangent avec délices, et lui donnent le nom *de manger des Dieux.* Dans l'Inde l'*assa-fœtida* est donné comme remède, pour rappeler l'appétit, fortifier l'estomac, chasser les vents et exciter à l'amour. En Europe on l'emploie rarement à l'intérieur, si ce n'est pour les bestiaux. Prise intérieurement cette substance est anti-histérique, in-

cisive, tonique, vermifuge et sudorifique ; à l'extérieur elle est résolutive.

Ferula, de *ferire*, *frapper*, parce qu'on châtioit les enfans avec les tiges de ces sortes de plantes.

XXVIe GENRE.

PEUCEDANE, *Peucedanum*. T. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice très-petit, à cinq dents ; pétales oblongs, courbes au sommet, égaux ; fruit ovale, un peu comprimé, strié, et entouré d'un rebord membraneux.

On connoît onze espèces de peucedanes ; quatre croissent en Europe, les autres sont confinées au Japon, ou dans la Laponie, la nouvelle Zelande, les Canaries, le Cap de Bonne-Espérance. Leurs racines sont bisannuelles ou vivaces.

Le peucedane officinal (*peucedanum*

officinale, L.), vulgairement fenouil de porc, queue de pourceau. Cette plante se trouve dans le midi de l'Europe; elle croît dans les prés et les lieux couverts, un peu humides. Sa hauteur est de deux pieds; sa racine est vivace, grande, grosse, alongée, noire en dehors et pleine à l'intérieur d'un suc jaunâtre. Sa tige est cylindrique, garnie de feuilles, un peu rameuse au sommet, et terminée ainsi que les rameaux par une ombelle un peu étalée. Les feuilles sont grandes et les dernières divisions du pétiole, qui se divise quatre ou cinq fois successivement par trois, se terminent chacune par trois folioles longues, linéaires, planes et entières.

La racine fraîche est suspecte. Son odeur approche un peu de l'odeur de la poix. On l'applique sur les plaies et les ulcères. On la dit propre à guérir la gale. Cette plante déplaît aux bestiaux.

Peucedanum (Dioscor. Pl.), formé d'un mot grec qui signifie *pin ;* ainsi nommé parce que les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du pin.

XXVIIe GENRE.

CACHRIDE, Armarinte; *Cachrys.* Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entier ; pétales lancéolés, égaux ; fruit grand, ovale, anguleux, couvert d'une enveloppe de la nature du liége.

Ce genre comprend sept espèces. Deux croissent dans la Sibérie, et les autres dans le midi de l'Europe. Leurs fleurs sont jaunes. Les ombelles et les ombellules sont composées de plusieurs rayons, et ceintes de plusieurs folioles. L'écorce des graines est épaisse et de la nature du liége. Sa surface est lisse, ou relevée de lignes peu saillantes, ou bien hérissée d'aspérités, relevée de

quatre côtes et creusée de quatre sillons.

L'armarinte libanotide (*cachrys libanotis*, L.). On la trouve aux environs de Montpellier, en Italie et sur les côtes de la Barbarie ; elle est haute de deux à trois pieds. Sa racine est grosse et vivace. La tige est épaisse, cylindrique, lisse, garnie de feuilles très-finement découpées, deux fois ailées, et composées de folioles opposées, dont les dernières divisions sont courtes et déliées comme des soies. Ces feuilles sont alternes à la base de la tige, et opposées à la naissance des rameaux et sur les rameaux. La tige et les rameaux se terminent par une ombelle de fleurs jaunes.

Toute la plante a une odeur d'encens ; elle est échauffante, anti-ictérique. Les graines sont rarement employées à cause de leur âcreté. On applique les feuilles sur les contusions.

L'armarinte odontalgique (*cachrys*

odontalgica, L.). Elle couvre les déserts de la Sibérie, entre le Volga et l'Oural. Sa tige presque nue forme une panicule de petites ombelles de fleurs jaunes. Les feuilles sont deux fois ailées et composées de folioles lancéolées-linéaires, blanches et cotonneuses. Les fruits sont lisses. La racine est très-longue, et d'une saveur très-âcre et aromatique; aussi l'emploie-t-on comme salivaire pour soulager les maux de dents causés par des fluxions.

XXVIIIe GENRE.

CRITHME, Bacille; *Crithmum*. T. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entier; pétales ovales courbés au sommet, presqu'égaux; fruit ovale, comprimé, strié.

Ce genre ne comprend que deux espèces. L'une est à racine vivace et croît en Europe; l'autre a une racine an-

nuelle et croît à Ténériffe. Les ombelles et les ombellules sont hémisphériques, et formées de plusieurs rayons. Les involucres et les involucelles sont de plusieurs folioles. Les fleurs sont blanches.

Le crithme maritime (*crithmum maritimum*, L.). vulgairement bacille, passe-pierre, perce-pierre. Cette plante croît en France, en Italie, en Espagne sur les bords de la mer parmi les rochers. Sa tige haute d'un pied, et souvent très-simple, est dure et presque ligneuse à la base, feuillée et terminée par une ombelle de fleurs blanches. Toute la plante est dépourvue de poil. Les feuilles inférieures sont trois fois ternées; les supérieures sont simplement ternées, et les folioles sont charnues, luisantes, linéaires, rétrécies aux deux bouts et rarement divisées. Le pétiole est cylindrique et creusé supérieurement d'un étroit sillon. L'ombelle est plane et large. Les rayons du centre sont plus courts.

Cette plante est apéritive, diuréti-

que. On fait confire les feuilles au vinaigre, et on les sert sur les tables.

Crithum (Dioscor.), *batis* des latins.

XXIXe GENRE.

ATHAMANTE, *Athamanta*. Lin. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entier; pétales un peu inégaux, fléchis et échancrés en cœur; fruit ovale, oblong, strié.

On connoît onze espèces d'athamantes. Deux croissent en Asie, dans la Sibérie et la Chine; les autres en Europe, dans la Suède, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, la Suisse, la Sicile et l'île de Candie. Toutes, une seule exceptée, ont la racine vivace. L'ombelle est formée de plusieurs rayons et ceinte d'un involucre de plusieurs feuilles, et quelquefois, mais rarement, au-dessous de trois. L'involucelle est de plusieurs

feuilles. Les graines sont cotonneuses, ou presque dépourvues de poil, relevées de cinq nervures, ou creusées de cinq stries.

L'athamante oréoseline (*athamanta oreoselinum*, L.). On trouve cette plante en France, en Allemagne, en Angleterre, sur les collines exposées au soleil. Sa tige est haute de deux pieds, cylindrique, rameuse, garnie de feuilles, et terminée ainsi que les rameaux par des ombelles assez garnies. La plante est dépourvue de poils. Les feuilles sont trois fois ailées; les folioles sont rétrécies en coin à la base, incisées à leur sommet, et assez semblables aux folioles de persil. Les pétioles secondaires et tertiaires sont très-ouverts, interrompus dans leur direction et comme brisés. Les fleurs sont blanches.

Cette plante mérite d'être employée en médecine. Sa racine est apéritive et excite la sueur; elle est remplie d'un suc laiteux, amer et gluant, qui dessé-

neuses,
, rele-
sées de

amanta
e cette
gne, en
osées au
x pieds,
de feuil-
rameaux
La plante
illes sont
nt rétré-
es à leur
x folioles
daires et
nterrom-
nme bri-

employée
éritive et
plie d'un
qui dessé-

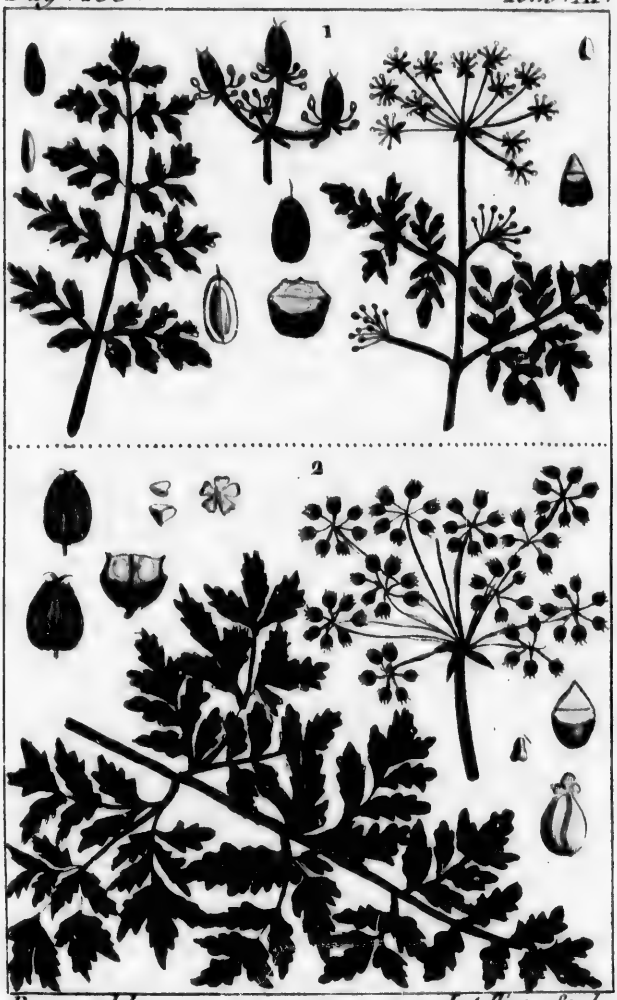

Deseve del. Letellier Sculp.

1. 2. Cicuta.

ché présente une gomme-résine, jaunâtre, brillante, aromatique. La graine a une odeur vive et aromatique, et une saveur analogue à celle de l'orange. L'infusion de la plante a l'odeur du citron; cette infusion est utile dans les foiblesses d'estomac. Les chevaux et les moutons mangent cette plante, les vaches n'en veulent point.

XXXe GENRE.

SELINUM. L. J. Lam. (*Pentandrie-digynie.* Voy. 3e vol.)

XXXIe GENRE.

CIGUE, *Cicuta.* Tourn. Hall. Lam. Juss. *Conium.* Linn.

Caractère générique. Calice entier; pétales courbés en cœur, inégaux; fruit ovale, globuleux; graines relevées de cinq côtes, crénelées, tuberculeuses.

Ce genre comprend quatre espèces;

une croît en Europe, et les autres en Afrique, au Cap de Bonne-Espérance. Leurs feuilles sont plusieurs fois ailées. Les ombelles ont un involucre composé de trois ou cinq folioles ; les involucelles sont formés de trois folioles tournées d'un côté.

Haller, Lamarck, Jussieu ont conservé pour désigner ce genre le nom *cicuta*, de Tournefort ; parce que la plante généralement connue sous le nom de grande ciguë, est une espèce qui appartient à ce genre, et non à celui que Linné a désigné sous le nom de *cicuta*.

La grande ciguë (*cicuta major*, Lam. *conium maculatum*, Linn.) Elle croît dans les lieux frais et incultes de l'Europe. Sa racine est alongée en fuseau, jaunâtre en dehors, blanche en dedans et jette de grandes feuilles pétiolées trois fois ailées, et composées de folioles d'un vert foncé, luisantes, pointues et divisées profondément en découpures terminées par un petit sommet blanchâtre.

Du milieu s'élève la tige haute de trois à cinq pieds, garnie de feuilles, rameuse, lisse, à peine striée, parsemée de taches d'un noir pourpre, et terminée ainsi que les rameaux par des fleurs blanches disposées en ombelles, un peu convexes et d'une grandeur médiocre. Les graines sont petites, hémisphériques, sillonnées et relevées d'angles crénelés.

Toute la plante répand une odeur fétide et nauséabonde. Prise intérieurement c'est un poison âcre et narcotique. Quoique les anciens donnassent le nom de ciguë à toutes les plantes vénimeuses, l'on croit généralement que celle dont il est ici question est la ciguë qu'on employoit à Athènes, pour faire périr ceux que l'Aréopage avoit condamnés. La mort de Socrate a rendu ce poison à jamais célèbre. La ciguë a acquis une nouvelle célébrité de nos jours, depuis les expériences de Stork; réduite en extrait, et donnée à petite

dose, elle a été employée avec succès contre les cancers, les tumeurs squirreuses, les humeurs froides, la goutte, les rhumatismes et dans les cataractes naissantes ; mais ce remède actif ne peut être administré que par des mains habiles et prudentes. Le jus de citron et les autres acides calment les effets de la ciguë, prise intérieurement. Réduite en cataplasme ou en emplâtre, et appliquée extérieurement, elle est résolutive et calmante.

XXXIIe GENRE.

BUNION, Terre-noix ; *Bunium*. L. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entier ; pétales égaux, fléchis en cœur ; fruit ovale.

Ce genre comprend trois espèces ; elles sont d'Europe. Leur racine est annuelle ou vivace. Les ombelles sont composées de plusieurs rayons ; les om-

bellules sont courtes. Les fleurs sont blanches et ramassées; les involucres et les involucelles sont de plusieurs folioles.

Le bunion bulbeux, terre-noix, suron (*bunium bulbocastanum*, L.). La racine de cette plante est une tubérosité arrondie, grosse comme une noix et couverte d'une peau noirâtre. Elle produit une tige haute d'un pied et demi, grêle, foible, cylindrique, striée, un peu rameuse, garnie de feuilles, et terminée ainsi que les rameaux par d'assez grandes ombelles de fleurs blanches. Les feuilles sont deux ou trois fois ailées, et partagées en découpures étroites.

Cette plante croît dans les champs en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, en France; elle est très-commune dans les pâturages des Pyrénées. Ses graines sont âcres et aromatiques, et approchent beaucoup de l'odeur et de la saveur des graines du carvi (*carum carvi*, L.).

On mange la racine crue, après l'avoir dépouillée de son écorce. On la mange encore cuite sous la cendre. On peut en retirer une farine légère et nourissante. Sa saveur approche un peu de la saveur de la châtaigne. Elle est pour les cochons une excellente nourriture.

Bunium (Diosc.), d'un mot qui dans l'attique signifioit *mamelle ;* ainsi nommé à cause de la forme de la racine.

XXXIIIe GENRE.

AMMI, *Ammi.* Tourn. L. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entier ; pétales fléchis en cœur, égaux dans le disque, inégaux à la circonférence ; fruit arrondi, petit, lisse, strié.

On connoît quatre espèces d'ammis ; trois croissent en Europe ; la quatrième croît en Egypte. Leur racine est vivace. L'involucre est de plusieurs folioles demi-ailées ; les involucelles sont de plusieurs folioles simples.

L'ammi majeur (*ammi majus*, L.). Cette plante croît dans les champs et les vignes du midi de l'Europe. Sa racine est annuelle ; sa tige est haute de deux pieds, verticale, striée, garnie de feuilles, divisée en rameaux, redressés et terminés par des ombelles de fleurs blanches. Les feuilles inférieures sont deux fois ailées, et composées de folioles lancéolées, bordées de dents très-aiguës. Les feuilles supérieures sont plus découpées, et les folioles sont inégales, linéaires-lancéolées, aiguës, tantôt entières, tantôt dentées. Les pédoncules des ombelles sont opposés aux feuilles. Les rayons des ombelles sont très-nombreux, très-déliés ; les ombellules sont très-distinctes. Les graines sont très-menues. Toute la plante est dépourvue de poil. Dans une variété toutes les feuilles sont découpées, très-menues, et semblent un peu crispées.

Les graines sont aromatiques, âcres. Elles font partie des quatre semences

chaudes qu'on ne prescrit plus, au reste, aujourd'hui.

Ammi (Dioscor.), d'un mot qui signifie *sable ;* parce que plusieurs espèces de ce genre croissent dans le sable.

XXXIVe GENRE.

CAROTTE, *Daucus*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entier ; pétales fléchis en cœur ; les extérieurs plus grands ; fruit ovoïde, hérissé de toutes parts de poils ou de piquans.

Ce genre comprend douze espèces ; les unes croissent dans le midi de l'Europe, les autres sur les côtes d'Afrique. L'ombelle est formée de plusieurs rayons ; elle est plane lorsqu'elle est fleurie, concave et serrée après la floraison. L'involucre est de plusieurs folioles demi-ailées. Dans quelques espèces les fleurs de la circonférence avortent.

La carotte commune, la carotte sauvage (*daucus carotta*, L.). Elle croît dans les champs et les pays arides. Sa racine est bisannuelle, alongée en fuseau, petite, ligneuse et blanche, jaune, ou rougeâtre, selon les variétés. Elle jette des feuilles assez grandes, deux ou trois fois ailées, et dont les folioles sont divisées en découpures étroites et pointues. Du milieu des feuilles s'élève à la hauteur de deux à trois pieds une tige feuillée, un peu rameuse, terminée par une ombelle de petites fleurs blanches ou rougeâtres. Toute la plante est garnie de poils. Les pétioles sont relevées de nervures en dessous. Les rayons de l'ombelle partent d'un point unique un peu renflé. Ils se redressent après la floraison, et l'ombelle devient concave comme un nid d'oiseau. Au centre de l'ombelle se trouve souvent une fleur solitaire, stérile, rougeâtre. Les graines sont hérissées de poils roides et relevées de quatre angles.

La carotte cultivée ne diffère de la carotte sauvage que par les modifications qui résultent des soins de la culture et d'un terrein succulent. Les racines sont grosses, charnues, cassantes et fournissent un des alimens les plus agréables et les plus sains. Ce sont ces racines qu'on nomme proprement *carottes;* elles contiennent comme la betterave et le chervi une grande quantité de suc sucré. Ce suc épaissi sur le feu, en consistance de syrop, est employé utilement dans la toux, dans les inflammations de la gorge, et contre les vers; la décoction des racines, les racines cuites et tenues dans la bouche produisent le même effet. Râpées, les racines calment les douleurs de la brûlure et du cancer; fermentées, elles donnent une liqueur spiritueuse. Les graines sont aromatiques, carminatives et diurétiques; fermentées avec la bière, elles la rendent plus agréa-

ble. L'usage de la carotte est très-utile aux calculeux.

Daucus (Dioscor.), d'un mot grec qui signifie *je brûle*, ainsi nommé, parce que les graines du *daucus-carrota* sont échauffantes.

XXXVe—XXXVIIIe Gres.

CAUCALIS. Tourn. L. J. Lam.
TORDITIUM. Tourn. L. J. Lam.
HASSELQUISTIA. Linn. Juss.
ARTEDIA. Linn. Juss. Lam.
(*Pentandrie-digynie.* Voy. 3e vol.)

XXXIXe GENRE.

BUPLÈVRE, *Buplevrum.* Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entier; pétales entiers, courts, courbés en dedans, égaux; fruit arrondi ou ovoïde, un peu comprimé, strié.

On connoît vingt-quatre espèces de

buplèvre. Deux croissent au Cap de Bonne-Espérance, toutes les autres sont d'Europe. Presque toutes croissent sur les montagnes ; quelques-unes dans les moissons. Quelques espèces sont ligneuses. Toutes les autres sont herbacées, annuelles ou à racine vivace. La surface de tous les buplèvres est luisante et entièrement dépourvue de poil. Leurs feuilles sont fermes, ordinairement simples et entières. Les ombelles et les ombellules sont composées de rayons peu nombreux. Les involucres sont courts et composés de plusieurs folioles, quelquefois, mais rarement, de trois à cinq folioles. Les involucelles sont grands et formés par trois ou cinq folioles souvent colorées et quelquefois réunies par leur base.

Le buplèvre perce-feuille, oreille de lièvre (*buplevrum rotundifolium*, L.). Cette plante croît en France et dans tout le midi de l'Europe. On la trouve dans les moissons et les lieux secs. Elle

est annuelle; sa hauteur est d'un pied et demi. Sa tige est rameuse dans sa moitié supérieure. Les feuilles sont arrondies, oblongues et enfilées par la tige et les rameaux; les plus inférieures sont seulement embrassantes. Les ombelles sont terminales, petites. Les ombellules sont ceintes de cinq folioles inégales, ovales, jaunâtres intérieurement et plus longues que les fleurs.

Cette plante est astringente.

Buplevrum (Hippocra. Pl.), *côte de bœuf*, en grec, à cause de la roideur des feuilles, dans différentes espèces de ce genre.

XL.e GENRE.

HERMAS. Linn. Juss. (Voy. 3.e vol. *Pentandrie-digynie.*)

XLIe GENRE.

ASTRANCE, Radiaire; *Astrantia*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq dents ; pétales fléchis et fendus en cœur au sommet ; fruit ovale couronné par le calice et relevé de côtes ridées formées par les replis de l'enveloppe extérieure de la graine.

On connoît cinq espèces d'astrances. Quatre croissent sur les montagnes d'Europe; la cinquième croît au Cap de Bonne-Espérance. Leur racine est vivace. Leurs feuilles sont ordinairement palmées. Les ombelles sont formées de trois ou quatre rayons, ou bien elles ne sont point marquées. Les ombellules sont composées de plusieurs fleurs, et ceintes d'un involucelle composé d'un grand nombre de folioles lancéolées, colorées, étalées en étoile, et plus longues que les fleurs.

La grande astrance, saniele femelle, (*astrantia major*, L.). Elle croît sur les Alpes, les Pyrénées et d'autres montagnes d'Europe ; elle fait par la beauté de ses fleurs l'ornement des prairies et des pâturages. Sa racine ligneuse, raboteuse et rameuse porte sur de longs pétioles des feuilles médiocrement grandes, luisantes, divisées profondément en cinq lobes, sous-divisés en deux ou trois au sommet, et bordés de dents aiguës. Du milieu des feuilles s'élève à la hauteur d'un pied et demi une tige verticale, presque simple, n'ayant presque pas de feuilles, et portant à son extrémité plusieurs ombellules blanches ou purpurines, ressemblant chacune à une fleur radiée. Les fleurs sont, les unes fertiles et sessiles, les autres stériles et pédonculées.

La racine de cette plante est âcre, aromatique et purgative.

Astrantia d'un mot latin qui signifie *astre*, ainsi nommé parce que les invo-

lucelles des ombellules sont ouverts et disposés en étoiles.

XLIIe GENRE.

SANICLE, *Sanicula*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice à cinq dents ; pétales fléchis au sommet ; fruit ovale, hérissé de pointes et couronné par le calice.

Ce genre comprend trois espèces, une d'Europe et les deux autres de l'Amérique septentrionale Leur racine est vivace ; leurs feuilles sont palmées ; leurs ombelles sont formées de trois ou cinq rayons, ou bien elles ne sont point marquées. Les ombellules sont composées de fleurs sessiles, serrées en petite tête. Les graines du centre sont stériles.

La sanicle d'Europe (*sanicula Europea*, L.). On la trouve communément dans les bois de l'Europe. Sa ra-

cine noire, ligneuse et cylindrique, porte sur de longs pétioles plusieurs feuilles fermes, luisantes, arrondies, divisées profondément en trois ou cinq lobes dentés, incisés ou fendus au sommet. Du milieu de cette touffe de feuilles s'élève à la hauteur d'un pied ou d'un pied et demi une tige simple, verticale, grêle, presque nue et terminée par une ombelle composée ordinairement de cinq rayons. Chaque rayon se divise souvent en trois à son sommet, et porte trois petites têtes de fleurs blanches, mâles ou hermaphrodites, et toutes sessiles. Après la floraison les globules sont hérissés de pointes nombreuses qui couvrent les fruits.

Cette plante a été célèbre comme vulnéraire et astringente. Elle fait partie des vulnéraires de Suisse. La racine est amère; les feuilles sont âpres et amères. On applique les feuilles sur les plaies.

Sanicula (Pl.) formé du mot latin *sanare;* ainsi nommé, parce que l'es-

pèce qui croît en Europe est employée pour guérir les blessures.

IV.

Ombellifères anomales.

XLIIIe ET XLIVe GENRES.

ARCTOPUS. Linn. Juss. Lam.
ECHINOPHORA. T. L. J. Lam.
(*Pentandrie-digynie.* Voy. 3e vol.)

XLVe GENRE.

ERYNGION, Panicaut; *ERYNGIUM.* Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Fleurs sessiles, fixées sur un réceptacle conique, séparées les unes des autres par des écailles, et formant une tête compacte ceinte d'un involucre de plusieurs folioles roides; chaque fleur a un calice à cinq dents profondes, et des pétales fléchis au sommet; le fruit est ovoïde.

On connoît un grand nombre de

plantes de ce genre; elles croissent presque toutes en Europe. Leur racine est vivace. Ces plantes ont le port des chardons, les fleurs disposées comme dans les diplacées et la fructification des ombellifères. Les feuilles sont simples ou composées ; elles sont ordinairement épineuses à leur bord, comme les folioles qui ceignent les têtes de fleurs.

Le panicaut des champs, chardon rolland, chardon à cent têtes (*eryngium campestre*, Linn.). Cette plante commune dans presque toute l'Europe, se trouve dans les champs et sur le bord des chemins. Elle ressemble à un chardon, et s'élève à la hauteur d'un pied ou d'un pied et demi. Sa racine est tendre, simple, cylindrique, longue, noirâtre en dehors, blanche en dedans, et couronnée d'un faisceau de filets roides. Elle produit une touffe de feuilles pétiolées, coriaces, froncées, un peu alongées, divisées en folioles, prolongées par la base sur la nervure moyenne,

demi-ailées, traversées par de grosses nervures blanchâtres, et bordées de grosses dents épineuses. La tige, garnie de quelques petites feuilles embrassantes, se divise en rameaux très-ouverts, et porte un grand nombre de petites têtes de fleurs ceintes de folioles roides et épineuses. Les fleurs sont séparées par des paillettes roides et piquantes. Les corolles sont petites et blanches.

La plante est légèrement aromatique; la racine est diurétique, emménagogue, aphrodisiaque. Dans certains endroits on mange, au printemps, ses bourgeons comme les asperges.

Eryngium (Diosc.), *poil de bouc*, en grec.

XLVIe GENRE.

BOLAX. Comm. Juss. (Voy. 3e vol. *Pentandrie-digynie.*)

XLVIIe GENRE.

HYDROCOTYLE, *Hydrocotyle*.

Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entier ; pétales entiers ; fruit orbiculaire, comprimé, se divisant en deux graines demi-orbiculaires.

On connoît une vingtaine d'espèces d'hydrocotyles. Une seule croît en Europe ; deux croissent dans l'Inde, et toutes les autres en Amérique ou au Cap de Bonne-Espérance. Ces végétaux sont des herbes la plupart rampantes. Leurs feuilles sont simples, entières, rarement lobées, quelquefois insérées par leur centre sur le pétiole. L'ombelle est petite, terminale ou axillaire, simple ou rameuse, et ceinte d'un involucre de quatre folioles.

L'hydrocotyle commune, écuelle d'eau (*hydrocotyle vulgaris*, L.). On

la trouve en Europe, en Afrique, en Amérique. Elle croît dans les lieux inondés et sur les bords des lacs, des étangs. Sa tige, déliée comme un gros fil, rampe sur la terre. Elle est coupée de distance en distance par des nœuds d'où naissent de petites racines, une feuille et une hampe surmontée d'une petite tête de fleurs. Les feuilles, portées sur des pétioles beaucoup plus longs que les hampes, sont orbiculaires, crénelées, d'un pouce de diamètre, et portées par leur centre comme un parasol. Les ombelles sont composées de cinq à huit petites fleurs d'un blanc sale.

On dit que cette plante cause aux moutons le pissement de sang et l'inflammation.

Hydrocotyle, écuelle d'eau, en grec ; ainsi nommé à cause de la forme des feuilles de l'espèce qui croît en Europe dans les lieux aquatiques.

XLVIIIe ET XLIXe GRES.

AZORELLA. Lam. Juss. (*Pentand. digynie.*)

LAGOECIA. Linn. Juss. (*Pentand. monogynie.* Voyez 3e vol.)

TRENTE-NEUVIÈME FAMILLE.

LES RENONCULACÉES, *Renonculaceæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice de plusieurs folioles, quelquefois colorées, et alors nommées pétales par Linné ; quelquefois point de calice ; corolle ordinairement de cinq pétales réguliers ou irréguliers, et alors appelés nectaires par Linné ; étamines en nombre déterminé (déterminé dans le genre *myosurus*) ; anthères faisant corps avec les filets ; plusieurs ovaires (rarement un seul) posés sur un réceptacle commun ; un stigmate simple, sessile ou sur un style peu apparent, terminal ou posé sur le côté extérieur de l'ovaire ; capsule (rarement baie), tantôt ne s'ouvrant point et contenant une seule graine ; tantôt s'ouvrant longitudinalement en une valve, et contenant plusieurs graines insérées sur les bords de la valve ; embryon petit, situé dans une cavité au sommet d'un grand périsperme corné ; quelquefois la radicule est inférieure, et l'embryon est à la base du périsperme.

Les plantes de cette famille sont

remarquables par la beauté ou la singulière conformation de leurs fleurs. Plusieurs sont cultivées pour l'ornement des jardins, mais ces plantes sont très-âcres, la plupart sont de violens poisons, d'autres de violens purgatifs, et plusieurs des vésicatoires puissans lorsqu'on les applique à l'extérieur.

Les renonculacées sont des plantes herbacées et la plupart rameuses. Les unes ont la tige verticale et haute d'un à deux pouces à huit pieds; les autres sont rampantes, quelquefois grimpantes, et leur plus grande longueur est de quinze à vingt pieds. Leurs racines sont tubéreuses ou fibreuses et ordinairement vivaces; les racines tubéreuses sont palmées, digitées ou en faisceau. Les feuilles sont presque toujours alternes et palmées ou digitées, quelquefois elles sont ailées et rarement entières; leur pétiole est plus ou moins dilaté et engaînant à sa base. Les fleurs sont solitaires ou en épi, ou en pani-

cule ; elles doublent avec la plus grande facilité. Dans quelques genres où les fleurs n'ont point de calice, on voit à plus ou moins de distance, au-dessous de la corolle, une enveloppe particulière d'une ou plusieurs pièces, entières ou découpées, et réunies en gaîne par leur base autour de la tige. Les pétales sont tantôt planes et réguliers ; tantôt en cornet, en éperon et irréguliers ; quelquefois le calice a la couleur et la consistance des pétales. En général le calice et la corolle se détachent et tombent aisément. Le nombre des étamines et des pistils varie dans les divers genres d'une manière extraordinaire ; ainsi dans le *myosurus*, on compte seulement cinq étamines ; et dans plusieurs, jusqu'à deux ou trois cents. Ainsi le nombre des pistils s'élève jusqu'à deux cents dans certains genres, et diminue dans d'autres jusqu'à cinq, trois et même jusqu'à l'unité. Les capsules sont toutes à une loge ; tantôt elles

ne renferment qu'une graine, et ne s'ouvrent pas, alors ne sont pas distinctes des graines mêmes. Tantôt elles contiennent plusieurs graines, et alors elles s'ouvrent en se fendant longitudinalement par la face qui regarde le centre de la fleur.

Cette famille a quelque rapport avec les ombellifères, par la situation de l'embryon dans le périsperme, et par la disposition et la forme des feuilles; elle offre encore quelque analogie avec plusieurs plantes monocotylédones de la famille des joncoïdes.

I.

Capsule à une graine.

Jer GENRE.

CLÉMATITE, *Clematis*. L. J. Lam. (*Polyandrie-polygynie*. L. Gm.)

Caract. générique. Point de calice ; quatre ou rarement cinq pétales ; plusieurs capsules surmontées en une queue plumeuse.

On connoît vingt-quatre espèces de clématites : les unes croissent en Europe ; les autres dans le Levant, ou en Amérique, ou en Asie, dans la Chine et le Japon. Quelques-unes sont herbacées et vivaces par leurs racines ; les autres sont ligneuses, sarmenteuses, et grimpent sur les corps qu'elles rencontrent au moyen des pétioles des feuilles qui s'entortillent comme des vrilles. Leurs feuilles sont opposées, presque toujours ailées, quelquefois ternées ou

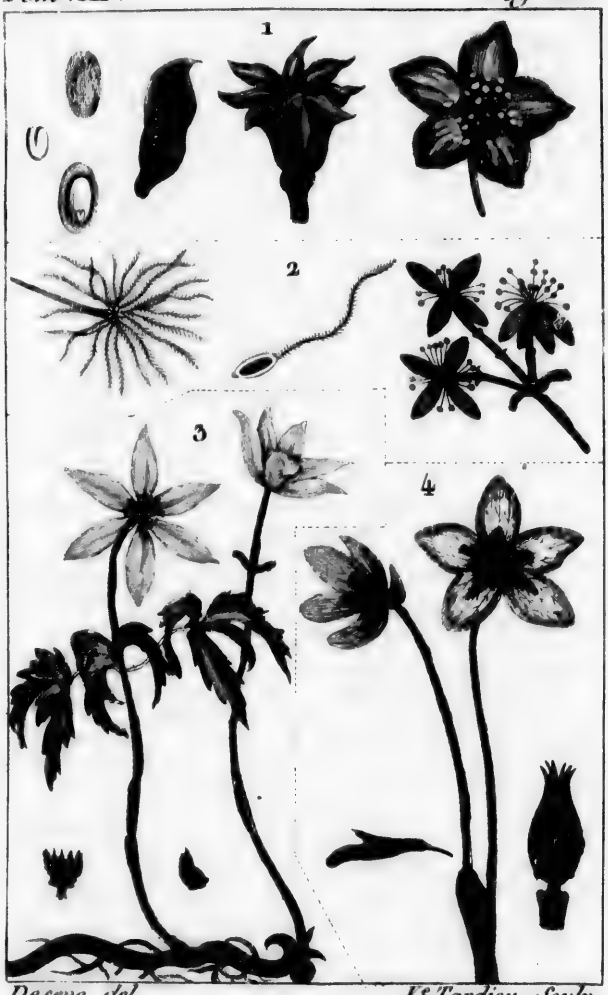

1. Caltha. 2. Clematis.
3. Anemone. 4. Helleborus.

simples. Leurs fleurs sont presque toujours terminales et quelquefois axillaires, très-souvent disposées en corymbe et rarement solitaires. Quelques espèces sont dioïques; quelques autres ont à quelque distance de la corolle un petit calice évasé et fendu en deux.

La clématite des haies, l'herbe aux gueux (*clematis vitalba*, Linn.). Cette plante est commune en Europe. Ses nombreux sarmens, longs de six à huit pieds, anguleux, plians, garnis de feuilles ailées, et surmontés d'un corymbe de fleurs blanches, grimpent le long des haies, et s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent au moyen des pétioles des feuilles qui se roulent et se tortillent comme des vrilles. Les feuilles sont habituellement composées de cinq folioles pétiolées, un peu en cœur, pointues, entières ou bordées de grosses dents. Le corymbe est composé de pédoncules plusieurs fois sous-divisés par trois. Les corolles ont quatre pétales

épais, coriaces et velus en dessous. Les fruits s'alongent considérablement sous la forme d'aigrettes blanches, soyeuses et embellissant les haies jusques dans l'hiver.

Cette clématite est âcre au goût et sans odeur. Pilées et appliquées à l'extérieur, ses feuilles sont un vésicatoire énergique. Les mendians, pour exciter la compassion, s'en servent pour faire paroître sur quelque partie de leur corps de larges ulcères. De-là le nom d'*herbe aux gueux*, qu'on donne à cette plante. L'écorce des tiges est encore aussi vésicatoire que celle de garou. La décoction des feuilles dans l'huile est un excellent remède contre la gale ; les feuilles pilées et appliquées sur le poignet ont souvent arrêté des fièvres opiniâtres. La racine est un violent purgatif dont on ne peut faire usage. On peut faire du papier avec les aigrettes des graines. La dessication affoiblit beaucoup les effets de cette plante.

Clematis (Diosc. Pl.), *petite vigne*, en grec, parce que plusieurs espèces sont sarmenteuses.

IIe GENRE.

ASTRAGÈNE. L. J. Lam. (*Polyand. polygynie.* Voy. 3e vol.)

IIIe GENRE.

THALICTRON, Pigamon; *THALICTRUM*. T. L. J. Lam.

Caract. générique. Point de calice; quatre ou rarement cinq pétales; plusieurs capsules sillonnées et terminées par une pointe courte et un peu recourbée.

Ce genre comprend vingt-quatre espèces; la plupart croissent en Europe, les autres croissent en Amérique dans le Canada ou en Asie, dans la Sibérie et le Japon. Toutes ces plantes sont herbacées et vivaces par leur racine.

Leur tige est garnie de feuilles une ou deux fois ailées, et souvent une ou deux fois ternées; elle est terminée par un épi ou une panicule de fleurs. Quelques espèces sont dioïques

Le thalictron jaune (*thalictrum flavum*, Lin.). On le trouve en Europe dans les prés humides. Sa tige est creuse, cannelée, haute de deux ou trois pieds, verticale, garnie de feuilles et de rameaux, redressée et terminée ainsi que les rameaux par une panicule droite et un peu étalée. Les fleurs sont jaunes et s'épanouissent en été. Les feuilles sont deux ou trois fois ailées, et les folioles terminées à leur sommet par trois lobes, sont très-entières et rétrécies en coin inférieurement; elles sont traversées de nervures et d'un vert bleuâtre en dessous.

Cette plante teint en jaune; elle plaît assez aux bestiaux. La racine est un peu purgative.

Thalictrum, (Dioscor. Pl.). Selon

G. Bauhin, d'un mot grec qui signifie *devenir vert.* Les premières pousses de quelques espèces sont d'un beau vert.

IVe GENRE.

ANÉMONE, *Anemone.* T. L. Juss. Lam. (*Polyandrie-polyg.* L. Gm.)

Caractère générique. Point de calice; cinq ou plusieurs pétales; plusieurs capsules réunies en tête, terminées par une pointe ou surmontées d'une queue plumeuse.

On compte trente espèces d'anémones. La plupart croissent en Europe; les autres croissent en Amérique ou en Asie; toutes sont herbacées et vivaces par leur racine, qui est ordinairement tubéreuse. Ces plantes sont peu élevées et portent de très-belles fleurs. Certaines espèces, prodigieusement variées par la culture, font le plus bel ornement des parterres. Les feuilles, dans les anémones, partent toujours

de la racine; elles sont tantôt digitées, tantôt une ou deux fois ailées, tantôt simples. La tige est une hampe ordinairement surmontée d'une seule fleur. A quelque distance au-dessous de la fleur, est placée une collerette de deux ou trois folioles simples ou découpées. Cette collerette remplace le calice; elle en a absolument la forme et presque la position dans l'anémone hépatique. Dans plusieurs espèces, la hampe se divise au point de la collerette, en une ombelle ramifiée. Les rameaux sont simples ou divisés, munis chacun d'une collerette et surmontés d'une fleur. Tantôt les graines sont surmontées de longues queues plumeuses; tantôt elles n'ont point de queue, et sont seulement couvertes de duvet; tantôt elles sont presque lisses et surmontées d'une petite pointe recourbée.

Graines surmontées de queues longues et plumeuses.

L'ANÉMONE pulsatille, coquelourde, herbe au vent (*anemone pusatilla*, L.). On la trouve en France, mais plus communément dans les contrées septentrionales de l'Europe; elle croît sur le bord des bois, dans les prés secs et montagneux. Elle fleurit au commencement du printemps. Sa hauteur est de six à neuf pouces. Sa surface est couverte d'un duvet blanchâtre. Sa racine noirâtre, grosse, longue et divisée à son sommet en plusieurs souches courtes et chevelues, donne naissance à des feuilles pétiolées, longues de quatre à six pouces, larges, et plusieurs fois divisées en découpures étroites et pointues. La tige et la fleur qui la couronne sont verticales. La collerette est placée à un demi-pouce au-dessous de la fleur. Les pétales sont violets, droits, oblongs et pointus. La

queue qui termine chaque graine est longue d'un pouce ou même davantage, et velue ; leur ensemble forme une large tête plumeuse.

Cette anémone est âcre et vénimeuse. Elle agit sur la peau comme vésicatoire : appliquée en cataplasme elle détergo les vieux ulcères. On retire des fleurs une couleur verte.

Graines chargées de duvet, et dépourvues de longues queues plumeuses.

L'anémone des fleuristes (*anemone coronaria*, L.). Elle est originaire du Levant, et cultivée dans les parterres en France, en Angleterre, en Hollande, &c. La culture double ses fleurs ; on la multiplie par ses racines. Elle fleurit au printemps, à la fin de floréal, plutôt ou plus tard, selon l'époque où on l'a replantée. Sa racine est tubéreuse, noueuse et garnie de quelques fibres; elle donne naissance à plusieurs feuilles, dont le pétiole se divise en

trois parties qui soutiennent des folioles plus ou moins finement découpées. La tige s'élève du milieu des feuilles à la hauteur de six à douze pouces, et porte à son sommet une belle fleur épanouie en rose. Sous la fleur est une collerette découpée en plusieurs parties.

Cette anémone est le plus bel ornement des parterres. Le nombre des variétés qu'elle a fournies par la culture est inconcevable. Sa fleur est blanche, ou jaune, ou rouge ou bleue, ou violette, ou panachée. La nature semble s'être étudiée à déployer sur elle les couleurs les plus variées.

Graines sans queue, ni duvet, terminées par une pointe courte.

L'anémone des bois, silvie (*anemone nemorosa*, L.). Elle croît en Europe, dans les bois, et dans les lieux incultes et couverts. Dès le commencement du printemps, la terre est presque partout couverte de ses jolies fleurs blan-

ches ou incarnates. Elle est à peine haute d'un demi-pied. Sa surface est presque dépouillée de poil. Sa racine est tubereuse, grosse comme un tuyau de plume, et enfoncée obliquement dans la terre. On ne voit presque jamais de feuilles radicales. La tige s'élève toute seule, surmontée d'une fleur, et munie, à un pouce au-dessous d'elle, d'une collerette de trois grandes feuilles divisées en trois ou cinq folioles, ovales, oblongues, découpées et pointues. La fleur est composée ordinairement de six pétales oblongs et ouverts en étoile. Elle a un pouce de diamètre; elle se ferme pendant la pluie.

Cette anémone est très-âcre et n'a point d'odeur. Elle cause aux vaches qui la mangent un pissement de sang, et la dyssenterie. On l'emploie dans le nord, pilée et appliquée sur le poignet, pour arrêter les fièvres intermittentes du printemps.

Collerette très-rapprochée de la fleur, formée de folioles entières, et semblable à un calice.

L'anémone hépatique, hépatique des jardins, trinitaire (*anemone hepatica*, L.). On trouve cette anémone dans les bois montagneux, en France et dans d'autres contrées de l'Europe. On la cultive dans les jardins, et la culture double ses fleurs. Elle fleurit dès les premiers jours du printemps. Elle donne quelquefois encore des fleurs en automne. Elle n'a point de tige apparente. Sa racine divisée à son sommet en plusieurs petites souches écailleuses, donne naissance à une touffe de feuilles portées sur de longs pétioles, et les fleurs sont solitaires sur des hampes déliées, qui naissent entre les feuilles, et sont moins longues qu'elles. Les feuilles arrondies dans leur circonscription sont élégamment divisées en trois lobes très-entiers à leur bord. Les feuilles nou-

velles sont molles et couvertes d'un léger duvet; les anciennes sont épaisses, coriaces et luisantes. Les fleurs sont épanouies avant l'entier développement des nouvelles feuilles; elles sont bleues, ou violettes, ou rouges, ou blanches. Le nombre des pétales varie de six à dix, même dans l'état sauvage de la plante. La collerette est formée de trois folioles entières, et placées sous la corolle comme un calice.

Cette plante est la moins âcre des anémones. Elle est astringente, dessicative, cosmétique. On l'emploie en cataplasme.

Anemone (Hippocr. Theoph. Dioscor. Pl.), d'un mot grec qui signifie *vent*, parce que l'espèce, ainsi nommée, croissoit dans les lieux exposés au vent.

V^e ET VIe GENRES.

HAMADRYAS. Commers. Juss. (*Polyandrie-polygynie.*)
ADONIS. L. J. Lam. (Voy. 3 vol.)

VIIe GENRE.

RENONCULE, *Ranunculus*. T. L. J. Lam. (*Polyandrie-polygynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq folioles; corolle; cinq pétales terminés inférieurement par un onglet muni d'une petite écaille ou d'une fossette, plusieurs capsules terminées par une petite pointe un peu recourbée.

On connoît plus de soixante espèces de renoncules; la plupart sont d'Europe. Les autres croissent en Afrique, dans la Barbarie, en Asie, dans la Sibérie, au Japon, en Amérique, dans le Canada. Ces plantes vivent presque

toutes sur les montagnes; plusieurs vivent dans les eaux. Toutes sont herbacées, et la plupart sont vivaces par la racine. Les feuilles, dans plusieurs espèces, sont entières; mais, dans le plus grand nombre, elles sont découpées. Les fleurs sont blanches dans un petit nombre, et jaunes dans toutes les autres; elles sont habituellement terminales et quelquefois axillaires. La surface supérieure des pétales semble, dans plusieurs espèces, avoir été recouverte d'une couche d'un vernis luisant. On cultive quelques renoncules pour l'ornement des jardins; la culture double leurs fleurs. Ces plantes recèlent un principe âcre et volatil qui, dans plusieurs espèces, est porté jusqu'à la causticité. Il agit dans l'intérieur du corps comme les poisons corrosifs et donne la mort; à l'extérieur il brûle, il enflamme la peau et produit l'effet des cantharides. Ce principe se perd par la dessication; aussi voit-on les bestiaux

manger impunément, lorsqu'elles sont sèches ou avancées en âge, des renoncules qui les empoisonnent lorsqu'elles sont encore jeunes et non desséchées.

Feuilles simples.

La renoncule flammée, petite douve, (*ranuncula flammula*, Linn.). Elle croît dans les pâturages humides de l'Europe. Cette plante varie considérablement. Sa racine est un faisceau de grosses fibres, et donne naissance à un faisceau de feuilles portées sur de longs pétioles dilatés, membraneux et embrassés les uns par les autres à leur base; elles sont indifféremment elliptiques, lancéolées, et rétrécies aux deux bouts, ou ovales, entières ou dentées. La tige est rameuse, feuillée, striée, et porte à ses sommités, sur de longs pédoncules, de petites fleurs jaunes et luisantes. Habituellement elle tombe sur la terre comme par son propre poids

mais quelquefois elle est verticale. Sa longueur est de quelques pouces à un pied et plus. Toute la surface de la plante est dépourvue de poil.

Cette renoncule cause aux bestiaux qui la mangent la paralysie, l'enflure et la gangrène. On prévient ces accidens en leur faisant avaler de l'huile d'olive à grande dose.

La renoncule venimeuse (*ranunculus thora*, Linn). Elle croît sur les montagnes d'Europe. Elle fleurit dès les premiers beaux jours. Sa hauteur est de six à douze pouces. Sa racine est un faisceau de petites tubérosités oblongues et prolongées en fibres souvent très longues. Sa tige est cylindrique, nue dans presque toute sa longueur, et terminée par une grande feuille et une ou deux petites fleurs jaunes. La feuille est arrondie en rein, crénelée et ferme; quelquefois la tige en porte au-dessus d'elle une seconde plus petite, égale ou bien fendue en trois; quelquefois aussi

elle en porte une troisième qui n'est qu'une petite languette.

On prétend que les anciens se servoient du suc de cette renoncule pour empoisonner leurs flèches.

Feuilles divisées.

La renoncule scélérate, renoncule des marais (*ranunculus sceleratus*, Linn.). Elle croît dans les marais et les fossés aquatiques de l'Europe. Elle s'élève à un pied et demi. Sa tige est très-rameuse, épaisse, creuse, feuillée et garnie à ses sommités de petites fleurs d'un jaune pâle. Les feuilles radicales sont partagées en trois lobes, lobés à leur tour et crénelés. Les feuilles inférieures de la tige sont partagées en découpures plus profondes, moins larges et paroissent palmées; les feuilles supérieures ont encore des découpures plus étroites et sont digitées. Les ovaires se développent dès l'épanouissement de la corolle, sont bientôt plus

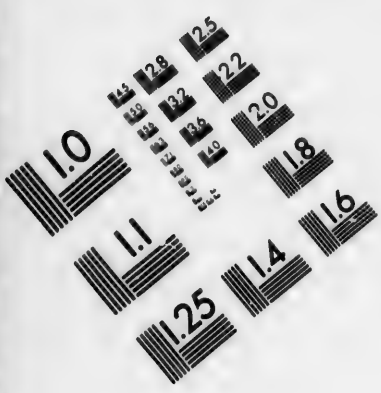

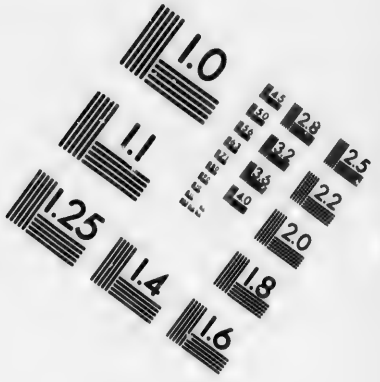

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

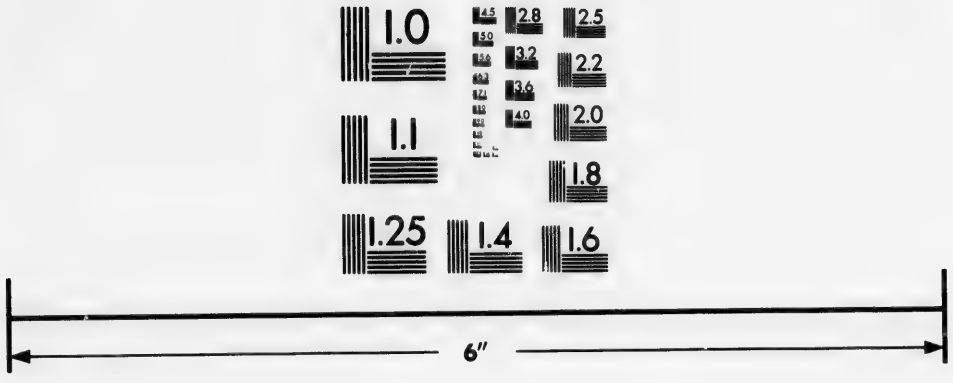

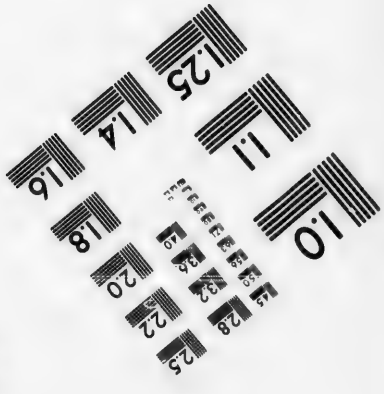

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

longs qu'elle, et forment une tête ovale et oblongue. La plante n'a pas de poil.

Cette renoncule pilée et appliquée sur la peau, la brûle, l'enflamme et l'ulcère au bout de trois ou quatre heures; elle produit la gangrène si son application dure plus long-temps; prise intérieurement, c'est un poison très-caustique. Parmi les bestiaux cependant, les chèvres et les moutons la mangent impunément.

La renoncule bulbeuse, grenouillette, (*ranunculus bulbosus*, Linn.). Elle est commune dans les prés, le long des haies et des jardins. Sa racine est une tubérosité arrondie. Sa tige est haute d'un pied, un peu rameuse, feuillée, verticale, mais un peu couchée dans sa jeunesse; elle porte à ses sommités, sur des pédoncules sillonnés, des fleurs jaunes et luisantes. Les feuilles radicales sont pétiolées et divisées en trois parties pétiolées et découpées. Les feuilles de la tige ont des décou-

pures plus étroites; les calices se renversent sur les pétioles lorsque les fleurs sont bien épanouies. La plante est un peu velue.

La racine fraîche est d'une âcreté qui surpasse celle de la renoncule scélérate; c'est un vésicatoire plus puissant que les cantharides, et il n'en a point les inconvéniens. Les mendians s'en frottent les jambes pour se faire de petits ulcères.

La renoncule âcre, bouton d'or, (*ranunculus acris*, Linn.). Elle est très-commune dans les prés et les pâturages. Sa tige est haute d'un à deux pieds, peu rameuse, peu feuillée, peu velue, creuse, et surmontée de fleurs jaunes et luisantes portées sur de longs pédoncules cylindriques. Les feuilles radicales sont à cinq angles dans leur circonscription, et divisées en trois parties principales, soudivisées en lobes pointus. Les feuilles de la tige sont découpées en parties plus étroites; les

feuilles supérieures sont découpées en trois lanières seulement. Cette plante est sujette à beaucoup varier. Souvent les feuilles sont marquées d'une tache noire. Le calice est ouvert ; ses folioles sont souvent traversées d'une ligne brune. La fleur double par la culture, et ressemble à un bouton d'or.

Cette plante est très-âcre lorsqu'elle est fraîche.

La renoncule asiatique (*ranunculus asiaticus*, Linn.). Cette renoncule est originaire d'Asie et cultivée dans tous les parterres. Elle a produit, par la culture, une quantité prodigieuse de variétés. Sa racine est un faisceau de tubérosités ; sa tige est divisée inférieurement, cylindrique, velue. Les feuilles sont velues ; les radicales sont à trois lobes, divisés en découpures aiguës ; les feuilles supérieures sont ternées ou deux fois ternées ; les fleurs sont épanouies en couronne et portées

sur des pédoncules cylindriques; les calices ne sont pas renversés.

Ranunculus, du mot *rana*, grenouille; ainsi nommé, parce que plusieurs espèces croissent dans les lieux aquatiques.

VIIIe GENRE.

FICAIRE, *Ficaria*. Dill. Hall. Juss. *Ranunculus*. Linn. (*Polyandrie-polygynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Différence du genre précédent. Calice de trois folioles; corolle de huit à douze pétales.

La ficaire renoncule, la petite chélidoine (*ranunculus ficaria*; Linn.), est la seule espèce de ce genre. Elle croît dans les lieux humides et ombragés, dans les bois, le long des haies. Elle fleurit au commencement du printemps. Cette plante est tendre, succu-

lente et absolument privée de poil ; sa racine est un faisceau de tubérosités oblongues, entremêlées avec des fibres blanches et tortueuses ; elle donne naissance à plusieurs tiges longues, rameuses, couchées sur la terre ; garnies de feuilles, et terminées, ainsi que les rameaux, par une fleur jaune solitaire sur un long pédoncule. Les feuilles sont portées sur de longs pétioles, dilatés et engaînans par leur base ; elles sont luisantes, un peu épaisses, échancrées en cœur, obtuses au sommet, un peu sinuées ou crénelées, et quelquefois très-entières à leur bord ; quelquefois aussi marquées d'une tache brune. Le calice est composé de trois, mais quelquefois de quatre ou cinq folioles colorées, qui tombent avant les pétales. Les pétales sont au nombre de huit à dix, lancéolés-elliptiques, épanouis en étoile, un peu verds en dessous, jaunes et luisans en dessus, et d'un jaune plus pâle dans leur moitié inférieure.

Cette plante n'est point âcre comme les renoncules. On la mange dans quelques pays comme plante potagère. On l'emploie rarement en médecine. Quelques auteurs l'ont regardée comme antihémorroïdale, et lui ont donné le nom d'*herbe aux hémorroïdes*. Les chèvres et les moutons la mangent; les chevaux et les vaches n'en veulent point.

Ficaria, de *ficus*, ainsi nommé parce qu'on s'en servoit pour guérir le *fic*, espèce de tumeur indolente qui ressemble à une figue.

IXe GENRE.

MYOSURUS. J. B. Linn. Juss. Lam. (*Polyandrie-polyg.* Voy. 3e vol.)

II.

Capsules contenant plusieurs graines, et s'ouvrant par leur face interne ; pétales irréguliers. Linné donne le nom de corolle au calice ordinairement coloré de ces plantes, et le nom de nectaires à leur corolle.

Xe GENRE.

TROLLIUS. L. J. Lam. (*Polyandrie-polygynie.* Voy. 3e vol.)

XIe GENRE.

HELLÉBORE, *Helleborus.* T. L. J. Lam. (*Polyandrie-polygynie*, L. Gm.)

Caractère générique. Calice grand, presque toujours persistant, composé de cinq folioles ordinairement pétaliformes ; corolle beaucoup plus courte que le calice, formée de cinq à huit pétales en forme de cornet, irréguliers et divisés à leur orifice en deux lèvres, dont la supérieure

est plus grande ; trois à six capsules comprimées, dont quelques-unes avortent quelquefois.

On connoît huit espèces d'hellébores ; la plupart croissent en Europe. Ces plantes sont herbacées et vivaces par leur racine. Leurs feuilles sont découpées et leurs fleurs terminales. Les hellébores sont des purgatifs plus ou moins violens.

L'hellébore d'hiver, (*helleborus hyemalis*, Lin.). Cet hellébore croît dans les lieux couverts, en France, en Allemagne, en Italie. Il fleurit en hiver dans le mois de pluviôse. Sa hauteur n'est que de deux à quatre pouces. Sa racine est une tubérosité qui donne naissance à une hampe surmontée d'une fleur jaune, ceinte d'une feuille horizontale divisée profondément en lanières étroites et entières à leur bord. Quelquefois la racine porte plusieurs hampes.

Cette plante est très-âcre.

L'hellébore fétide, pied de griffon (*helleborus fœtidus*, Lin.). Il croît très-communément en France, en Allemagne, en Suisse. On le trouve sur le bord des rivières, sur le sable, sur les grands chemins sablonneux. Ses feuilles persistent ordinairement pendant l'hiver, et il fleurit à la fin de cette saison. C'est le plus élevé des hellébores; sa hauteur est d'un pied et demi à deux pieds. Ses racines sont longues, cylindriques, fibreuses. Sa tige est verticale, ferme, cylindrique, garnie, à quelque distance au-dessus de la racine, de feuilles très-rapprochées et portées sur des pétioles embrassans, ramifiée et étalée en panicule au-dessus des feuilles, et terminée par un grand nombre de fleurs à demi fermées, pendantes, et d'une couleur verdâtre, avec un liséré rouge à leur bord. Les divisions et soudivisions de la tige sont accompagnées à leur base, ainsi que les pédoncules des fleurs, de folioles sessiles, blanchâtres,

très-simples, ovales ou ovales-lancéolées, et longues d'un pouce à un pouce et demi. Un duvet très-court couvre les sommités de la plante. Les feuilles sont alternes, luisantes, coriaces, et partagées jusqu'au pétiole en trois divisions principales, longues de trois ou quatre pouces, et dentées à leur bord; la moyenne est entière, étroite et lancéolée; les latérales sont rejetées sur les côtés, et divisées successivement en trois ou quatre folioles, insensiblement plus petites à mesure qu'elles sont plus extérieures. Les étamines sont presqu'aussi longues que les divisions du calice. Le nombre des capsules est ordinairement de trois.

Cette plante exhale une odeur désagréable. Ses racines sont très-âcres. On les divise en filets pour faire des sétons aux bestiaux lorsqu'ils sont malades. Prises intérieurement, ces racines sont un purgatif très-violent.

L'hellebore vert, l'hellébore noir à

fleurs vertes (*helleborus viridis*, L.). Cette espèce est assez rare. On la trouve dans les bois des montagnes de la France et de la Suisse. Il fleurit en floréal; ses racines sont de grosses fibres noirâtres. Elle donne naissance à des feuilles pétiolées, coriaces, partagées jusqu'au pétiole en huit à dix parties, longues de trois à cinq pouces, lancéolées, divisées souvent au sommet en deux ou trois lobes, et bordées de dents aiguës. La tige haute d'un pied environ est nue à la base et divisée à son sommet en deux ou trois rameaux feuillés, et terminés par deux ou quelquefois par plusieurs fleurs verdâtres, ouvertes, penchées vers la terre, et d'un pouce ou d'un pouce et demi de diamètre. Les feuilles des rameaux sont sessiles, et n'ont que trois ou cinq digitations. Les étamines sont plus courtes que les divisions du calice. Le nombre des capsules est de trois à cinq. Cet hellébore a les mêmes propriétés que le précédent.

L'hellébore d'orient (*helleborus orientalis*, L.). On le trouve dans plusieurs contrées du Levant, et paroît n'être qu'une variété de l'espèce précédente. Il est plus grand dans toutes ses parties, la tige, proportionnellement plus élevée, est une fois plus haute que les feuilles radicales, et porte plusieurs fleurs, dont la couleur est pourpre; les feuilles sont couvertes en dessous d'un duvet très-court.

Cette espèce, selon Tournefort, Lamarck et d'autres auteurs, est le véritable hellébore des anciens employé pour guérir la folie.

L'hellébore noir (*helleborus niger*, L.), vulgairement la rose de Noël. Cette plante qui croît spontanément sur les Alpes, et les lieux pierreux de l'Autriche, est généralement cultivée dans les jardins des curieux, moins à cause de la beauté de ses fleurs qu'à cause de l'époque de sa floraison. Cet hellébore fleurit vers la fin de janvier, et sa fleur est

la première qui paroît chaque année. La racine de cette plante est formée de fibres épaisses et noirâtres. Sa tige est haute de quatre à six pouces, nue dans sa partie inférieure, portant à son sommet les rudimens d'une ou deux feuilles, et surmontées d'une ou deux fleurs blanches, très-ouvertes, et d'un diamètre de deux pouces et davantage; après les fleurs naissent de la racine de grandes feuilles pétiolées, d'un vert brun, très-coriaces, et partagées en huit ou neuf digitations oblongues-lancéolées et dentées.

On a long-temps regardé cet hellébore comme celui des anciens.

Helleborus (Diosc. Pl.) étymologie obscure.

XIIe GENRE.

ISOPYRUM. L. Juss. (*Polyandrie-polygynie.* Voy. 3e vol.)

XIIIe GENRE.

NIGELLE, Nielle; *Nigella*. Tourn. L. J. Lam. (*Polyandrie-pentagynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq grandes folioles planes, pétaliformes, très-ouvertes; huit pétales courts, en forme de cornet et divisés en deux lèvres; cinq à dix capsules terminées par de très-longs styles persistans, tantôt séparées, tantôt réunies entr'elles de manière à ne former qu'une seule capsule à plusieurs loges.

On connoît cinq espèces de nigelles. On les cultive dans les jardins, à cause de l'élégance de leurs fleurs. Ces plantes croissent spontanément dans le midi de l'Europe et dans le Levant. Toutes sont herbacées et annuelles. Leurs feuilles sont plusieurs fois divisées en découpures linéaires, très-menues. Les fleurs terminent la tige et les branches; elles

sont souvent ceintes d'une collerette de cinq folioles très-découpées.

La nigelle de Damascène (*nigella damascena*, L.), vulgairement nielle, barbiche, barbe de capucin, toute épice, cheveux de Vénus. Elle croît dans le midi de l'Europe, au milieu des moissons. C'est l'espèce la plus remarquable et la plus généralement cultivée. Dans les champs elle ne s'élève qu'à quelques pouces; dans les jardins elle est haute d'un pied ou davantage, et ses fleurs doublent ordinairement. Sa tige est verticale, menue, striée, feuillée et divisée à son sommet en rameaux étalés, surmontés ainsi que la tige d'une grande fleur d'un bleu pâle, ceinte d'une collerette plus grande qu'elle. Les feuilles distribuées sur la tige et les rameaux sont sessiles, alternes, et plusieurs fois découpées en folioles très-déliées, aiguës, et un peu écartées les unes des autres. La capsule est enflée, lisse à cinq loges, et surmontée de cinq cornes.

Ses fleurs sont quelquefois blanches.

La nigelle cultivée (*nigella sativa*, L.), diffère de la précédente par ses capsules, qui sont parsemées d'aspérités, et par ses feuilles un peu velues. Elle est originaire de l'île de Crète. Ses fleurs sont petites et blanches.

La nigelle des champs (*nigella arvensis*, L.), se distingue des deux précédentes par ses capsules lisses, oblongues et non globuleuses; par ses fleurs privées de collerette, et par les folioles du calice qui sont rétrécies en un onglet très-alongé.

Ces plantes avoient été recommandées comme vermifuges, incisives, anti-spasmodiques, diurétiques; mais on les croit suspectes et dangereuses. Les bestiaux n'en veulent point.

Nigella (Pl.), formé de *niger*, à cause de la couleur noire des graines.

XIVe GENRE.

GARIDELLA. Tourn. L. J. Lam.

(*Décandrie-trigynie.* Voy. 3e vol.)

XVe GENRE.

ANCOLIE, *Aquilegia.* T. L. J. Lam. (*Polyandrie-pentag.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice : cinq folioles pétaloïdes, planes, ouvertes. Corolle : cinq pétales creusés en cornet, saillans au-dessous de la fleur, coupés obliquement à leur orifice, et placés alternativement avec les folioles du calice ; cinq ovaires ceints par dix paillettes.

On ne connoît que cinq espèces d'ancolies ; trois croissent en Europe, et deux dans le nord de l'Amérique ou la Sibérie. Ces plantes sont herbacées et vivaces par leur racine ; elles décorent très-bien les jardins. Leurs feuilles sont deux ou trois fois ternées, et

très-élégantes ; leurs fleurs dont la couleur est ordinairement bleue, violette ou rose, sont disposées aux sommités de la plante et pendent vers la terre.

L'ancolie vulgaire (*aquilegia vulgaris*, L.), est l'espèce la plus commune et la plus connue du genre. Elle croît à l'ombre des haies et des bois dans la plupart des contrées de l'Europe. Ses fleurs dans les jardins se doublent aisément, et se teignent de couleurs variées. Sa hauteur est de deux à trois pieds ; sa tige est verticale, peu feuillée, un peu rameuse, un peu velue, et porte à ses sommités de belles fleurs pédonculées, pendantes et ordinairement d'un beau bleu. La partie inférieure de la plante est garnie de grandes feuilles radicales, pétiolées et trois fois ternées ; elles deviennent peu nombreuses, sessiles, insensiblement plus petites, et ne sont plus qu'à trois lobes à sa partie supérieure ; les folioles sont minces, d'un vert bleuâ-

tre en dessous, arrondies et fendues en trois lobes crénelés. Les cornets des pétales se recourbent en dedans à leur sommet au-dessous de la fleur, et imitent les griffes d'un aigle.

L'usage intérieur de cette plante est suspect. On peut préparer avec les fleurs un syrop d'un beau bleu, préférable à celui des violettes, pour déterminer dans les sels la présence de l'acide ou de l'alcali.

Aquilegia, corrompu d'*aquilina*, ainsi nommé, parce que le tube des pétales est à-peu-près recourbé comme le bec d'un aigle.

XVIe GENRE.

DAUPHINELLE, *Delphinium*. T. L. Juss. Lam. (*Polyandrie-trigynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice ; cinq ou six folioles pétaloïdes, presque réunies à leur base, et l'une d'elles, la supérieure, prolongée inférieurement en cornet ou en éperon ; deux pétales ou un seul prolongés inférieurement en un cornet niché dans le cornet du calice ; trois capsules (rarement une seule) droites.

On connoît quatorze espèces de dauphinelles. Plusieurs croissent dans le midi de l'Europe et dans le Levant ; quelques-unes croissent dans la Sibérie ; une seule se trouve dans l'Amérique septentrionale. Ces plantes sont herbacées, vivaces par leur racine ou bisannuelles. Quelques-unes sont cultivées pour l'ornement des jardins ; leurs fleurs se doublent par la culture, et prennent tou-

tes sortes de couleurs ; mais ne deviennent cependant jamais jaunes. Les feuilles à la partie inférieure de la plante sont digitées ou palmées ; elles sont quelquefois entières à sa partie supérieure. Les fleurs forment vers les sommités de la plante des épis un peu lâches ou une panicule. Plusieurs dauphinelles sont vénéneuses. Dans plusieurs espèces, la fleur, avant son épanouissement, présente à-peu-près la forme qu'on attribue au dauphin.

Fruit à une capsule.

La dauphinelle d'Ajax (*delphinium ajacis*, L.), ou pied d'alouette des jardins. Cette plante qu'on regarde comme exotique est naturalisée dans la Suisse et en Allemagne ; elle est cultivée dans tous les parterres ; ses fleurs doublent par la culture et se teignent de couleurs variées. Sa tige est verticale, haute de deux à trois pieds, garnie de feuilles très-découpées et très-

rapprochées, divisée en quelques rameaux ordinairement simples, et surmontée comme eux d'un épi serré de très-jolies fleurs, tantôt d'un très-beau bleu, tantôt violettes, ou rouges, ou couleur de chair, ou d'un blanc de lait le plus pur. Les feuilles inférieures sont pétiolées; les supérieures sont presque sessiles; les unes et les autres sont plusieurs fois divisées en découpures linéaires très-menues. On trouve dans le centre de la fleur, sur le pétale, au-dessus de l'éperon, quelques lignes colorées qui paroissent représenter A I A. Les commentateurs de Virgile prétendent que le poète latin désignoit cette plante lorsqu'il dit dans ses églogues :

Dic quibus in terris inscripti nomina regum
Nascantur flores.

Fruit à trois, à cinq capsules.

La dauphinelle staphisaigre (*delphinium staphisagria*, L.), vulgairement l'herbe aux poux. Elle croît dans les

lieux ombragés des contrées méridionales de la France. Sa surface, sur-tout sur la tige et les pétioles, est couverte de longs poils doux au toucher. Son odeur est repoussante ; sa hauteur est d'un à deux pieds. Sa tige est un peu rameuse, verticale, cylindrique, garnie de larges feuilles palmées et terminées, ainsi que les rameaux, par un épi de fleurs bleues, pédonculées, alternes et éloignées. Les feuilles sont peu velues, souvent tachées de brun et découpées assez profondément en lobes lancéolés et pointus. Les fleurs ont l'éperon très-court. Le calice a cinq folioles étalées en rose et un peu velues ; le pétale est à quatre lobes irréguliers ; le fruit à trois capsules.

Cette plante est très âcre et vénéneuse. La graine est un violent sternutatoire, et un masticatoire puissant. Elle détruit les poux ; elle déterge les vieux ulcères, et mange les chairs baveuses.

Delphinium (Diosc.), formé d'un mot grec, qui signifie *dauphin.*

rées méridio-
face, sur-tout
est couverte
toucher. Son
a hauteur est
ge est un peu
drique, gar-
nées et termi-
ux, par un épi
ées, alternes et
t peu velues,
et découpées
obes lancéolés
ont l'éperon
q folioles éta-
lues ; le pétale
iers ; le fruit à

âcre et véné-
olent sternuta-
puissant. Elle
terge les vieux
airs baveuses.
), formé d'un
tuphin.

Deseve del. Plée Sculp.

Aconitum.

XVIIe GENRE.

ACONIT, *Aconitum*. T. L. J. Lam. (*Polyandrie-trigynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice : cinq folioles, dont la supérieure, voûtée ou tubulée, a l'apparence d'un casque ou d'un chaperon. Corolle : pétales nombreux; deux contenus dans la cavité de la foliole supérieure du calice, sont pédiculés et faits comme un éteignoir, dont le sommet est formé par un éperon et la base par le limbe; les autres pétales, placés à la partie inférieure de la fleur, sont semblables à de petites écailles; trois à cinq capsules oblongues, droites, pointues.

On connoît quinze espèces d'aconits. La plupart sont indigènes d'Europe, et croissent sur les montagnes : plusieurs se retrouvent dans la Sibérie; une espèce croît au Japon, une autre en Amérique. Toutes ces plantes sont herbacées et vivaces par leur racine. Toutes ont

les feuilles digitées ou palmées ; dans toutes les fleurs sont terminales, bleues, violettes ou jaunes et disposées en épi ou en panicule. Tous les aconits sont plus ou moins vénéneux. Ils sont très-âcres et amers ; ils enflamment la peau lorsqu'on les applique à l'extérieur. On en cultive plusieurs dans les jardins à cause de leur feuillage, de leur port ; mais sur-tout de la beauté et de la singularité de leurs fleurs. Les espèces ont entr'elles les plus grands rapports.

L'aconit tue-loup (*aconitum licoctonum*, L.). Il croît sur les montagnes, en France, en Italie, en Allemagne, &c. Toute la plante est velue. Sa hauteur est de deux ou trois pieds. Sa tige est cylindrique, un peu divisée, feuillée et terminée ainsi que les rameaux par un épi de fleurs d'un blanc jaunâtre. Les feuilles radicales portées sur de longs pétioles, sont très-grandes, arrondies, divisées en trois ou cinq lobes, et chacun d'eux est deux ou trois fois

divisé en trois parties pointues. Les feuilles de la tige sont plus petites que les radicales, découpées en moins de parties, ordinairement à trois lobes découpés en larges dents aiguës. Le casque de la fleur est alongé en forme de bonnet cylindrique. Les deux pétales (*nectaires*, Linn.), enfermés dans le casque ont l'éperon roulé en spirale. Le fruit est à trois capsules.

Cet aconit contient un suc âcre et caustique. Sa racine est grosse et tubéreuse. Réduite en poudre elle tue les loups. Sa décoction fait périr les poux des bestiaux, les mouches et les cousins. Les chèvres et quelquefois les moutons mangent cette plante; les autres bestiaux n'en veulent point.

L'aconit anthora, l'antithora (*aconitum anthora*, L.). Il croît sur les Alpes, les Pyrénées et d'autres montagnes de France et d'Italie. Sa hauteur est d'un pied et demi. Sa tige est verticale, simple ou peu divisée, garnie de feuilles,

et surmontée d'un épi peu garni de fleurs. La racine est formée de deux à quatre tubérosités charnues. La surface de la plante est sans poil. Les feuilles sont plusieurs fois divisées en découpures linéaires, plus étroites que dans les autres espèces; elles sont blanchâtres en dessous, et les supérieures sont presque sessiles. Les fleurs sont jaunâtres et un peu velues à l'extérieur. Leur casque est conique, arrondi et prolongé comme un bec pointu sur la fleur. Les deux pétales contenus dans le casque, ont l'éperon crochu et le limbe en cœur et relevé. Le fruit a cinq capsules.

C'est une erreur de croire comme les anciens, que cette plante est le contre-poison de l'aconit napel et des autres plantes venimeuses; elle est tout aussi dangereuse que les autres espèces du genre.

L'aconit napel, le napel (*aconitum napellus*, L.). Il croît sur les Pyrénées les Alpes et les montagnes d'Italie.

Sa hauteur est de deux ou trois pieds. Toute sa surface est dépourvue de poil. Sa tige est verticale, simple, roide, très-garnie de feuilles très-rapprochées à sa partie inférieure, et surmontée d'un épi de fleurs très-serré, court et assez épais ; de petits rameaux surmontés de quelques fleurs naissent dans l'âge avancé de la plante à l'aisselle des feuilles supérieures voisines de l'épi principal. Les feuilles sont pétiolées, lisses, luisantes, d'un vert foncé en dessus, d'un vert blanchâtre en dessous, et partagées en cinq digitations linéaires-lancéolées, divisées à leur tour en découpures, bordées de larges dents linéaires, et écartées les unes des autres. Les fleurs sont d'un violet noirâtre, sans duvet et solitaires sur leur pédoncule. Le casque est peu voûté et prolongé antérieurement en un bec court. Les deux pétales contenus dans le casque ont l'éperon droit, obtus et

le limbe lancéolé, fendu au sommet et relevé. Le fruit a trois capsules.

L'aconit napel est regardé comme l'espèce la plus vénéneuse. On prétend que cette plante est du nombre de celles dont les anciens se servoient pour empoisonner leurs flèches, lorsqu'ils alloient à la guerre. M. Storck a employé intérieurement l'extrait de cette plante dans plusieurs maladies très-rebelles. Parmi les animaux, les chevaux la mangent impunément.

Aconitum (Diosc.), ainsi nommé, selon Pline, du lieu où il croît. *Nascitur in nudis cautibus, quas aconas nominant.* (liv. 27, ch. 3.)

III.

Plusieurs capsules s'ouvrant par le côté intérieur, et contenant plusieurs graines; pétales réguliers.

XVIIIe GENRE.

CALTHE, Populage; *Caltha*. Linn. Juss. (*Polyandrie-polyg.* L. Gm.)

Caractère générique. Point de calice; cinq ou plusieurs pétales; cinq à dix capsules courtes, comprimées, pointues, divergentes.

Le populage des marais, souci des marais (*caltha palustris*, L.), est la seule espèce de ce genre. Il croît en Europe, dans les marais, sur le bord des étangs, le long des ruisseaux et dans les prairies humides. Cette plante a le port d'une renoncule. Sa hauteur est d'un pied; sa substance est un peu aqueuse et sa surface lisse; sa racine est un faisceau de grosses fibres; elle donne nais-

sance à plusieurs feuilles et à quelques tiges droites garnies de quelques feuilles, souvent de quelques branches, et surmontées de quelques fleurs jaunes, assez grandes et solitaires sur de courts pédoncules. Les feuilles sont échancrées en cœur et crénelées à leur bord; les radicales sont portées sur de longs pétioles et orbiculaires; celles de la tige, portées sur des pétioles engaînans, sont, les unes arrondies en rein, les autres un peu alongées et presque sessiles.

Cette plante est âcre, purgative et détersive. On l'emploie à l'extérieur contre les ulcères et les érisypèles. Dans quelques pays on confit les boutons des fleurs, et on les emploie comme des câpres auxquelles ils ressemblent parfaitement. Le suc des corolles préparé avec l'alun, donne une couleur jaune. Parmi les bestiaux, les chèvres, les moutons et quelquefois les vaches sont les seuls qui la mangent. Ses fleurs dou-

blent par la culture même dans l'état sauvage.

Caltha (Pl.), corrompu, selon J. Bauhin, de *calathus*, *coupe* ou *calice*; et ainsi nommé à cause de la forme de la fleur.

XIXe GENRE.

PIVOINE, *PÆONIA*. T. L. J. Lam. (*Polyandrie-digynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice profondément découpé en cinq parties ou à cinq folioles; cinq ou plusieurs pétales; deux à cinq ovaires surmontés chacun d'un stigmate en tête et sessile; capsule couverte de duvet; graines luisantes, colorées et presque globuleuses.

Ce genre comprend sept espèces, dont quatre croissent dans la Sibérie; les autres habitent le midi de l'Europe. Ces plantes ont un très-beau feuillage et de superbes fleurs. Leur racine est

grosse, tubéreuse et vivace. Leurs feuilles sont deux fois ailées ou deux fois ternées, et leurs folioles sont lobées. Les fleurs sont grandes, épanouies en rose, terminales, et souvent solitaires. Elles doublent par la culture, et font un très-bel effet dans les jardins. Leurs propriétés médicinales sont très-énergiques et suspectes.

La pivoine officinale, la pivoine mâle (*pæonia officinalis*, B. *masculà*, L.). Elle croît dans les pâturages, sur les Alpes et dans le midi de la France. Sa racine est grosse, difforme et produit de longs tubercules. Ses tiges, hautes d'un à deux pieds, un peu rougeâtres et munies de quelques feuilles, se terminent par une très-belle et grande fleur d'un rouge vif. Les feuilles sont deux fois ternées, larges, épaisses, luisantes en dessous et d'un vert-brun. Les folioles sont ovales, entières ou peu lobées. Les capsules sont couvertes de duvet, courbées en arc, ouvertes et

renversées en dessous par les bords dans la maturité des graines, dont les unes sont noires et les autres pourpres.

La pivoine officinale, la pivoine femelle (*pæonia officinalis*, var. *fœmina*, L.). Elle est cultivée dans tous les jardins. Ses feuilles sont plusieurs fois découpées, et divisées en lobes larges et lancéolés. Les capsules sont droites; les corolles sont irrégulières, et deviennent doubles et grosses comme le poing.

Les racines de ces plantes, sur-tout de la pivoine mâle, sont d'une odeur nauséabonde. On les a beaucoup vantées contre l'épilepsie, et comme diaphorétiques; mais leurs propriétés sont suspectes; leur odeur nauséabonde se dissipe par la dessication. Les racines peuvent fournir de l'amidon par les mêmes procédés que ceux qu'on emploie pour la pomme de terre.

Pæonia (Pl.), *paionia* (Dioscor.), du nom de Pæon, qui, selon Homère, découvrit une espèce de ce genre, et s'en

servit pour guérir la blessure qu'Hercule avoit faite à Pluton.

XXe ET XXIe GENRES.

ZANTHORHIZA. L'Hérit. Juss. (*Polyandrie-polygynie.*)

CIMIFUGA. L. J. Lam. (*Polyandrie-tétragynie.* Voy. 3e vol.)

IV.

Un ovaire ; baie à une loge contenant plusieurs graines, insérées sur un réceptacle latéral.

XXIIe GENRE.

ACTÉE, *Actæa.* Linn. Juss. Lam. (*Polyandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice de cinq folioles tombant avant les pétales ; quatre pétales ; un stigmate en tête et sessile.

Ce genre comprend trois espèces. On les trouve en Europe, en Amérique ou

au Japon. Deux sont vivaces par leur racine; la troisième est ligneuse.

L'actée en épi (*actæa spicata*, L.), vulgairement herbe de S. Christophe. Elle vient dans les bois montueux de l'Europe. Sa racine est noire, ligneuse et garnie de grosses et longues fibres. Ses tiges sont menues, un peu rameuses, et hautes d'un à deux pieds. Ses feuilles sont deux ou trois fois ailées, alternes, presque luisantes, pétiolées à la partie inférieure de la plante, et sessiles à son sommet; les folioles sont ovales, pointues, dentées en scie, et la dernière est à trois lobes. Les fleurs sont petites, blanches, et forment un épi court. Les pétales sont rhomboïdaux, planes, membraneux. Les baies sont noirâtres; elles sont blanches dans une variété qui croît en Amérique.

La plante est âcre. Sa décoction guérit la gale et tue les poux. La racine purge comme l'hellebore, et les herboristes la vendent souvent pour la racine

de cette plante. Son usage intérieur est suspect; ses baies sont fétides. Les chiens auxquels on en fait prendre, meurent dans les convulsions; une seule baie suffit pour tuer une poule. Bouillies avec l'alun, ces baies donnent une couleur noire.

XXIIIe GENRE.

PODOPHYLLE, *Podophyllum*. L. Juss. Lam. (*Polyandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice de trois folioles, caduc; neuf pétales disposés en cloche; stigmate en tête plissé ou lobé.

Ce genre comprend deux espèces de l'Amérique septentrionale.

Le podophylle pelté (*podophyllum peltatum*, L.). Sa racine est vivace, cylindrique, horizontale, garnie de fibres; sa tige est haute d'un pied, divisée au sommet en deux pétioles surmontés

chacun d'une grande feuille arrondie, lobée et insérée par son centre comme un parasol. Entre les deux pétioles naît une fleur blanchâtre, à laquelle succède une baie.

Les baies de cette plante parvenues à leur maturité sont d'une saveur agréablement acide et bonnes à manger. Les racines passent pour être un violent poison.

Podophyllum, diminutif d'*anapodophyllum*, qui signifie en grec *feuille semblable à un pied de canard.*

QUARANTIÈME FAMILLE.

LES PAPAVÉRACÉES, *PAPAVERACEÆ*. Juss.

Caract. de famille. Calice presque toujours composé de deux folioles qui tombent avant la corolle ; corolle placée sous l'ovaire, ordinairement composée de quatre pétales ; étamines insérées sous l'ovaire, tantôt en nombre déterminé, tantôt en nombre indéterminé ; point de style ordinairement ; un stigmate divisé ; une capsule ou une silique communément à une loge et à plusieurs graines ; graines attachées sur des placentas latéraux, et chacune à demi-enveloppée d'une membrane ; périsperme charnu ; embryon droit ; radicule inférieure.

La plupart des plantes de cette famille contiennent un suc propre diversement coloré. Toutes, une seule exceptée, ont la tige herbacée. Leurs feuilles sont alternes et très-rarement entières. Les fleurs sont terminales, tan-

tôt solitaires, tantôt en épi, tantôt en panicule ou en ombelle.

Le suc coloré des papavéracées est regardé comme narcotique ou comme assoupissant et calmant. Leurs graines donnent de l'huile.

Les derniers genres de la famille des renonculacées se rapprochent des papavéracées. Les derniers genres des papavéracées font la nuance entre cette famille et la famille des crucifères.

I.

Étamines en nombre indéterminé; anthères faisant corps avec les filets.

Ier GENRE.

SANGUINARIA. Linn. Juss. Lam.

(*Polyandrie-monog.* Voy. 3e vol.)

IIe GENRE.

ARGEMONE, *Argemone*. T. L. J. Lam. (*Polyandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice parfois de trois folioles ; parfois cinq ou six pétales ; un stigmate en tête, divisé, persistant ; capsule ovoïde à cinq côtes ou angles arrondis, qui s'ouvre à demi dans sa partie supérieure par cinq valves ; graines insérées sur des placentas linéaires attachés aux angles de la capsule, qui persistent après l'ouverture des valves.

L'ARGEMONE du Mexique (*argemone Mexicana*, L.), vulgairement le pavot épineux, le pavot du Mexique, le chardon bénit des Américains. Cette plante est la seule espèce du genre. Elle croît spontanément au Mexique, aux Antilles, et aujourd'hui dans le midi de l'Europe. On la cultive dans les jardins. Sa hauteur est d'un pied à un pied et demi. Sa tige est verticale, un peu divisée,

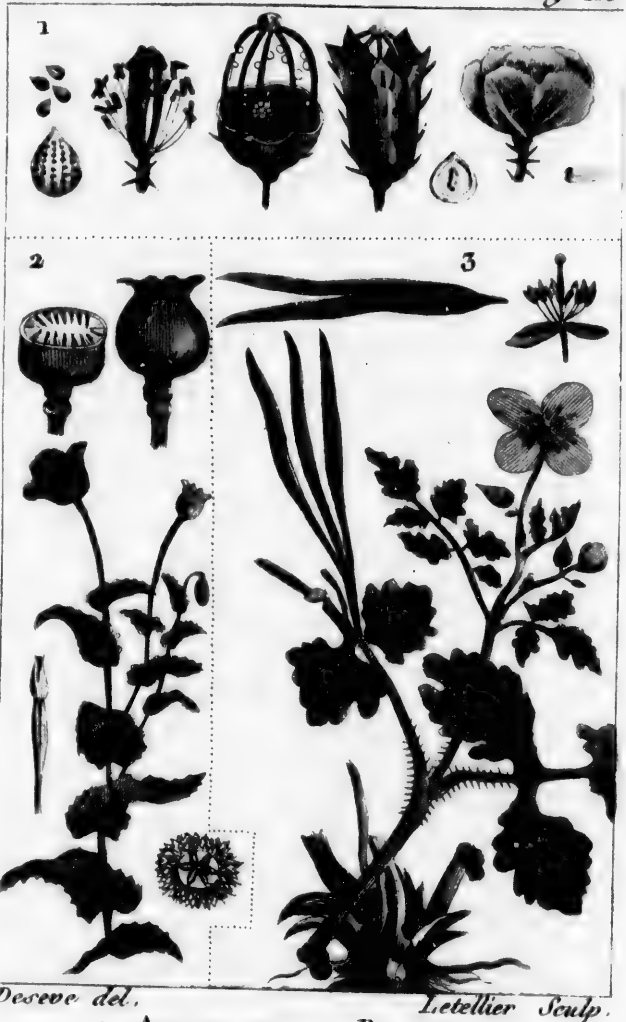

Deseve del. *Letellier Sculp.*

1. Argemone. 2. Papaver.
3. Chelidonium.

garnie de grandes feuilles alternes et embrassantes, longues de cinq à six pouces, oblongues et découpées latéralement en lobes anguleux; la tige et les rameaux sont surmontés d'une assez grande fleur jaune, et quelquefois blanche; toute la plante est sans poil. La tige, le bord des feuilles, les nervures de leur face inférieure et la surface des fruits sont hérissés d'épines jaunâtres; les feuilles sont d'un vert bleuâtre en dessous, et marquées en dessus le long des nervures de taches couleur de lait. La fleur, avant son épanouissement, est surmontée de trois cornes en forme d'épine, formées par les pointes des folioles du calice.

Cette plante est annuelle et fleurit pendant l'été; elle contient un suc laiteux jaunâtre. Les graines sont purgatives, et regardées en Amérique comme un remède dans la diarrhée et la dysenterie. Ses fleurs ont la vertu des pavots.

Argemone (Dioscor. Pl.), formé du mot grec *argema*, qui signifie la taie, c'est-à-dire, cette pellicule blanche qui se forme quelquefois sur l'œil.

IIIe GENRE.

PAVOT, *Papaver*. T. L. J. Lam. (*Polyandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Capsule surmontée d'un stigmate applati, rayonnant et persistant, s'ouvrant sous chaque rayon du stigmate par un pore, et garnie sur sa paroi interne de lames saillantes qui portent les graines; graines très-nombreuses.

Ce genre comprend dix à douze espèces; elles croissent la plupart en Europe; les autres dans le Levant, dans la Sibérie. Plusieurs sont annuelles, quelques-unes vivaces par leur racine. Leurs feuilles sont découpées, les fleurs terminent la tige et les rameaux; les corolles sont blanches, jaunes ou rou-

ges et très-délicates; avant leur épanouissement elles sont comme chiffonnées dans le calice. Les capsules sont hérissées ou lisses. Le suc de tous les pavots est blanc.

Le pavot coquelicot, le coquelicot ou pavot rouge (*papaver rhœas*, L.). Il croît dans les champs, et l'on voit briller dans les blés, pendant l'été, ses grandes et belles fleurs rouges. La tige, haute d'un pied et demi, verticale, branchue, naît du milieu d'une rosette de feuilles, et se termine par de longs pédoncules, surmontés chacun d'une seule fleur penchée vers la terre avant son épanouissement. Toute la plante est hérissée de poils très-ouverts, surtout sur la tige. Les feuilles sont demi-ailées, et leurs divisions elles-mêmes sont découpées; les fleurs sont quelquefois doubles et quelquefois blanches. Les pétales ont une tache noire à leur base. Les étamines sont pourpres, ainsi que les rayons du stigmate, dont le

nombre s'élève jusqu'à douze. La capsule est globuleuse et lisse.

Toute la plante répand une odeur narcotique. Les fleurs, sur.tout avant leur épanouissement, sont pectorales, adoucissantes, diaphorétiques et un peu somnifères. On les prescrit en syrop ou en infusion dans les toux opiniâtres et les affections convulsives. Les vaches, les chèvres et les moutons mangent impunément le coquelicot, mais il est dangereux pour les chevaux.

Le pavot somnifère, le pavot blanc ou des jardins (*papaver somniferus*, Linn.). Il croît spontanément et on le cultive dans les champs du midi de l'Europe. On le cultive encore pour l'ornement des jardins. La culture double ses fleurs et varie leur couleur; elle augmente encore considérablement les proportions de toute la plante. Sa hauteur, dans les jardins, est de cinq ou six pieds; elle est à peine de deux à trois pieds dans l'état sauvage. Sa tige

est verticale, solide, un peu branchue, terminée par les fleurs et garnie de feuilles alternes, oblongues, larges, embrassantes et incisées à leur bord en découpures grandes et petites. Toute la plante, excepté le pédoncule, est dépourvue de poil, et sa couleur est d'un vert bleuâtre. Les fleurs, avant leur épanouissement, sont pendantes; les pétales sont couleur de lait avec une tache noire à leur base. Ils se teignent ordinairement de rouge par la culture, et se découpent irrégulièrement. Les capsules sont lisses, globuleuses et grandes. Les graines sont blanches ou noires, très-petites et en nombre prodigieux; on en a compté jusqu'à trente-deux mille dans une seule capsule.

L'odeur de la plante est repoussante, sa saveur est âcre et amère. Toutes ses parties, excepté les graines, sont narcotiques et antispasmodiques. On emploie l'infusion des têtes ou capsules contre les douleurs, l'inflammation,

le vomissement, les coliques, la toux, la dyssenterie. Les graines ont une saveur douce, huileuse et farineuse; on en prépare dans plusieurs endroits, et notamment en France du côté de Strasbourg, une huile connue sous le nom d'*huile d'œillet*. Elle n'a rien de narcotique et peut remplacer l'huile d'olives. Les graines en donnent le quart de leur poids. Cette huile est siccative et très-employée par les peintres. Lorsqu'on l'agite, elle se remplit d'une innombrable quantité de bulles d'air, ce qui la fait distinguer de l'huile d'olives. On prescrit les graines en émulsion. On en mange beaucoup dans le nord de l'Europe. Les Romains avoient aussi un goût très-décidé pour ces graines. On en fait des gâteaux, ou bien on le réduit en bouillie.

Dans les régions brûlantes de l'Asie et de l'Afrique, les propriétés narcotiques du pavot sont incomparablement plus énergiques que dans les contrées

tempérées de l'Europe. Aussi n'est-ce que dans les pays chauds qu'on en extrait l'*opium*. Dans les lieux où on le prépare, on sème les pavots dans les champs comme le blé. Lorsque la tête commence à grossir, on lui fait une ou plusieurs incisions, d'où découlent quelques larmes de la liqueur laiteuse qu'elle contient, et que l'on recueille lorsqu'elle est figée. On pétrit ces larmes avec de l'eau ou du miel, jusqu'à ce que ce mélange ait acquis la consistance, la viscosité et l'éclat de la poix bien préparée. On réduit alors en petits pains cet opium qui est le plus estimé, et que les Orientaux réservent pour leur usage. Le *meconium* ou opium commun se prépare en exprimant les têtes déjà incisées, et même la plante entière. Le suc qui en sort épaissi sur le feu, et mêlé avec les larmes les moins belles, est pétri et figuré en pains qu'on enveloppe dans les feuilles de la plante. C'est celui qu'on envoie en Europe.

L'opium le plus estimé nous vient de la Syrie et de la Perse. On choisit celui qui est un peu mou, qui obéit sous le doigt, qui est inflammable, d'une couleur brune et noirâtre, d'une odeur forte et nauséabonde. Celui qui est sec et friable, brûlé, mêlé de terre et de sable doit être rejeté.

Suivant les différentes préparations qu'on lui donne et les doses qu'on en prend, l'opium donne de la gaîté, et procure des idées agréables, ou rend furieux, ou appesantit la tête et cause une longue léthargie qui finit par la mort. On s'accoutume à cette substance comme à tous les poisons végétaux, et l'on parvient graduellement à prendre une étonnante quantité d'opium sans être empoisonné.

Les peuples qui sont à l'est de l'Inde ont le goût le plus vif pour l'opium. Vainement les loix de la Chine ont condamné au feu les vaisseaux qui en porteroient dans l'empire et les mai-

sons qui le recevroient; la consommation n'en est pas moins forte. Elle est encore plus considérable à Malaca, à Borneo, dans les Moluques, à Java, à Sumatra, et dans toutes les îles de cet archipel immense. Ces insulaires le fument avec le tabac; enivrés par cette fumée, ils sont dans un état furieux et commettent les atrocités les plus abominables. Les Turcs boivent une forte dose d'opium pour se préparer au combat; ils prétendent qu'il leur donne du courage, et leur inspire le mépris des dangers.

Papaver (Pl.) vient à ce que l'on croit du mot *papa*, qui signifie la bouillie dont on nourrit les enfans, et dans laquelle on mêloit autrefois de la graine de pavot.

IVe GENRE.

CHÉLIDOINE, *Chelidonium*. T. L. J. Lam. *Glaucium*. T. J. Lam. (*Polyandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Capsule en forme de silique, longue, linéaire, à une ou deux loges s'ouvrant par deux ou trois valves, et surmontée d'un stigmate persistant, petit, à deux ou trois lobes.

On connoît six espèces de chélidoines; elles sont indigènes de l'Europe. Leurs fleurs sont terminales, solitaires ou en corymbe; leur suc est jaune ou non coloré. Le fruit est différent dans les diverses espèces pour la structure intérieure.

La grande chélidoine (*chelidonium majus*, L.), vulgairement l'éclaire. Elle croît sur les vieux murs, le long des haies, sur le bord des chemins; elle forme une touffe peu serrée, terminée par des ombelles de petites fleurs jau-

nes, et fleurit pendant tout l'été. Ses tiges sont hautes d'un pied et demi, cylindriques, rameuses; ses feuilles sont d'un vert bleuâtre en dessous, grandes, ailées, et longues de quelques pouces. Les folioles sont élargies et divisées en lobes arrondis. La tige et les pétioles sont parsemés de poils; les siliques sont longues d'un pouce et demi, grêles, à une loge et à deux valves.

Toute la plante est molle et tendre, et répand un suc jaune abondant lorsqu'on la rompt. Une variété de cette espèce a les feuilles et les pétales très-découpés.

Le suc de la chélidoine est employé à cause de son âcreté pour détruire les verrues; mêlé avec la graisse il déterge les vieux ulcères. Les feuilles en cataplasme agissent comme vésicatoire. La décoction de la plante nettoie les plaies des chevaux, lorsqu'elles sont infectées de vers. On regarde cette plante comme diurétique et apéritive.

La chélidoine glaucienne (*chelidonium glaucium*, L.), la glaucienne, le pavot cornu. Elle croît dans les lieux sablonneux de plusieurs contrées de l'Europe. Sa couleur est d'un vert bleuâtre. Ses tiges sont presque couchées, longues d'un à deux pieds, et un peu rameuses. Ses feuilles sont alternes, embrassantes, sinuées et un peu charnues. Ses fleurs sont grandes, jaunes, semblables à celles des pavots, et solitaires à l'extrémité des tiges. Ses siliques sont linéaires, longues de cinq à huit pouces, courbées en arc, rudes au toucher, et divisées en deux loges, par une substance épaisse et fongueuse. L'extrémité des tiges, et la surface des feuilles sont parsemées de quelques poils courts; ils sont très-abondans sur les feuilles radicales.

Le suc de cette plante est jaune, de mauvaise odeur, et d'une saveur amère. On le regarde comme venimeux.

Chelidonium, formé d'un mot grec qui signifie *hirondelle*; ainsi nommé

parce qu'on croyoit que cet oiseau guérissoit les yeux malades de ses petits avec le suc de cette plante.

Ve GENRE.

BOCCONIA. Tourn. Linn. Juss. Lam. (*Dodécandrie-monogynie.* L. Gm. Voyez 3e vol.)

II.

Etamines en nombre défini.

VIe GENRE.

HYPECOUM. Tourn. L. Juss. Lam. (*Tétrandrie-digynie.* Voy. 3e vol.)

VIIe GENRE.

FUMETERRE, *Fumaria*. Tourn. L. Juss. Lam. (*Diadelphie-hexand.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice très-petit; corolle paroissant papilionacée ; pétales inégaux et irréguliers, dont un ou deux

terminés postérieurement par un éperon ; filets dilatés à leur base, rapprochés et portant chacun trois anthères ; stigmate presque sessile, orbiculaire et creusé de deux sillons ; fruit à une ou plusieurs graines.

On connoît une vingtaine de fumeterres ; plusieurs sont d'Europe. Les unes sont annuelles, les autres vivaces par leur racine. Leurs feuilles sont plusieurs fois divisées, souvent deux fois ailées, ou deux fois ternées ; souvent leur côte se prolonge en vrille. Les fleurs remarquables par leur structure sont quelquefois très-belles ; elles sont terminales et disposées en épi. Le fruit est tantôt une petite noix à une loge et à une graine ; tansôt une capsule en forme de silique à une loge et à deux valves ; tantôt une capsule membraneuse à une loge renfermée dans une grande enveloppe globuleuse qui s'ouvre en deux valves.

La fumeterre officinale (*fumaria of*

ficinalis, L.). Cette plante est très-commune, à cause de l'usage fréquen-qu'on en fait en médecine. Elle est très-commune dans les lieux cultivés, les champs, les vignes. Sa racine est blanche, fibreuse et perpendiculaire. Ses tiges sont grêles, longues d'un pied environ, foibles, un peu couchés, lisses, tendres, anguleuses, garnies de rameaux opposés aux feuilles, et portent des épis de fleurs également opposés aux feuilles ou terminaux. Les feuilles sont molles, lisses, et d'un vert blanchâtre, presque triangulaires dans leur circonscription, pétiolées, et deux fois ailées; les folioles sont en éventail et profondément découpées en lanières linéaires et inégales. Le pétiole est triangulaire. Les fleurs sont d'un blanc rougeâtre, avec une tache pourpre au sommet; elles ont un éperon court, obtus et comprimé; leur longueur est de trois lignes; celle du pédoncule est moindre. Chaque pédoncule est muni d'une bractée

membraneuse plus longue que lui. Les capsules sont lisses, globuleuses, petites et à une graine. La fumeterre est annuelle et fleurit au printemps.

Cette plante est sans odeur, mais d'une saveur très-amère et très-désagréable. Elle est très-estimée contre les maladies de la peau, contre le scorbut, la dyssenterie, &c. On la fait bouillir légèrement dans du petit-lait, et on en prend la décoction à jeun. Les vaches et les moutons mangent cette plante ; les chèvres et les chevaux n'en veulent point.

La fumeterre bulbeuse (*fumaria bulbosa*, L.). Cette fumeterre croît dans les lieux couverts, dans les haies et les bois de l'Europe; elle est vivace, et fleurit au commencement du printemps. Sa racine est tubéreuse, arrondie, et dans une variété que Haller regarde comme distincte, elle est creuse en dessous. Sa tige est verticale, haute de plus d'un demi-pied, simple, fragile,

terminée par un épi de belles fleurs purpurines, bleues, roses ou blanches, et garnie ordinairement vers son sommet de deux grandes feuilles, presque triangulaires dans leur circonscription, portées sur des pétioles divisés en trois parties principales, soudivisées en deux ou trois autres parties qui portent les folioles. Les folioles sont molles, d'un vert blanchâtre, élargies en éventail et inégalement divisées en découpures obtuses. Les fleurs sont assez grandes; leur calice tombe promptement; l'éperon est aussi long sur les pétales et obtus. Le stigmate est grand et velu; les bractées sont remarquables par leur grandeur et distinguent cette fumeterre des autres espèces. Elles sont vertes, entières ou découpées, aussi longues, ou presqu'aussi longues que les fleurs. Les capsules sont en forme de silique, longues de quatre à cinq lignes lancéolées, aiguës, et contiennent des graines noires et luisantes.

Cette espèce est encore très-amère; elle est fébrifuge, vermifuge et emménagogue.

Fumaria (Pl.), ainsi nommé, parce que le suc de la fumeterre ordinaire produit sur les yeux les mêmes effets que la fumée. Pl. liv. 25, 13.

QUARANTE-UNIÈME FAMILLE.

LES CRUCIFERES, *Cruciferæ*. J. (*Tétradynamie*. Linn.)

Caractère de famille. Calice toujours composé de quatre folioles ; corolle composée de quatre pétales disposés en croix ; six étamines, dont deux plus courtes que les quatre autres ; un ovaire simple ; un stigmate ordinairement simple et quelquefois sessile ; une silique ou une silicule ; point de périsperme.

Cette famille est une des plus naturelles. Elle constitue la cinquième classe dans la méthode de Tournefort, et la quinzième dans le système de Linnée. On donne aux plantes qui la composent le nom de *crucifères*, parce que les quatre pétales de leurs fleurs sont ordinairement ouverts et disposés en croix.

Les crucifères sont presque toutes herbacées, mais la plupart ont la ra-

cine bisannuelle ou vivace. La hauteur des plus petites est à-peu-près d'un pouce ; les plus élevées n'ont pas au-delà de six à huit pieds. Dans un très-grand nombre les feuilles inférieures sont ramassées et étalées circulairement au bas de la plante ; dans toutes elles sont alternes sur la tige. La tige est ordinairement verticale, rameuse et cylindrique. Les fleurs terminent les rameaux et la tige ; d'abord elles ont la forme d'un petit corymbe ; mais par leur développement successif, le corymbe s'alonge et forme un épi.

Chaque fleur a un calice de quatre folioles, tantôt dressées et appliquées contre les pétales, tantôt ouvertes en croix et presque toujours un peu inégales ; deux, opposées, sont plus larges ; les deux autres sont plus étroites et ordinairement prolongées en saillie au-dessous de la fleur. Presque toujours le calice tombe avant la corolle. Les quatre pétales de la corolle sont ordinaire-

ment égaux et ouverts en croix ; ils sont insérés sous l'ovaire alternativement avec les folioles du calice, et le plus souvent ils s'amincissent à la base en onglet délié ; leur chute suit de près celle du calice. Les étamines sont insérées sous l'ovaire sur un disque glanduleux ; les quatre plus longues sont opposées deux à deux avec les folioles larges du calice et entr'elles. Les deux plus courtes, également opposées entr'elles et avec les folioles étroites du calice, sont insérées au-dessous des bords du disque sous lequel elles se replient, tandis que les autres sont insérées à son sommet ; cela explique leur moindre longueur apparente, et l'enfoncement ou cul-de-sac que forment au-dessous de la fleur les deux folioles étroites du calice qui leur sont opposées. L'ovaire est simple, et s'élève du milieu du disque qui porte les étamines ; ce disque se renfle quelquefois entre les étamines et la base de l'ovaire

sous la forme de glandes. Le fruit est simple, tantôt alongé, et alors il porte le nom de silique ; tantôt court ou même raccourci, et alors il porte celui de silicule. Sa structure est très-remarquable; il est formé par deux valves appliquées l'une contre l'autre sur une cloison parallèle avec laquelle elles ne font point corps comme dans les autres fruits. La cloison est le prolongement du support du fruit; elle est ordinairement plus longue que les valves; elle engage son bord entre leur suture, et persiste après leur chute ; les bords de la cloison sont renflés, et là sont insérées les graines; elles sont de nature huileuse et n'ont pas de périsperme; la radicule de l'embryon est courbée sur les lobes.

On trouve dans la famille quelques exceptions aux caractères généraux ci-dessus énoncés. Par exemple, la corolle est quelquefois irrégulière, et quelquefois elle avorte. On voit quelquefois

des fleurs à deux, trois et quatre étamines ; il y a des siliques articulées, tantôt à une, tantôt à plusieurs loges, qui ne s'ouvrent point, ou qui se séparent par articles.

Les crucifères en général contiennent un mucilage très-susceptible de s'altérer, la plupart contiennent de l'ammoniaque ; et il paroît, d'après les travaux de Deyeux et de Baumé, qu'elles contiennent encore du soufre. Leur saveur est âcre ; leur odeur est très-pénétrante ; leurs propriétés sont très-énergiques, mais elles disparoissent par l'exsication. Ces plantes sont incisives, atténuantes, détersives, diurétiques, et par là anti-scorbutiques. Plusieurs sont cultivées comme plantes potagères ; plusieurs comme plantes d'ornement ; quelques-unes pour la récolte des graines dont on tire de l'huile par expression.

Cette famille se distingue de celle des papavéracées par la corolle insérée

sur un disque placé sur l'ovaire, par la disposition et le nombre des étamines, par la structure du fruit par l'absence de périsperme et par la disposition de l'embryon dans la graine.

I.

Style nul ; fruit en silique.

Ier GENRE.

RAIFORT, Radis ; *Raphanus*. T. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice fermé ; disque de l'ovaire muni de quatre glandes ; silique charnue, cylindrique, aiguë, ne s'ouvrant point, divisée en loges membraneuses, disposées longitudinalement sur deux rangs.

On connoît sept espèces de raifort ; une croît en Italie ; une en Amérique dans les Antilles ; une en Afrique dans la Guinée ; trois croissent en Asie, sur les bords de la mer Caspienne et dans

la Chine ; toutes sont herbacées et annuelles.

Le raifort cultivé ou radis (*raphanus sativus*, L.). Il est originaire de la Chine, et on le cultive en Europe dans les jardins potagers ; il y devient bisannuel. Ses feuilles radicales sont pétiolées, grandes, roides, découpées en lyre, et forment une touffe. Les tiges hautes de deux à trois pieds, cylindriques, très-rameuses et garnies de feuilles alternes et sessiles, naissent du milieu des feuilles radicales, et sont terminées ainsi que les rameaux par des épis de fleurs un peu violettes ou rougeâtres, et quelquefois blanchâtres. Les siliques sont coniques-aiguës, épaisses, raboteuses, comme articulées, charnues, spongieuses.

La racine fournit deux ou trois variétés ; tantôt elle est alongée en fuseau et rougeâtre ; tantôt elle est ronde et rougeâtre, et alors elle porte le nom de petite rave ; tantôt elle est grosse et

noire. On mange ces racines crues assaisonnées avec du sel ; elles ont une saveur vive, piquante et assez âcre, sur-tout dans la variété dont l'écorce est noire. Ses racines sont un aliment assez sain, et un très-bon remède contre l'asthme et le scorbut.

Raphanus (Theoph. Pl.), *qui paroît facilement*, en grec, ainsi nommé, parce que les graines lèvent promptement.

IIe GENRE.

RAPISTRE, *Raphanistrum*. T. Gœrtn. *Raphanus*. Linn. Juss.

Caractère générique. Semblable au précédent, mais les pétales sont veinés ; la silique est renflée et étranglée successivement dans sa longueur d'une manière bien marquée et divisée en loges disposées sur un seul rang.

Le rapistre ou raifort sauvage (*raphanus raphanistrum*, Lin.), est la

seule espèce du genre. Elle infeste par son abondance les champs de l'Europe. Ses feuilles sont assez grandes, découpées en lyre et dentées. La tige est haute d'un pied environ, rameuse, garnie de feuilles simples, et terminée par un épi de fleurs pédonculées, dont les pétales sont tantôt blancs avec des veines bleuâtres, tantôt d'un jaune pâle, tantôt d'un jaune violet. Les siliques sont longues, lisses et cylindriques; la surface de la plante est rude au toucher.

L'odeur de cette plante est forte et la saveur âcre. Linné rapporte qu'une pintade mourut dans les convulsions, pour avoir mangé de ses graines.

IIIe GENRE.

MOUTARDE, Sanvé ; *Sinapis*. T. L. J. Lam.

Caractère générique. Calice très-ouvert ; onglets des pétales droits ; disque de l'ovaire accompagné de quatre glandes ; silique à deux loges, à deux valves, et prolongée au-delà des valves comme un long bec.

Ce genre renferme vingt espèces ; neuf croissent en Europe ; les autres croissent dans la Chine, en Afrique, &c. Presque toutes sont annuelles, quelques-unes bisannuelles ou vivaces ; une espèce est ligneuse. Les abeilles recherchent les fleurs des moutardes. Les feuilles de ces plantes sont très-sujettes à être rongées par les insectes. Les espèces qui croissent dans la Chine y sont en général cultivées comme plantes potagères. Plusieurs plantes rangées dans ce genre pourroient également rentrer dans d'au-

tres; toutes celles dont le calice n'est pas très-ouvert, sont douteuses.

La moutarde blanche (*sinapis alba*, L.). Elle croît dans les champs, et les terreins pierreux de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Elle est annuelle, et fleurit au printemps. Sa tige est haute d'un pied et demi, verticale, cylindrique, striée, un peu rameuse et un peu velue. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, ailées à la base, et terminées par un lobe plus grand. Les fleurs sont d'un jaune pâle, disposées en épi terminal, et portées sur des pédoncules striés. Les siliques s'écartent de l'axe de l'épi à angle droit, sont plus courtes que la corne courbée en bec qui les termine, et sont hérissées de poils, surtout à leur base; elles ont ordinairement trois étranglemens, et contiennent deux à quatre graines d'un blanc jaunâtre.

On cultive cette plante dans plusieurs endroits pour assaisonner les

salades. On peut la substituer pour l'usage à la moutarde ordinaire; elle a les mêmes propriétés; elle est seulement moins piquante. On tire des graines une huile par expression.

La moutarde des champs (*sinapis arvensis*, L.). Cette espèce est très-commune dans les champs en Europe; elle est annuelle et fleurit en été. Sa tige est haute d'un pied et demi, un peu velue à la base, dure, divisée en rameaux très-ouverts. Ses feuilles sont presque sans poil; les inférieures sont presque sessiles, larges et munies à la base de deux folioles ou deux lobes profonds; les supérieures sont ordinairement embrassantes, entières ou simplement dentées. Les fleurs sont en épi terminal, jaunes, plus grandes que celles des autres espèces et que leur pédoncule propre. Les pétales sont arrondis au sommet et veinés; les siliques font un angle aigu avec l'axe de l'épi, paroissent articulées, sont plus longues

que la corne qui les termine, et contiennent jusqu'à neuf graines d'un rouge brun.

Dans le Nord, il est des endroits où l'on mange cette plante comme les choux. On retire par expression de ses graines, une huile douce et propre à différens usages. Les bestiaux mangent cette moutarde; mais on la croit dangereuse pour les chevaux.

La moutarde noire ou sénevé (*sinapis nigra*, L.); elle est très-commune en Europe, dans les terreins pierreux, dans les champs, sur le bord de la mer; elle est annuelle et fleurit en été. Sa racine est en forme de navet, ligneuse et fibreuse; sa tige est haute de trois à quatre pieds, et divisée en plusieurs rameaux très-ouverts. Ses feuilles sont pétiolées, alternes et un peu charnues; les inférieures, semblables à celles du raifort cultivé, sont parsemées de poils courts, et divisées à leur base en lobes triangulaires ou arrondis ou oblongs,

dentés ou à demi-lobés; les supérieures sont ordinairement entières et sans poil. Les épis de fleurs sont très-déliés et très-longs; les fleurs sont très-petites et jaunes; les siliques serrées contre l'axe de l'épi, sont courtes, portées sur de courts pédoncules, marquées de plusieurs étranglemens, lisses, relevées de quatre angles et terminées par une corne plus courte qu'elles, effilée, mais un peu renflée à son origine. Les graines sont globuleuses, brunes, et au nombre de quatre à neuf dans chaque silique.

Toute la plante a une saveur très-âcre et peu d'odeur. On n'emploie ordinairement que les graines; elles fournissent par expression une huile très-douce, et par la distillation une huile volatile très-âcre, qui est contenue dans l'écorce. Prises intérieurement, elles sont anti-scorbutiques, fébrifuges; prises en poudre par le nez, elles sont sternutatoires; mâchées, elles font abondamment saliver; appliquées en cata-

plasme avec du levain et du vinaigre, elles sont aussi vésicatoires que les cantharides sans en avoir les inconvéniens. On donne à ces cataplasmes le nom de sinapismes. Le plus grand usage de ces graines, comme tout le monde sait, est dans la préparation de la pâte liquide qui porte le nom de moutarde comme la plante. La moutarde est un mélange de ces graines en poudre et de mout de raisin à demi-épaissi. On la prépare aussi en mêlant les graines avec de la farine et du vinaigre ; c'est un assaisonnement très-agréable, qui ranime les forces de l'estomac, favorise la digestion et dissipe les vents.

Sinapis (Hippocr. Théophr. Dioscor. Pl.), formé de deux mots grecs, qui signifient *nuisible aux yeux ;* ainsi nommé à cause de sa grande acrimonie.

IVe GENRE.

CHOU, Navet, Rave; *Brassica*. Tourn. Linn. Juss Lam.

Caractère générique. Calice un peu bossu à la base et fermé; disque de l'ovaire muni de quatre glandes; stigmate émoussé; silique ordinairement alongée et souvent comprimée.

Ce genre comprend une vingtaine d'espèces. La plupart croissent en Europe; trois ou quatre se trouvent en Afrique; une croît dans la Chine, une espèce a la tige ligneuse, et forme un petit arbrisseau. Quelques-unes sont bisannuelles; les autres sont annuelles ou vivaces. La ligne de démarcation de ce genre n'est pas plus précise que celle du genre sinapis. Plusieurs espèces qu'on y rapporte pourroient également rentrer dans d'autres genres.

Le chou potager (*Brassica olera-*

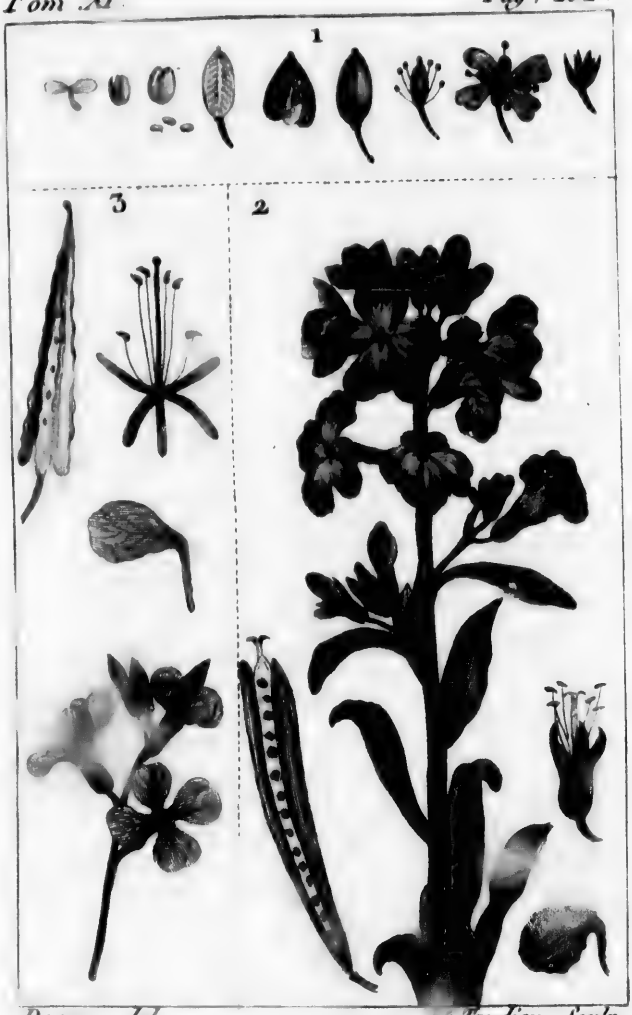

Deseve del. P. Tardieu Sculp.

1. Draba. 2. Cheiranthus.
3. Brassica.

cea, L.). Le chou est cultivé de temps immémorial, chez tous les peuples. Sa longue culture a produit des variétés principales, très-remarquables, qui se perpétuent par la génération, et qu'on seroit tenté de regarder comme espèces. Ces variétés principales ou ces races fournissent à leur tour un nombre de variétés plus ou moins considérables. Au milieu des altérations sans nombre que l'espèce primitive a éprouvées, il seroit impossible aujourd'hui d'assigner des caractères applicables en même temps à ces différentes races qu'elle a formées. Cependant on voit que ces plantes présentent en général ; 1°. une racine dont le collet s'élève hors de terre, sous la forme d'une tige cylindrique ; 2°. une véritable tige haute d'un à six pieds, rameuse, lisse, et feuillée ; 3°. des feuilles alternes, lisses, vertes ou teintes de rouge, et toujours couvertes d'une vapeur d'un blanc bleuâtre, pétiolées à la partie inférieure

de la plante, plus ou moins sinueuses, et divisées à leur base jusqu'à la côte moyenne en lobes arrondis, tandis que les supérieures sont très-entières, ordinairement embrassantes, et toujours plus petites; 4°. des fleurs assez grandes, jaunâtres, ou presque blanches, pédonculées et disposées en épis droits et terminaux; 5°. des siliques presque cylindriques.

Les principales races du chou sont au nombre de six; savoir :

1°. Le colsa ou chou-colsa (*brassica oleracea arvensis; brassica arvensis*, Bauh. Pin. 112, Tourn. 220). C'est le chou qui tient le plus de l'état sauvage. On le cultive en grand dans le nord de la France, aux environs de Lille pour la récolte de sa graine, dont on tire de l'huile, qui fait un objet considérable de commerce. Les tiges sont hautes de trois ou quatre pieds. Ses feuilles sont sinuées, plus ou moins profondément découpées, et moins larges que dans les

autres variétés. Ses fleurs sont jaunes. Les feuilles de cette plante, et le marc des graines, dont on a exprimé l'huile, sont un très-bon aliment pour les bestiaux.

2°. Le chou vert. Ce chou ne pomme jamais. C'est dans ces variétés qu'on trouve les choux de la plus haute taille; ils sont tous plus forts que le *colsa*; leurs feuilles sont la seule partie employée.

3°. Le chou cabu ou chou pommé. Avant le développement de la tige et des branches, les feuilles, grandes, presqu'arrondies, concaves, s'embrassent, se recouvrent, s'enveloppent, se compriment fortement les unes les autres, et forment une tête arrondie et massive. Cette race de choux est la plus nombreuse en variétés.

4°. Le chou-fleur (*brassica oleracea botrytis*, L.). Les branches naissantes, gonflées par une surabondance de nourriture, sont transformées en une cime

épaisse, tendre, charnue, mamelonnée et qu'on prendroit volontiers pour un bouquet placé au centre des feuilles d'un chou ordinaire. Ce bouquet se développe, s'alonge, se ramifie, et porte des fleurs et des fruits comme les autres choux. Les feuilles de choux-fleurs sont plus alongées que celles des choux-cabus; leur cime ou leur tête dans les belles variétés est d'un blanc éclatant.

5°. Le chou-rave (*brassica oleracea gongyloïdes*, vulgairement le chou de Siam. Dans cette race la surabondance de nourriture se porte à la souche ou fausse tige de la plante, et y produit un gonflement remarquable qui la transforme en une masse tubéreuse, succulente et bonne à manger. Ses feuilles sont ailées.

6°. Le chou-navet (*brassica oleracea napo-brassica*, L.). Cette race participe de la nature du navet. Comme le navet, le chou-navet produit ses feuilles à fleur de terre, elles sont plus

ailées et plus découpées que celles du chou-rave, et douces au toucher comme dans tous les *choux*. Sa racine s'enfle et forme une tubérosité presque ronde de trois à quatre pouces de diamètre, contenant une pulpe comestible plus ferme que celle des navets, couverte d'une peau dure et épaisse. Du milieu des feuilles radicales, s'élève à trois ou quatre pieds, une tige rameuse qui donne des fleurs et des graines comme tous les autres *choux*.

Les choux offrent une grande ressource pour la nourriture. Les Allemands font avec les choux un mets particulier, qu'ils appellent *sau-kraut*, c'est-à-dire *chou-aigre*, et qui n'est autre chose que le *chou* porté à l'état acide par la fermentation. On associe souvent à ce mets des aromates et des viandes. Les choux ainsi préparés peuvent se conserver sans corruption pendant cinq ans; ils sont une des meilleures provisions de mer, pour préser-

ver les équipages du scorbut ; dans le nord on fait encore dessécher les choux-fleurs, et par ce moyen on les mange toute l'année. Cette race de choux et les brocolis qui en sont une variété, sont les meilleurs en ragoût. Les choux sont venteux et un peu difficiles à digérer. Leur décoction tient le ventre libre ; mais c'est la seconde eau que l'on doit prescrire ; la première est désagréable et très-putrescible ; l'on croit que la substance du chou possède une propriété opposée à sa décoction, c'est-à-dire qu'elle resserre le ventre. C'est principalement le chou pommé rouge qu'on emploie ordinairement en médecine. On s'en sert contre la toux, l'enrouement, la constipation ; les feuilles à l'extérieur détergent les ulcères et entretiennent l'écoulement des vésicatoires. Les graines font périr les vers des enfans.

Le chou à feuilles rudes (*brassica asperifolia*, Lamarck). Cette espèce

offre trois variétés principales; savoir :

α. La navette (*brassica asperifolia silvestris*, Lam. *Brassica napus* var. A. Lin.).

β. Le navet (*brassica asperifolia radice dulci*, Lam. *Brassica napus* var. β. Linn.).

γ. La rabioule *ou* grosse rave (*brassica asperifolia radice subacri*, Lam. *Brassica rapa*, Lin.).

La racine de ces plantes sur laquelle sont fondés les caractères distinctifs, varie par des nuances, depuis la forme en fuseau jusqu'à la forme orbiculaire. Les anciens botanistes en avoient cependant fait des genres différens, et Linné seulement des espèces; mais ces variétés, quoique très-remarquables, sont souvent néanmoins faciles à confondre.

La navette (var. α.). Cette variété paroît être le tipe des navets et des rabioules. Sa racine est peu charnue et alongée. Sa tige est haute de deux pieds, rameuse et lisse et feuillée. Ses feuil-

les inférieures sont en lyre, et leur lobe terminal est arrondi et denté ; quelques poils courts sont épars sur leurs bords, leur pétiole et leurs nervures. Les feuilles supérieures sont totalement privées de poils et embrassent la tige. Ses fleurs sont jaunes et ont le calice un peu ouvert. Cette plante croît au milieu des champs, dans plusieurs contrées de l'Europe ; elle est annuelle. On la cultive dans divers endroits comme le *colsa*, pour la récolte de sa graine, dont on tire de l'huile. Les oiseliers nourrissent encore les petits oiseaux avec ces graines.

Le navet (var.); il est plus grand que la navette, mais lui ressemble à beaucoup d'égards. On le cultive dans les jardins et dans les champs pour les usages de la cuisine et la nourriture des animaux. Sa racine est charnue, d'une saveur douce un peu piquante, et de forme, de grosseur et de couleur différentes, selon les sous-variétés produites par la culture. Ses feuilles radicales

sont étalées sur la terre, oblongues, en lyre ou découpées en ailes jusqu'à la côte, et terminées par un lobe large, arrondi et denté ; elles sont rudes au toucher et hérissées de poils courts peu nombreux. La tige est droite, rameuse, terminée par des épis de fleurs jaunes, et garnie de feuilles alternes, oblongues, en cœur et embrassantes à leur base, légèrement dentées, entièrement privées de poil et douces au toucher. Les siliques sont longues d'un pouce ; les graines sont presque rondes, d'un rouge brun et d'une saveur âcre, piquante et amère.

La forme et la couleur des racines de navet varient considérablement, selon les sous-variétés produites par la culture. On trouve des navets ronds ou alongés, gros ou petits, blancs, gris, jaunâtres ou même noirâtres en dehors. Les gros sont encore de plusieurs sortes, et la plupart ne se distinguent qu'imparfaitement de la variété sui-

vante : on les cultive le plus souvent pour la nourriture des bestiaux. Les petits navets sont les plus estimés et les plus agréables au goût. Ce légume est sain, quoiqu'un peu venteux ; il est pectoral, incisif, diurétique, anti-scorbutique ; en cataplasme, cette racine est résolutive.

La rabioule ou grosse rave (var. γ.). C'est une plante très-différente de nos raves ordinaires, lesquelles sont une variété du radis. Elle ressemble beaucoup au navet, et souvent il est aisé de les confondre. Sa racine est longue dans une variété, ronde dans une autre, et souvent grosse comme la tête d'un enfant. Ses feuilles radicales sont grandes, étalées sur la terre et très-rudes au toucher. On cultive la grosse rave dans les champs et les jardins ; elle fait une partie de la nourriture des paysans du Limousin, de l'Auvergne et du département de Rhône et Loire. Elle sert encore à engraisser les bestiaux ou à les

nourrir pendant l'hiver : ses vertus sont à-peu-près les mêmes que celles du navet.

Le chou roquette (*brassica eruca*, L.), vulgairement la roquette cultivée ou chou à feuilles veinées. Cette plante croît naturellement en Espagne, dans le midi de la France, dans la Suisse, et on la cultive dans les jardins. Elle est annuelle. Ses tiges sont hautes d'un à deux pieds, rameuses et un peu velues. Ses feuilles sont longues, pétiolées, ailées ou découpées en lyre avec un lobe terminal assez grand; elles sont vertes, tendres, lisses et presque sans poil. Les fleurs sont grandes et disposées en épi aux sommités de la plante. Les pétales sont d'un blanc bleuâtre avec des veines d'un violet noirâtre ; et dans une variété, ils sont d'un jaune pâle avec des veines noirâtres. Les siliques sont droites, longues d'un pouce, et terminées par une corne en forme d'épée, longue de trois ou quatre lignes.

Cette plante a une odeur particulière forte et désagréable, et une saveur âcre et piquante. On l'emploie comme assaisonnement dans les salades. Elle excite l'appétit et aide à la digestion. Elle est encore aphrodisiaque, anti-scorbutique et détersive.

V^e ET VIe GENRES.

ARABIS. Tourn. Linn. Juss. Lam. (*Tétradynamie.*)

TURRITIS. L. Juss. (*Tétradynamie.* Voy. 3e vol.)

VIIe GENRE.

JULIENNE, *Hesperis*. Tourn. Lin. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice sept folioles linéaires, dont deux opposées gonflées à leur base; pétales souvent obliques; disque de l'ovaire muni de deux glandes; stigmate formé de deux lames plus rapprochées au sommet qu'à la base; silique longue, roide, comprimée.

Les juliennes sont presque toutes d'Europe; quelques-unes sont d'Afrique ou de la Sibérie : presque toutes sont annuelles ou bisannuelles.

La julienne des jardins (*hesperis matronalis*, L.), vulgairement juliane ou girarde. C'est une des plantes printannières les plus intéressantes pour la décoration des jardins. Elle croît spontanément dans les lieux cultivés et un peu couverts, en France, dans la Suisse, l'Italie, l'Allemagne. Sa tige est ver-

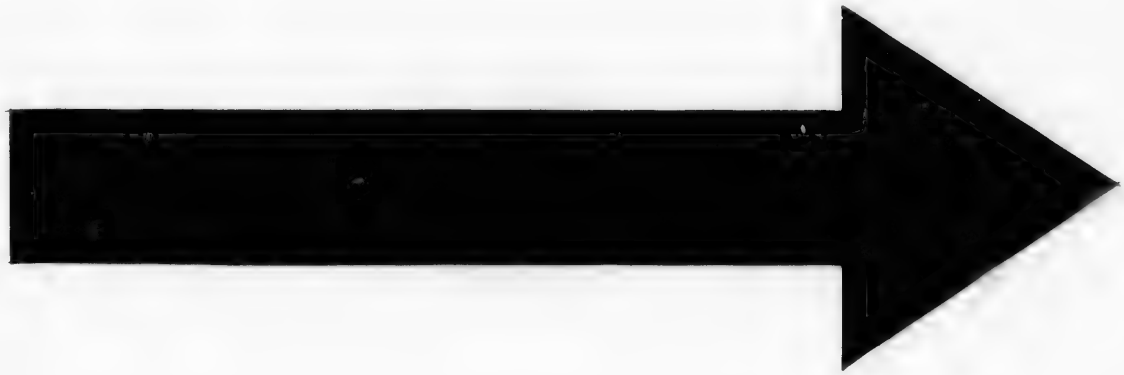

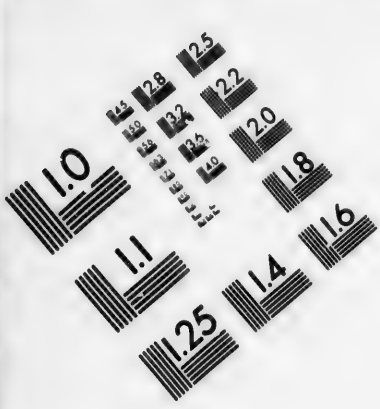

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

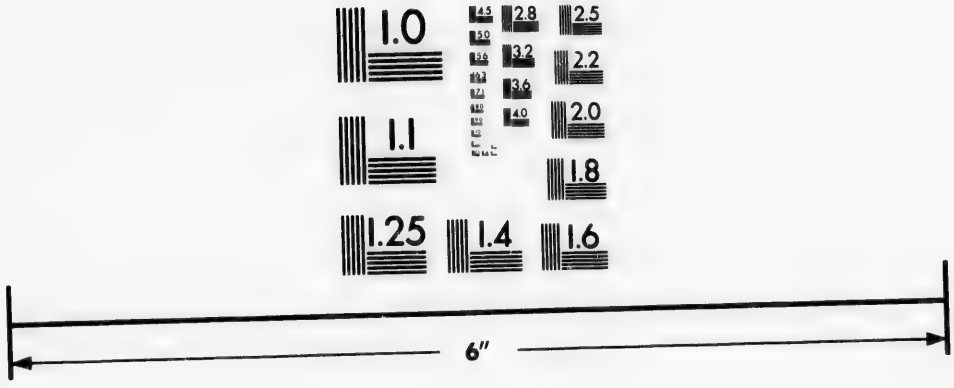

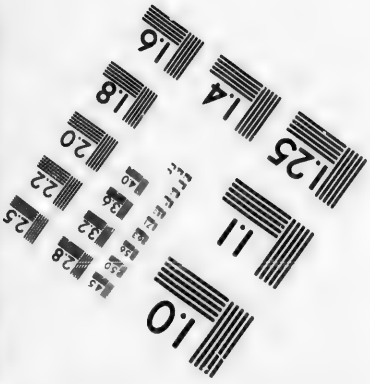

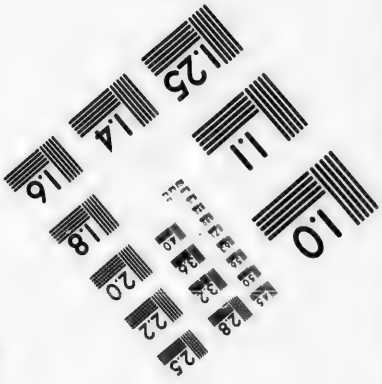

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ticale, simple ou un peu rameuse au sommet, haute d'environ deux pieds, cylindrique, hérissée de poils et garnie de feuilles éparses. Les feuilles sont longues de trois pouces ou davantage, ovales-lancéolées, rétrécies en pétiole très-court, velues et bordées de légères dentelures. Les fleurs sont pédonculées, pourpres, violettes ou blanches, et forment un épi lâche qui termine la tige et les rameaux. Leur calice est plus court que les pétales; les pétales sont arrondis au sommet avec une petite pointe. Lorsque les fleurs sont doubles, elles forment des épis très-serrés et d'un très-bel aspect; elles répandent, sur-tout le soir, une odeur très-suave. Cette plante est bisannuelle et fleurit au printemps et en été.

Hesperis (Pl.), formé d'un mot grec qui signifie *soir;* ainsi nommé parce que les fleurs sont plus odorantes pendant la nuit que durant le jour.

VIIIe GENRE.

HELIOPHILA. Linn. Juss. Lam.

(*Tétradynamie.* Voy. 3e vol.)

IXe GENRE.

GIROFLÉE, *Cheiranthus.* Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice composé de folioles oblongues, rapprochées contre les pétales, et dont deux sont ventrues à la base; deux glandes sur le disque de l'ovaire; stigmate fendu en deux; silique longue, comprimée, un peu tétragone, terminée par deux dents; graines garnies d'un rebord ou sans rebord.

Ce genre comprend trente-quatre espèces. Plusieurs croissent en Europe; plusieurs en Asie, dans la Perse, l'Arménie ou la Sibérie; quelques-unes en Afrique; une seule croît en Amérique. La plupart sont annuelles ou ligneuses;

quelques-unes sont bisannuelles ou vivaces par leur racine. Lamarck a réuni au genre *hesperis*, toutes les plantes de ce genre qui n'ont pas les fleurs jaunes.

La girofiée des jardins ou violier des jardins (*cheiranthus incanus*, Linn.). Cette plante fait la décoration des jardins pendant le printemps et une partie de l'été. Elle croît spontanément en Espagne et dans le midi de la France, sur les bords de la mer. C'est un petit arbuste haut d'un à deux pieds, qui vit deux ou plusieurs années, et dont la tige, presque ligneuse, épaisse et nue, se divise en plusieurs rameaux redressés, cylindriques, blanchâtres, feuillés et surmontés d'un épi de fleurs d'une odeur suave. Les feuilles sont éparses, longues, lancéolées, obtuses, molles, ordinairement revêtues de poils courts, rameux et blanchâtres. Les fleurs sont assez grandes, pédonculées, purpurines, ou violettes, ou d'un rouge clair, ou panachées. Les siliques sont écar-

tées, redressées, comprimées et velues. On dispose cette plante dans des vases pour orner les terrasses et les grands parterres. Lorsque les fleurs sont doubles, elles forment de gros épis d'un très-bel aspect.

La giroflée annuelle (*cheiranthus annuus*, L.), vulgairement le quarantain, le violet d'été. Cette espèce est cultivée dans les parterres; elle ne diffère de la précédente que parce qu'elle est annuelle. Elle croît spontanément dans les lieux maritimes du midi de l'Europe.

La giroflée des murailles (*cheiranthus cheiri*, L.), vulgairement le violier jaune. Quoique commune, cette plante est cultivée dans tous les jardins, à cause de la beauté, de la durée et de l'odeur suave de ses fleurs. Elle croît abondamment sur les anciennes murailles et les rochers, en France, en Espagne, en Angleterre. Elle est vivace. Sa hauteur est d'un pied et demi; sa

tige est dure et rameuse ; ses rameaux sont roides, verticaux, garnis de feuilles et surmontés d'un épi de fleurs; les feuilles sont éparses, très-entières, lisses, lancéolées, pointues au sommet, rétrécies à la base et prolongées sur la tige sous la forme d'angles peu saillans. Les fleurs sont assez grandes, jaunes, pédonculées ; leur calice est d'un rouge brun ; les siliques sont longues de deux pouces, velues avant leur maturité et ensuite lisses. Les graines ont un rebord membraneux.

Les dimensions de cette plante sont plus grandes dans les jardins que dans l'état sauvage ; elle commence à fleurir dès le commencement du printemps, et donne continuellement des fleurs nouvelles pendant toute la belle saison. Ses fleurs doublent par la culture ; quelquefois elles deviennent très-grandes et se panachent de jaune foncé et de rouge brun. Les fleurs de cette espèce sont employées en médecine : on les re-

garde comme anodines et anti-spasmodiques.

La giroflée maritime (*cheiranthus maritimus*, L.). On dispose cette plante en bordure dans les parterres. Elle n'a rien d'agreable que ses fleurs, qui sont teintes d'une vive couleur pourpre. Sa hauteur ordinaire est d'un demi-pied. Sa surface est toute hérissée de poils courts et couchés. Ses tiges sont hautes de six à douze pouces, redressées, grêles, divisées en rameaux étalés. Ses feuilles sont alternes, arrondies en spatule au sommet, rétrécies à leur base en un long pétiole, et la plupart un peu dentées à leur bord. Les fleurs sont pédonculées et disposées en épi terminal; elles sont assez grandes : les pétales sont échancrés en cœur; leur couleur pourpre se change en violet peu de temps après qu'elles sont épanouies. Leur calice est fermé et lisse; les anthères sont cachées dans la gorge de la corolle.

Cheiranthus, formé de *kheiri*, mot

arabe qui signifie *giroflée* ou *violette blanche*, et d'*anthos*, qui signifie en grec *fleur*.

Xe GENRE.

ERYSIME, Velar; *Erysimum*. T. L. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice fermé; deux glandes sur l'ovaire entre les deux étamines plus courtes; stigmate en tête, silique tétragone.

Ce genre comprend quatorze espèces. Toutes sont d'Europe, une seule exceptée qui vient en Sibérie. Desfontaines regarde comme congénères du genre *erysimum*, toutes les espèces de *cheiranthus* de Linné, dont la silique est tétragone, et dont les graines ne sont pas garnies d'un rebord.

L'érysime alliaire, l'alliaire (*erysimum alliaria*, L.). Cette plante est commune en Europe, et croît le long

des haies et dans les lieux couverts. Sa hauteur est d'un à deux pieds. Sa tige est verticale, simple, quelquefois rameuse, garnie de feuilles dans toute sa longueur, et terminée par un épi de petites fleurs blanches. Les feuilles sont assez grandes, minces et dépourvues de poil ainsi que la tige. Les inférieures sont orbiculaires ou en rein, bordées de crénelures, et portées sur de longs pétioles; les supérieures sont en cœur, bordées de grosses dents, et portées sur de plus courts pétioles. Les fleurs sont pédonculées; les calices sont blanchâtres et presque fermés. Les siliques sont longues d'un pouce et demi; le stigmate paroît simple. Cette plante est vivace et fleurit en été. On la reconnoît aisément à l'odeur d'ail qu'elle exhale lorsqu'on la froisse.

Les gens du peuple mangeoient autrefois l'alliaire en salade. Ils la mangeoient aussi écrasée sur le pain avec du beurre. On la regarde en médecine

comme un très-bon remède contre les ulcères et la gangrène ; elle est encore diurétique, incisive, anti-asthmatique. Les vaches et les chèvres mangent quelquefois cette plante, lorsqu'elle est verte ; elle donne à leur lait le goût et l'odeur d'ail. Les autres bestiaux ne la mangent point. Les graines font éternuer.

L'érysime officinal, le velar, l'herbe aux chantres, tortelle (*erysimum officinale*, L.). Cette espèce croît en Europe dans les lieux incultes, le long des haies et sur les vieux murs. Ses tiges sont hautes de deux à trois pieds, cylindriques, dures, et divisées en rameaux très-ouverts. Ses feuilles sont roncinées, presqu'ailées avec un lobe terminal assez grand, un peu triangulaire et pointu. Les épis s'alongent considérablement par le développement des fleurs, et sont très-menus ; les fleurs sont très-petites et jaunes. Les siliques

sont grêles, et appliquées contre l'axe de l'épi.

Cette plante a peu d'odeur. Ses racines sont âcres. Les graines le sont presque comme celles de la moutarde, l'herbe l'est moins. Sa décoction est employée contre l'enrouement, l'extinction de voix, la toux des vieillards. Parmi les bestiaux, les chèvres et les moutons sont les seuls qui mangent cette plante.

XIe GENRE.

SISSYMBRE, *Sissymbrium*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice ouvert; pétales ouverts à onglet court; un stigmate; silique longue, cylindrique; valves droites non élastiques, et un peu moins longues que la cloison.

Ce genre est très-nombreux. On en connoît plus de cinquante espèces. Plus

de la moitié se trouvent en Europe. Un très-grand nombre sont annuelles ; les autres sont vivaces par la racine ; une espèce est ligneuse. Les autres sont en Afrique ou en Asie. Ces plantes ont les feuilles simples ou demi-ailées ou ailées.

Le cresson de fontaine (*sisymbrium nasturtium*, L.). Il croît dans les fontaines, les ruisseaux, les fossés aquatiques, mais toujours plus abondamment dans les eaux claires et coulantes. Sa substance est âcre et aqueuse; sa surface lisse. Ses tiges sont longues d'un pied, rameuses, creuses, cannelées. Ses feuilles ailées avec impaire, sont composées de sept à neuf folioles sessiles, ovales ou arrondies, et la terminale plus grande et un peu pointue. Les fleurs sont blanches, petites, disposées en petit corymbe, qui s'alonge en épi, mais ne s'élève guère au-dessus des feuilles. Les siliques sont longues de sept à huit lignes, légèrement courbées,

un peu horizontales ou pendantes, et portées sur des pétioles aussi longs qu'elles. Cette plante est vivace et fleurit en été.

On mange le cresson en salade, ou comme assaisonnement avec de la volaille ou d'autres viandes rôties; il excite l'appétit, et fortifie l'estomac affoibli par des alimens de mauvaise qualité. Il a les mêmes propriétés médicinales que le cochlearia, mais il est moins âcre. On emploie son suc contre le scorbut et les maladies de la peau. On mâche ses feuilles pour fortifier les gencives.

Sissymbrium (Diosc.), nom donné par les anciens à plusieurs plantes aquatiques très-différentes.

XIIe GENRE.

CARDAMINE, Cresson; *CARDAMINE.* Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice petit, entr'ouvert; pétales ouverts; onglets longs et droits; silique s'ouvrant élastiquement en deux valves qui se roulent sur elles-mêmes de la base au sommet; cloison de la longueur des valves.

Ce genre comprend vingt-deux espèces. La moitié croît en Europe, les autres sont distribuées dans les trois autres parties du monde. Les feuilles de ces plantes sont tantôt simples, tantôt ternées, tantôt ailées. Le genre *cardamine* est très-voisin du genre *sissymbrium.*

Le cresson des prés (*cardamine pratensis*, L.). Il est en fleur au commencement du printemps dans les prés un peu humides, ses fleurs sont purpu-

rines et assez grandes, et produisent un bel effet. Sa hauteur est d'un pied. Sa tige simple, verticale, feuillée, est surmontée d'un corymbe de fleurs portées sur de longs pédoncules. Les feuilles sont ailées; les radicales ont les folioles arrondies, et les caulinaires les ont lancéolées ou linéaires. Les pétales ont une dent à leur onglet.

Dans quelques pays on mange en salade les jeunes pousses de cette plante. Parmi les bestiaux les chèvres et les moutons sont les seuls qui la mangent; les vaches n'y touchent que rarement.

Cardamine (Dioscor.). On a donné ce nom à certaines plantes, parce qu'elles approchent du goût du cresson, appelé *cardamum* en grec et en latin.

XIIIe ET XIVe GENRES.

DENTARIA. Tourn. Lin. Juss. Lam.
RICOTIA. L. J. Lam. (*Tétradynamie.* Voyez 3e vol.)

II.

Fruit en silicule ; un style.

XVe GENRE.

LUNAIRE, *Lunaria*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Folioles du calice serrées, et deux d'entr'elles renflées à leur base ; silique grande, entière, elliptique, plane, pédiculée ; valves parallèles et égales à la cloison ; graines peu nombreuses.

On ne connoît que deux espèces de lunaires. On les trouve en Allemagne, et dans les parties méridionales de la France. L'une est annuelle ou bisannuelle, et l'autre vivace. Elles sont assez semblables entr'elles. Leurs feuilles sont simples et alternes, mais quelquefois opposées à la partie inférieure de la plante.

La lunaire annuelle (*lunaria an-*

nua, L.), vulgairement la grande lunaire, bulbonach, médaille. La racine de cette plante est un peu tubéreuse. Sa tige est verticale, haute de deux à trois pieds, et divisée en rameaux simples, ouverts, et portant plusieurs épis surmontés de belles fleurs purpurines; l'ensemble des épis forme une panicule. Les feuilles sont en cœur, longues environ de deux ou trois pouces, et bordées de larges dents. Les feuilles inférieures sont pétiolées, et souvent opposées; les supérieures sont alternes et sessiles. Les siliques sont presque orbiculaires, et ont un pouce ou un pouce et demi de diamètre. Les cloisons après la chute des valves offrent un coup-d'œil argenté, luisant et comme satiné; de-là les noms de satinée, satin blanc, passe-satin, qu'on a donnés à cette plante. Les fleurs sur-tout le soir exhalent une odeur suave.

Lunaria, du mot latin *luna*, ainsi nommé, parce que le fruit ressemble

en quelque sorte à la figure de la lune lorsqu'elle est pleine.

XVIe—XIXe GENRES.

BISCUTELLA. Tourn. L. Juss. Lam.
CLYPEOLA. L. Juss. Lam.
ALYSSUM. Tourn. L. Juss. Lam.
SUBULARIA. L. Juss. (*Tétradynam.* Voyez 3e vol.)

XXe GENRE.

DRAVE, *Draba*. L. Juss Lam.

Caractère générique. Calice droit; pétales oblongs peu ouverts, à onglet court, entiers ou échancrés, ou fendus en deux au sommet; style à peine apparent; silique ovale-oblongue, un peu comprimée, à deux loges et à plusieurs graines.

Ce genre comprend seize espèces; elles croissent particulièrement sur les montagnes. On en trouve dans les quatre parties du monde. La plupart sont

vivaces ; les autres sont annuelles ou bisannuelles. Toutes ces plantes sont petites ; elles ont leurs feuilles radicales en rosette, et leur tige souvent presque nue.

La drave printanière (*draba verna*, L.). Elle croît dans toute l'Europe. On la trouve abondamment dans les lieux secs. On la trouve encore dans les jardins et sur les murs. Ses fleurs s'épanouissent dès les premiers jours de printemps. Elles sont petites, blanches, et forment un petit corymbe au sommet d'une tige nue, déliée comme un fil, et à peine haute de deux ou trois pouces. Les tiges naissent plusieurs ensemble du milieu d'une petite rosette de feuilles lancéolées, un peu dentées au sommet, et rétrécies à leur base. Les tiges et les feuilles sont un peu hérissées de poils. Les fleurs ont les pétales fendus en deux au sommet.

Les bestiaux mangent cette plante dans les pâturages. Aux approches de

la nuit ou de la pluie on voit que ses fleurs se penchent vers la terre. On sème le seigle dans le Samoland lorsqu'elle est en fleur, et l'on craint une mauvaise année dans la Sibérie, lorsqu'elle est trop abondante.

Draba (Diosc.), *âcre*, en grec; ainsi nommé à cause de sa saveur.

XXIe GENRE.

COCHLEARIA, Cranson; *Cochlearia*. Tourn. L. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice entr'ouvert; folioles concaves; pétales ouverts; style court; silique globuleuse ou ovoïde; valves convexes, obtuses.

On connoît onze espèces de ce genre. La plupart sont d'Europe; une croît en Afrique; une dans le Groenland; une dans la Sibérie. Presque toutes sont annuelles ou vivaces par la racine. Presque toutes ont la tige verticale, et plusieurs les feuilles simples.

Le cochlearia officinal (*cochlearia officinalis*, L.), vulgairement l'herbe aux cuillers. Cette plante croît en France, et dans le nord de l'Europe, dans les lieux humides ou voisins de la mer, et le long des torrens, sur les montagnes. On la cultive dans les jardins. Toute la plante est succulente. Sa racine blanche, épaisse et chevelue, produit une touffe de feuilles arrondies, échancrées en cœur à la base, un peu concaves, épaisses, larges d'un demi-pouce à un pouce environ, et portées sur de longs pétioles. Les tiges naissent du milieu des feuilles, sont longues de huit à dix pouces, rameuses, foibles et ordinairement couchées; à sa partie inférieure elle porte des feuilles arrondies, anguleuses, et portées sur de courts pétioles. A son sommet les feuilles sont embrassantes, et ont un angle de chaque côté à leur base. Les fleurs sont terminales, blanches, petites, pédonculées et ramassées en épis courts et serrés.

Cette plante est très-diurétique, incisive et un des plus puissans antiscorbutiques que l'on connoisse; sa saveur est âcre, piquante et amère; son odeur est pénétrante et un peu désagréable. A l'extérieur cette plante est un excellent détersif. On prétend que son suc appliqué avec la plante pilée enlève les taches du visage. Dans le nord où cette plante est très-commune, les brebis en mangent abondamment, et deviennent plus grasses, mais leur chair devient d'un goût désagréable.

Le cochlearia corne de cerf (*cochlearia coronopus*, L.). Elle est commune sur les bords des chemins, dans les lieux humides. Ses feuilles forment une touffe peu garnie, ou une rosette étalée sur la terre; elles sont longues, étroites et divisées latéralement en découpures, sous-divisées à leur tour, particulièrement du côté qui regarde le sommet de la feuille; du milieu des feuilles nais-

sent des tiges longues de sept à huit pouces, rameuses, feuillées et étalées en rosette; de très-courtes grappes de fleurs blanches naissent le long des tiges. Les siliques sont très-remarquables; elles sont en rein, hérissées d'aspérités disposées en crête. Ce cochlearia n'a point de poils.

Dans quelques pays on mange les feuilles de cette plante en salade, et on emploie ses graines comme du poivre.

Le cochlearia rustique (*cochlearia armoracia*, L.), vulgairement le grand raifort ou le raifort sauvage. Cette espèce croît dans diverses contrées de l'Europe, sur le bord des ruisseaux, et dans les lieux humides. Sa racine est grosse, longue et rampante. Ses feuilles radicales sont verticales, très-grandes, pétiolées, ovales-lancéolées, et crénelées à leur bord. La tige est haute de deux à trois pieds, verticale, creuse, cannelée, rameuse à son sommet et garnie de feuilles. Les feuilles inférieures sont

profondément découpées ; les supérieures sont étroites, et simplement crénelées. Quelquefois aucune feuille de la plante n'est entière. Les fleurs sont petites, blanches, pédonculées, et disposées en épis courts et serrés, aux extrémités de la tige et des rameaux. Les silicules sont presque globuleuses.

Cette plante a un goût très-âcre ; mais la saveur des racines est brûlante, et son odeur, lorsqu'on la coupe par tranches, fait couler les larmes et provoque l'éternuement. C'est un des plus puissans diurétiques ; elle possède à un haut degré les propriétés des autres crucifères. On râpe la racine, et on la mange en forme de moutarde pour reveiller l'appétit. C'est ce qu'on nomme *cram* ou *moutarde des capucins*. Elle est très en usage dans le nord ; on la mêle ordinairement avec du vinaigre ; quelquefois pour diminuer sa trop grande âcreté, on fait un peu bouillir la racine avant de la râper, ou de la ré-

duire en pulpe. L'infusion de la racine dans du lait est recommandée pour enlever les taches du visage. Les bestiaux ne touchent point à cette plante.

Cochlearia, formé de *cochlear*, cuiller, nom donné à l'espèce la plus commune, à cause de la forme de ses feuilles.

XXIIe GENRE.

IBÉRIS, *Iberis*. L. Juss. Lam.

Caract. générique. Calice ouvert; corolle ouverte; deux pétales extérieurs plus grands; silicule orbiculaire, un peu comprimée, ceinte d'un bord tranchant et échancré au sommet; valves en forme de nacelle.

On connoît quatorze espèces d'ibéris; presque toutes sont d'Europe, presque toutes sont annuelles. Ces plantes ont les feuilles simples ou demi-ailées, et les fleurs purpurines ou blanches, et ordinairement disposées en corymbe.

L'ibéris toujours verte (*iberis sempervirens*, L). Elle est originaire d'Espagne et d'autres contrées méridionales de l'Europe. On la cultive comme plante d'ornement. On la tient ordinairement dans des pots. Elle forme des touffes très-garnies, hautes de six à dix pouces, très-chargées de feuilles et surmontées de corymbes de fleurs blanches. La tige est divisée et soudivisée en rameaux menus. Les feuilles sont éparses, longues d'un demi-pouce environ, linéaires, obtuses, entières et un peu épaisses; sur les rameaux qui n'ont pas de fleurs, elles sont plus longues. Les folioles du calice sont blanchâtres à leur bord. La plante n'a point de poil.

L'ibéris en ombelle (*iberis ombellata*, L.). Cette plante est originaire du midi de l'Europe, et cultivée pour l'ornement des parterres. Sa tige est verticale, haute d'un pied ou d'un pied et demi, divisée vers son sommet en

rameaux surmontés chacun d'un large corymbe de fleurs purpurines, violettes ou blanches. Les corymbes de fleurs forment par la disposition des rameaux un grand corymbe d'un très-bel aspect. Les corymbes partiels ne s'alongent pas, ou s'alongent très-peu. Lorsque la plante est en fruit les feuilles sont éparses sur la tige, longues d'un pouce et demi environ, lancéolées et pointues. Les unes sont entières; les autres dentées. La plante est dépourvue de poil. Elle est annuelle et fleurit en été.

L'ibéris amère (*iberis amara*, L.). On la trouve en France, en Allemagne, &c. dans les lieux secs et pierreux. Elle ressemble assez à la précédente. Sa tige est dure, anguleuse, haute d'un demi-pied environ, tantôt simple, tantôt ramifiée en corymbe, et surmontée de corymbes de fleurs blanches. Les corymbes sont un peu alongés en épis, lorsque la plante est en fruit. Les feuil-

les sont oblongues, élargies vers le sommet, rétrécies presqu'en pétioles à la base, et bordées de quelques dents dans leur moitié supérieure. Cette plante est annuelle et fleurit en été.

Cette plante est amère, stomachique, fébrifuge.

Iberis (Diosc. Pl.); ainsi nommé, parce que la première espèce connue fut trouvée dans l'Ibérie.

XXIIIe GENRE.

THLASPI, *Thlaspi.* Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice ouvert; pétales égaux; silique semblable à celle de l'*iberis*.

On connoît quatorze espèces de ce genre. Presque toutes croissent en Europe; presque toutes sont annuelles. Ces plantes ont les feuilles simples.

Le thlaspi des champs (*thlaspi ar-*

vense, L.), vulgairement thlaspi à larges siliques ou monoyère. Il croît abondamment en Europe, dans les champs et les lieux cultivés. Sa tige est haute d'un pied, rameuse et garnie de feuilles. Les feuilles sont très-lisses, oblongues, dentées, ou un peu sinuées, rétrécies en pétiole; les supérieures sont embrassantes. Les fleurs sont petites, blanches, pédonculées et disposées en épis droits et terminaux. Les siliques sont entourées d'un rebord large et orbiculaire. Elles ont à-peu-près quatre à six lignes de diamètre. Cette plante est annuelle et fleurit tout l'été.

Le thlaspi à odeur d'ail (*thlaspi alliaceum*, L.), n'est qu'une variété de l'espèce précédente. Il en diffère par ses silicules plus petites, moins ventrues.

Ces deux plantes, la variété principalement, répandent une odeur et une saveur d'ail qui passent dans le lait des vaches qui en mangent beau-

coup. On regarde la graine comme incisive, apéritive, anti-scorbutique. La plante est utile pour déterger les ulcères gangréneux.

Le thlaspi bourse à pasteur (*thlaspi bursa pastoris*, L.), vulgairement le tabouret. Cette plante croît par-tout et fleurit presque pendant toute l'année. Ses feuilles radicales, longues, rétrécies, et découpées sur les côtés, s'étalent de toutes parts sur la terre, et forment une rosette assez élégante. La tige est haute d'un pied ou d'un pied et demi, garnie de feuilles embrassantes, et de rameaux surmontés comme elle d'un petit corymbe de très-petites fleurs blanches. Le corymbe s'alonge à mesure que les fleurs se développent, en un épi très-alongé, sur lequel sont disposées à angle droit, de petites siliques pédonculées, triangulaires, et échancrées en cœur au sommet.

Les feuilles de cette plante varient considérablement; tantôt elles sont en-

tières, tantôt très-découpées; celles de la tige sont presqu'entières, et se prolongent à la base en deux oreillettes. La plante est astringente. Tous les bestiaux la mangent dans les pâturages.

Thlaspi (Diosc. Pl.), formé d'un mot grec qui signifie *je presse;* ainsi nommé parce que son fruit est plane, comprimé.

XXIVe GENRE.

PASSERAGE, *Lepidium.* T. L. J. Lam. *Nasturtium.* T.

Caract. générique. Calice ouvert; pétales égaux; silicule semblable à celle de l'*ibéris* ou du *thlaspi,* mais en cœur, arrondie. Dans le genre *nasturtium,* de Tournefort, le bord est tranchant, le sommet échancré: dans le genre *lepidium,* de Tournefort, le bord est obtus et le sommet n'est point échancré.

Ce genre comprend vingt-neuf espèces. Elles croissent dans les quatre

parties du monde; plusieurs habitent l'Europe. Presque toutes sont annuelles; quelques-unes sont vivaces; une espèce est ligneuse. Les espèces du genre *nasturtium*, de Tournefort, ont les feuilles simples; celles du genre *lepidium* sont ailées ou demi-ailées.

La passerage cultivée, vulgairement le cresson alenois ou nasitor (*lepidium sativum*, L.). Cette plante est généralement cultivée dans les jardins, mais son lieu natal est inconnu. Sa tige est haute environ de deux pieds, rameuse, feuillée et surmontée de nombreuses petites fleurs blanches. Les feuilles sont très-variables; les inférieures sont ailées; les autres sont un peu oblongues, succulentes, très-découpées, quelquefois lancéolées ou ovales et dentées au sommet. Les feuilles sont frisées dans une variété; les graines sont échancrées.

On mêle cette plante dans les salades comme l'estragon. Elle a les propriétés

des autres crucifères; elle est moins âcre, moins échauffante que le cochléaria. Les graines de cette plante germent avec une étonnante promptitude.

La passerage à larges feuilles (*lepidium latifolium*, L.), vulgairement la grande passerage. Elle croît en Europe dans les terreins fertiles et ombragés; elle est vivace. Sa tige est verticale, haute de deux à trois pieds, lisse, garnie de feuilles, ramifiée au sommet en une panicule couverte d'innombrables très-petites fleurs blanches. Les feuilles sont ovales-oblongues, aiguës, lisses, dentées en scie; les feuilles supérieures sont très entières et lancéolées.

Cette plante est très-âcre, très-échauffante. C'est un anti-scorbutique très-actif et un excellent diurétique. On la mange dans quelques pays avec la viande pour exciter l'appétit et fortifier l'estomac; appliquée à l'extérieur, elle rougit et entame la peau.

Lepidium (Diosc. Pl.), formé d'un mot grec qui signifie *écaille ;* ainsi nommé parce que la passerage commune étoit employée pour faire disparoître les écailles ou taches de rousseur qui viennent au visage.

XXVe GENRE.

ANASTATICA, Jérose, Rose de Jéricho ; *ANASTATICA*. L. J. Lam.

Caractère générique. Calice droit ; pétales ouverts ; style en alène persistant ; silicule très-courte ; loges à une graine ; valves plus longues que la cloison, et prolongées au sommet de la silicule comme deux oreillettes.

Ce genre ne comprend que deux espèces, dont l'une l'*anastica syriaca*, L. appartient au genre *myagrum.*

La jérose hygrométrique (*anastatica hierochontica,* L.), vulgairement la rose de Jéricho. C'est une petite plante

herbacée, haute de trois à quatre pouces, qui croît spontanément dans les lieux sablonneux et maritimes de la Syrie, de l'Arabie, et sur les bords de la mer Rouge. On la cultive difficilement dans les jardins. Elle est toute hérissée de poils courts disposés en faisceau ou en étoile. Sa tige est très-rameuse. Les feuilles sont alternes, alongées en spatule, rétrécies en pétiole, longues d'environ un pouce, et bordées de quelques dents peu marquées. Les fleurs sont petites, blanches et disposées en paquets aux aisselles des feuilles.

On apporte cette plante en Europe comme objet de curiosité. Lorsque les fruits sont mûrs, les feuilles tombent, la plante se dessèche, les rameaux se rapprochent, s'entrelacent et forment une boule un peu moins grosse que le poing. La plante en cet état fait en quelque sorte l'effet d'un hygromètre. Ses rameaux s'ouvrent par l'humidité et se contractent en boule par la sécheresse.

Les charlatans se sont souvent servis de cette plante pour abuser l'ignorance ou la crédulité.

Anastatica, formé de deux mots grecs qui signifient *je suis debout* ou *je suis ressuscité;* ainsi nommé parce que la rose de Jéricho semble revivre lorsqu'on la plonge dans l'eau tiède.

XXVIe GENRE.

VELLA. L. J. Lam. (*Tétradynamie.* Voyez 3e vol.)

XXVIIe GENRE.

MYAGRUM, Cameline; *Myagrum.* T. L. J. Lam. *Camelina.* Dodon. *Rapistrum.* T.

Caract. génér. Calice peu ouvert; pétales rétrécis en onglet; style conique ou en alène persistant; silicule terminée par un style conique. Dans le genre *myagrum*, de Tournefort, silicule en poire, com-

primée, ne s'ouvrant point, à trois loges, les deux supérieures vides, l'inférieure contenant une graine. Dans le genre *camelina*, de Dodonée : silicule en poire à deux loges, à deux valves et à plusieurs graines. Dans le genre *rapistrum*, de Tournefort : silicule tantôt oblongue et ayant deux articulations, tantôt sphérique, avec une pointe et à deux loges; une loge ou une articulation souvent stérile, et l'autre à une graine.

Ce genre comprend douze espèces dans Linné. Presque toutes sont d'Europe; deux croissent dans le Levant; presque toutes sont annuelles; une espèce est ligneuse.

La cameline cultivée (*myagrum sativum*, L.). Cette plante croît en Europe, dans les champs au milieu du lin. Elle est annuelle. Sa tige est verticale, haute d'un à deux pieds, rameuse à son sommet, terminée par des corymbes de fleurs jaunâtres, et garnie dans sa longueur de feuilles embrassantes, prolongées en oreillettes à la base, poin-

tues au sommet, bordées de dentelures éloignées et peu sensibles; elles sont découpées profondément dans une variété. Les corymbes de fleurs s'alongent en épis; les fruits sont des silicules petites, alongées en poire, plus larges à leur partie supérieure, surmontées d'une pointe, munies de deux angles, et remplies de dix à douze graines.

On cultive cette plante dans le nord de la France et dans d'autres pays pour retirer de ses graines une huile bonne à brûler.

Myagrum (Dioscor. Pl.), *attrape-mouche*, en grec.

XXVIIIe GENRE.

BUNIAS. Linn. Juss. Lam. (*Tétradynamie.* Voy. 3e vol.)

XXIXe GENRE.

CRAMBE, *Crambe*. T. L. J. Lam.

Caract. génér. Calice peu ouvert ; pétales rétrécis en onglet, ouverts au sommet ; filets des quatre étamines plus longues, fourchus au sommet ; une des branches de la fourche porte une anthère ; une glande entre la corolle et la base de chacune des étamines longues ; style très-court ; silicule un peu semblable à une baie, globuleuse, ne s'ouvrant point, et contenant une graine.

Ce genre comprend huit espèces ; une seule croît en Europe. Les feuilles de ces plantes ressemblent à celles d'un grand chou ou de l'acanthe. Leur tige forme une grande panicule garnie de fleurs blanches très-nombreuses.

Le crambé maritime (*crambe maritima*, L.), vulgairement le chou marin. Cette plante croît dans les lieux maritimes de l'Europe. Elle ressemble si parfaitement au chou cultivé, qu'il

seroit difficile de l'en distinguer avant la floraison. Elle est d'un blanc bleuâtre. Sa hauteur est d'un pied et demi à deux ou trois pieds ; elle forme une touffe étalée. Ses feuilles sont grandes, ovales, sinuées et crépues, lisses, charnues et relevées de côtes épaisses. Les fleurs sont blanches ; leurs pétales sont arrondis. Cette plante est vivace : on prétend que ses feuilles et sa graine font mourir les vers, et qu'elles sont propres pour déterger les plaies.

Crambe (Hippocr. Pl.) vient d'un mot grec qui signifie *sec, aride ;* ainsi nommé parce que l'espèce connue des anciens croissoit dans les lieux secs.

XXX.e GENRE.

ISATIS, Pastel, Guède; *Isatis*. T. L. J. Lam.

Caractère générique. Calice peu ouvert; pétales onguiculés ouverts; stigmate sessile, en tête; silicule (en langue et semblable au fruit du frêne) ovale, oblongue, comprimée, à une loge et à une graine; valves se séparant très-difficilement.

Ce genre comprend sept espèces, dont trois croissent en Europe; elles sont annuelles ou bisannuelles ou vivaces. Ces plantes sont très-hautes et employées dans la teinture; leurs feuilles sont simples et leurs fleurs jaunes; elles sont disposées en épis, et leur ensemble forme une panicule.

Le pastel des teinturiers ou la guède (*isatis tinctoria*, L.). On trouve cette plante en Europe, sur les côtes sèches et pierreuses. Sa tige est verticale et

haute de deux à trois pieds, mais beaucoup plus lorsqu'elle est cultivée ; elle est ramifiée en panicule au sommet. Ses feuilles sont alternes, embrassantes, en fer de flèche, lancéolées, pointues. Les fleurs sont très-nombreuses et jaunes ; les silicules sont pendantes.

On cultive cette plante pour la teinture : on réduit les feuilles en pâte et la pâte en boules que l'on fait sécher. Ces boules fournissent une teinture bleue, résineuse, que l'on extrait par le moyen d'un alkali. Comme cette plante est bisannuelle et qu'elle résiste à la gelée, on en pourroit faire des pâturages pour l'hiver. Les vaches et les moutons la mangent, mais les chèvres et les chevaux n'en veulent point.

Isatis (Diosc.) vient, suivant des étymologistes, d'un mot chaldéen qui signifie *feu.*

QUARANTE-DEUXIÈME FAMILLE.

LES CAPPARIDÉES, *Capparides.* Juss.

Caractère de famille. Calice épanoui sous l'ovaire et formé de plusieurs folioles ou d'une seule pièce et à cinq divisions profondes ; quatre ou cinq pétales insérés sous l'ovaire, et souvent alternes avec les folioles ou les divisions du calice ; ovaire simple porté sur un pédicule qui porte parfois aussi les étamines, et dont la base est souvent glanduleuse ; point de style ou rarement un seul ; un stigmate simple. Fruit en forme de silique ou de baie à une seule loge et à plusieurs graines ordinairement en rein, et fixées sur des placentas latéraux ; embryon sans périsperme et demi-circulaire ; radicule courbée sur les cotylédons.

On trouve dans cette famille des herbes, des arbrisseaux et des arbres. Leurs feuilles sont alternes, simples, entières et quelquefois ternées ou digitées : on trouve parfois à leur base deux stipules

ou deux épines ou deux glandes. Les fleurs affectent diverses dispositions.

Cette famille est très-naturelle ; elle se rapproche des crucifères par le genre *cleome*, dont les étamines sont ordinairement au nombre de six, et dont les graines sont insérées sur un placenta situé entre les valves d'un fruit, en silique, mais cependant à une seule loge. D'un autre côté, la famille se rapproche des saponacées par le nombre des divisions du calice, par la corolle à quatre pétales, par l'absence de périsperme, et par l'embryon dont la radicule est courbée sur les cotylédons.

Ier GENRE.

CLÉOMÉ, Mozambé; *Cleome.* L. J. Lam. (*Tétradynamie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice de quatre folioles, petites, ouvertes et tombant avec la corolle ; quatre pétales détournés d'un seul côté et redressés ; le plus souvent

six étamines, quelquefois quatre ou dix à vingt-quatre, tantôt rapprochées des pétales, tantôt insérées sur le pédicule de l'ovaire ; filets courbés en dessous en arc de cercle ; ovaire porté sur un pédicule plus ou moins long, muni à sa base de trois glandes opposées aux trois folioles supérieures du calice ; stigmate en tête et sessile ; capsule en forme de silique portée sur un pédicule ou presque sessile, oblongue, cylindrique ou légèrement comprimée, à une loge contenant plusieurs graines, à deux valves posées sur deux placentas filiformes, placées entre leurs bords et qui portent les graines.

On connoît vingt-trois espèces de ce genre. Une seule croît dans le midi de l'Europe ; les autres croissent dans les autres parties du monde. Presque toutes sont annuelles ; quelques-unes sont vivaces ou ligneuses. Ces plantes en général ont une odeur forte, et sont hérissées de poils glanduleux. Leurs feuilles sont simples, ou ternées, ou digitées, et munies à leur base de deux

glandes ou de deux épines. Les fleurs forment des épis terminaux. Chacune est portée sur un pédoncule ; les pédoncules sont garnis de bractées.

IIe GENRE.

CAPRIER, *Capparis*. T. L. J. Lam. (*Polyandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à quatre folioles concaves ; quatre pétales grands ; étamines très-nombreuses ; ovaire porté sur un pédicule, sur lequel ne sont point insérées les étamines ; stigmate en tête et sessile. Fruit charnu, ovoïde ou sphérique, ou alongé et en forme de silique ; graines nichées dans la pulpe.

On connoît trente espèces de câpriers. Une seule croît en Europe. Les autres croissent particulièrement dans l'Asie et l'Amérique. Toutes les espèces sont des arbres ou des arbrisseaux. Leurs feuilles sont simples. Dans les espèces dont le fruit est en forme de baie, les

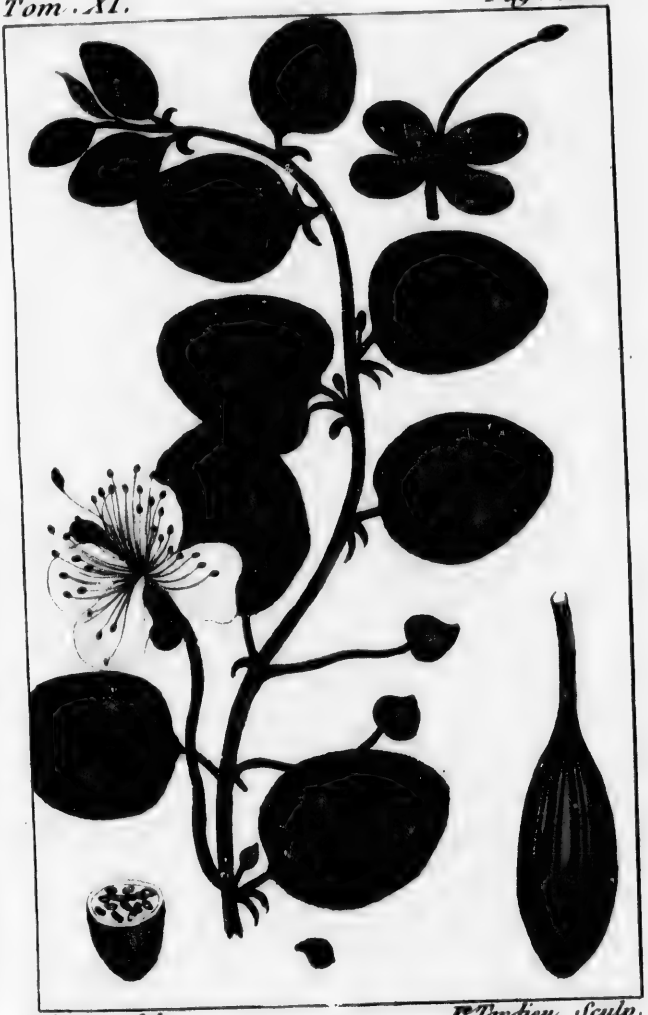

Deseve del. P.Tardieu Sculp.

Capparis.

feuilles sont munies de deux épines à leur base ; dans celles dont le fruit imite une silique, les feuilles ont deux glandes à la place des épines, ou même sont dépourvues de glandes. Les fleurs sont en général grandes et belles à voir ; elles sont disposées à l'aisselle des feuilles, ou presqu'en corymbe à l'extrémité des rameaux.

Le câprier ordinaire (*capparis spinosa*, Lin.). Cette espèce croît en Afrique, et dans les contrées méridionales de l'Europe. On la trouve abondamment en Italie, et dans le midi de la France. C'est un arbuste très-rameux, dont le feuillage et les fleurs plaisent également à la vue. Il aime à vivre dans les fentes des rochers, sur les murailles et dans les pierres. Il forme une touffe lâche et étalée. Toute sa surface est lisse et polie, ses rameaux ou ses sarmens sont couchés, longs de deux ou trois pieds, et garnis de feuilles Ses feuilles sont alternes, presqu'or-

biculaires, très-entières, un peu charnues et pétiolées. Chaque pétiole est muni à sa base de deux épines crochues. A l'aisselle des feuilles naissent de grandes fleurs blanches solitaires, sur un pédoncule à-peu-près de la longueur des feuilles. Les pétales sont arrondis au sommet, et très-ouverts; les deux supérieurs sont creusés, et un peu cohérens à la base. Les étamines sont plus longues que la corolle, très-nombreuses, divergentes, teintes de pourpre, et forment une belle houpe au milieu de la fleur. Le fruit est pédiculé, charnu, ovale ou en forme de poire, et semblable à une baie; les graines sont nombreuses, et nichées dans sa chair.

Le câprier pendant l'hiver perd dans nos climats et ses feuilles et une partie de ses tiges. Tout le monde sait que les boutons des fleurs, c'est-à-dire les fleurs avant leur épanouissement, se confisent au vinaigre, et portent dans le commerce le nom de câpres. Les meil-

leures câpres sont les plus fermes, et sont fournies par les boutons peu développés. Les câpres excitent l'appétit, et sont regardées comme apéritives, antiscorbutiques, et propres à tuer les vers; leur saveur ne plaît pas à tout le monde. On confit aussi les jeunes fruits; ils portent le nom de *cornichons de câprier*. L'écorce de câprier est apéritive, diurétique et emménagogue.

Capparis (Théoph. Diosc.); ce nom adopté par les Grecs est, selon les étymologistes, d'origine arabe.

IIIe ET IVe GENRES.

CRATERA. L. J. Lam. (*Dodécand. monogynie.*)

MORISONIA. Plum. L. Juss. Lam. (*Monadelph. polyand.* Voy. 3e vol.)

Ve GENRE.

DURION, *Durio*. Rhumph. Linn. Juss. Lam. (*Polyadelphie-polyand.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice évasé en poire, à cinq lobes, tombant avec la corolle; corolle formée de quatre pétales plus petits que le calice; cinq filets d'étamines planes à la base, et divisés au sommet en sept à huit filets déliés, portant chacun une anthère; anthères torses; ovaire pédiculé; un style. Fruit: baie grosse comme la tête d'un homme, arrondie, hérissée en dehors d'un grand nombre de pointes pyramidales et polyèdres, divisée intérieurement en cinq loges, et s'ouvrant en cinq parties; graines grandes enveloppées d'une pulpe blanche et muqueuse, et contenues au nombre d'une à cinq dans chaque loge.

Le durion des Indes (*durio zibethinus*, L.), est la seule espèce de ce genre. C'est un arbre de la grandeur

d'un grand pommier. Il croît dans les Indes orientales, et principalement dans les Moluques et l'île de Java, &c. Les jeunes rameaux, et la surface inférieure des feuilles sont couverts d'écailles roussâtres qui leur donnent une couleur de rouille. Les feuilles sont alternes, longues de cinq à six pouces, et larges de deux pouces ou davantage; elles sont portées sur de courts pétioles remarquables par un renflement particulier un peu au-dessus de leur point d'attache. Les fleurs sont d'un blanc jaunâtre, et disposées en faisceau, sur un pédoncule commun, un peu court et épais. Ces faisceaux de fleurs naissent au-dessous de la partie feuillée des rameaux, ou sur les branches, ou même sur le tronc. On lit, dans l'Histoire des Voyages, que le fruit du *durion* est fort estimé dans la plus grande partie des Indes. Sa grosseur est à-peu-près celle d'un melon. Il n'est propre à être mangé que lorsqu'il s'ouvre par le

haut; l'intérieur est alors d'une odeur excellente. Les graines, avec la pulpe qui les environne, sont de la grosseur d'un œuf de poule ; la pulpe est blanche comme du lait, et aussi délicate que la meilleure crême, pour les personnes accoutumées à ce fruit. Les personnes qui en mangent, pour la première fois, lui trouvent un goût d'ognon rôti qui ne leur paroît pas fort agréable. Les graines dépouillées de la pulpe qui les recouvre ont la grosseur d'une fève. On les mange grillées; elles ont la saveur de la châtaigne.

I.

Genres qui ont des rapports avec les Capparidées.

VIe ET VIIe GENRES.

MARCGRAVIA. Plum. L. Juss. Lam. (*Polyandrie-monogynie.*)

NORANTEA. Aubl. Juss. (*Polyand. monogynie.* Voyez 3e vol.)

VIIIe GENRE.

RÉSÉDA, *Reseda*. T. L. J. Lam.
(*Dodécandrie-trigynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à quatre ou six divisions ; quatre, six ou plusieurs pétales insérés sous l'ovaire, irréguliers, ordinairement laciniés ; le supérieur glanduleux et renflé à la base ; dix à vingt étamines insérées sous l'ovaire ; filets courts ; anthères droites ; ovaire presque sessile ; cinq à six styles ou aucun ; trois à cinq stigmates ; capsule à une loge et s'ouvrant au sommet, à trois ou cinq angles, et contenant plusieurs graines fixées sur des placentas latéraux ; point de périsperme ; embryon demi-circulaire.

On connoit treize espèces de ce genre ; presque toutes sont d'Europe ; quelques-unes croissent ou se retrouvent en Afrique. Presque toutes sont annuelles ; les autres sont vivaces ou bisannuelles. Leurs feuilles sont alternes, entières ou découpées, et munies de deux glan-

des à leur base. Les fleurs sont disposées en épis terminaux. Les capsules sont plus ou moins longues, émoussées au sommet ou divisées plus ou moins profondément. Les deux espèces de réséda les plus recherchées, sont le réséda odorant et le réséda connu vulgairement sous le nom de gaude.

Le réséda jaunissant, le réséda-gaude, la gaude ou herbe jaune (*reseda luteola*, Linn.). La gaude croît naturellement le long des chemins et dans les lieux sablonneux; on la trouve dans toute l'Europe, et sur les côtes de la Barbarie. On la cultive pour la teinture. On la sème en germinal, elle fleurit en prairial, et on la récolte en thermidor ou fructidor, lorsque la graine est mûre. Sa tige est verticale, haute d'environ trois pieds, garnie de rameaux effilés, et de feuilles alongées comme celles du saule, terminées enfin, ainsi que les rameaux, par de longs épis de petites fleurs jaunâtres, serrés et portées sur

de courts pédoncules. Toute la plante est lisse. Les feuilles sont éparses, longues de trois à quatre pouces, lancéolées, sessiles, très-entières, ondulées et munies de chaque côté à leur base de deux dentelures calleuses. Chaque pédoncule est accompagné d'une bractée déliée aussi longue que lui. Les calices sont petits et à quatre divisions persistantes; les deux supérieures sont un peu plus grandes. Les pétales, ordinairement au nombre de quatre, sont petits, inégaux et d'un jaune pâle; le supérieur est plus grand, convexe, muni d'un onglet à sa base, arrondi et lacinié à son sommet; les deux pétales latéraux sont très-étroits, élargis et souvent ramifiés au sommet; le pétale inférieur est très-petit ou n'existe point. Les étamines sont environ au nombre de vingt; les anthères sont petites et jaunes; les styles, au nombre de trois, courts et persistans; la capsule est courte, ridée, ouverte au sommet par

six valves, trois droites et saillantes, trois alternes roulées en dessous

Cette plante sert à teindre les étoffes de laine et de soie, et fournit toutes les nuances depuis le jaune le plus pâle jusqu'au jaune verdâtre. On retire encore de la gaude, pour l'usage des peintres, une laque jaune, préférable à celle qu'on extrait de la graine d'Avignon, et qui est appelée dans le commerce styl-de-grain de Troye.

Le réséda odorant (*reseda odorata*, Linn.). Le réséda, qu'on cultive dans tous les jardins, est originaire d'Egypte. Ses tiges sont couchées à la base et redressées, striées, rameuses et longues d'environ un pied. Ses feuilles sont lancéolées, obtuses, simples et quelquefois divisées en deux ou trois parties. Ses fleurs terminent les tiges, et sont disposées en épi et pédonculées; leur couleur est triste et leur odeur très-suave. Leur calice est persistant, petit, à six divisions profondes et ré-

trécies en alène. Les pétales sont blancs, petits, ordinairement au nombre de six, et quelquefois plus nombreux; les deux supérieurs sont finement frangés, munis de deux onglets à la base et creusés en voûte. Les pétales latéraux et les inférieurs sont très-étroits. Les étamines sont d'un rouge de brique; les styles sont courts et ordinairement au nombre de trois. Les capsules sont oblongues, surmontées de trois pointes, et presentent de légers étranglemens.

Réséda (Pl.) vient du mot latin *sedare*, *appaiser*, ainsi nommé, selon Pline, parce qu'on s'en servoit autrefois pour appaiser les inflammations.

IXe GENRE.

PARNASSIA, *Parnassia*. T. L. I. Lam. (*Pentandrie-tétrag.* L. Gm.)

Caractère génér. Calice persistant et à cinq divisions profondes; corolle se séchant sans tomber, et formée de cinq pétales insérés sous l'ovaire, et alternes avec les folioles du calice; cinq écailles en cœur, concaves, insérées intérieurement sur les onglets des pétales, et bordées d'environ treize cils surmontés chacun d'un petit globule; le cil du milieu est le plus long, les cils latéraux décroissent insensiblement; cinq étamines; filets alternes avec les pétales et aussi longs qu'eux; anthères vacillantes; ovaire sessile; quatre stigmates sessiles et persistans; capsule globuleuse à quatre sillons, s'ouvrant en quatre valves à son sommet, divisée sur les côtés seulement en quatre loges formées par les placentas qui sont adnés longitudinalement sur le milieu des valves; graines très-menues; point de périsperme; embryon droit; radicule inférieure.

Le parnassia des marais (*parnassia*

palustris, Linn.), est la seule espèce de ce genre; on la trouve par-tout dans les marais. Ses feuilles sont en cœur, pétiolées et disposées en rosette sur la terre; du milieu d'elles s'élèvent à la hauteur de quelques pouces une ou plusieurs tiges simples, surmontées d'une jolie fleur blanche, et munies dans le milieu de leur longueur d'une petite feuille embrassante. Les fleurs de cette plante annoncent le temps de la fenaison: à l'époque de la fécondation, les étamines vont l'une après l'autre appliquer leurs anthères sur les stigmates au sommet de l'ovaire, et se retirent lorsque les anthères ont lancé leur poussière.

Parnassia, ainsi nommé, parce que l'espèce qui constitue ce genre, croît sur le mont Parnasse.

Xe GENRE.

DROSERA, Rossolis; *Drosera*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-pentagynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice persistant et à cinq divisions; cinq pétales insérés sous l'ovaire, et alternes avec les divisions du calice; cinq étamines alternes avec les pétales et insérées sous l'ovaire; anthères faisant corps avec les filets; cinq styles; cinq stigmates simples; capsule ceinte par le calice, recouverte par la corolle, à une loge, à trois ou cinq valves et à plusieurs graines; graines très-menues insérées à la paroi interne des valves.

On connoît neuf espèces de ce genre: trois ou quatre croissent en Europe; les autres sont exotiques. Ces plantes sont herbacées et croissent dans les lieux marécageux. Leurs feuilles sont radicales et parsemées de cils ou poils glanduleux. Leurs fleurs sont disposées en

épi au sommet d'une hampe, et la hampe, avant son développement, est roulée en spirale de haut en bas.

Le drosera ou rossolis à feuilles rondes (*drosera rotundifolia*, Linn.). Sa racine est noire. Ses feuilles, étalées en rosette et portées sur de longs pétioles, sont arrondies, charnues, lisses en dessous, et toutes couvertes en dessus de poils pourpres, surmontés d'un globule visqueux. Du milieu des feuilles s'élèvent à la hauteur de quelques pouces des hampes nues, grêles et surmontées d'un épi de petites fleurs blanches presque tournées d'un seul côté.

On trouve souvent, avec cette espèce, un autre drosera qui se distingue par ses feuilles elliptiques alongées.

Les fleurs du drosera paroissent au mois de messidor et thermidor; elles s'épanoissent le matin à neuf heures et se ferment à midi. On dit que cette plante est âcre, et que l'humeur visqueuse qui transsude de ses glandes est

capable de ronger les verrues. Ce qu'il y a de certain, c'est que la plante est nuisible aux moutons qui la mangent. Les feuilles de la plante sont irritables: dès qu'un insecte vient se poser sur son disque, elle se ferme comme une bourse à jetons dont on tire les cordons, et l'insecte meurt tout couvert du suc visqueux qui s'échappe de l'extrémité des poils.

Drosera, formé de deux mots grecs qui signifient *couvert de rosée.*

FIN DU TOME ONZIÈME.

&e.
e qu'il
ıte est
ıgent.
ables:
ur son
bourse
ıs, et
ıc vis-
té des

grecs